This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

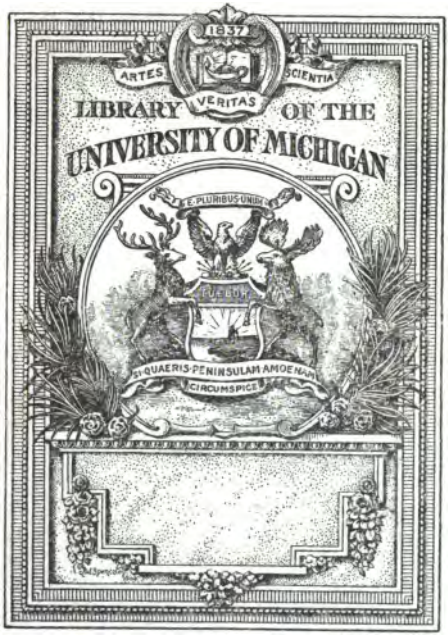
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

840,8
R25-

RECUEIL CLAIRAMBAULT-MAUREPAS

CHANSONNIER

HISTORIQUE

DU XVIIIe SIÈCLE

IV

PARIS

A. QUANTIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

CHANSONNIER HISTORIQUE

DU XVIIIe SIÈCLE

RECUEIL DE CHANSONS, VAUDEVILLES
SONNETS, ÉPIGRAMMES, ÉPITAPHES
ET AUTRES VERS SATIRIQUES ET HISTORIQUES

Formé

Avec la Collection de Clairambault, de Maurepas

ET AUTRES MANUSCRITS INÉDITS

IV

RÉCUEIL CLAIRAMBAULT-MAUREPAS

62570

CHANSONNIER

HISTORIQUE

DU XVIIIe SIÈCLE

Publié avec Introduction, Commentaire, Notes et Index

PAR

ÉMILE RAUNIÉ, ed.
ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

Orné de

Portraits à l'eau-forte par ROUSSELLE

PARIS
A. QUANTIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
7, RUE SAINT-BENOIT
1880

PREMIÈRE PARTIE

LA RÉGENCE

IV

ANNE-LOUISE-BÉNÉDICTE DE BOURBON

Duchesse du Maine

1676 - 1753

Rousselle. sc A. Quantin. Imp. Ed.

ANNÉE 1721

[illegible] DE SAINT SULPICE

[illegible] de Saint Sulpice,
[illegible] une mi[illegible]
[illegible] en montant [illegible]
[illegible] sa cheminée

[illegible] Sulpice, fille de M. [illegible] M. de [illegible] [illegible] Ve[illegible] de Saint-Sulpice, [illegible] en couche, et [illegible] M. le comte de C[illegible] [illegible] et [illegible] son siège, [illegible] le feu à la [illegible] [illegible] et la brûla de [illegible] [illegible] été [illegible] [illegible] les [illegible] [illegible] [illegible] Cette aven[illegible] [illegible] à cette chanson. [illegible] — Si la version [illegible] par Mathieu [illegible] avec cette [illegible] [illegible] Mathieu Marais en [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], en [illegible] sur [illegible], [illegible] papier [illegible] la jupe dans le feu sans [illegible] [illegible] d'abord. Le feu ayant pris à la jupe et au [illegible], [illegible] retrouver la compagnie qui fut fort [illegible] [illegible] en cet état, toute brûlante; on [illegible]

ANNÉE 1721

L'ACCIDENT DE SAINT-SULPICE

La bonne dame de Saint-Sulpice[1],
Sans penser aucune malice,
Étant seule et mettant son fard,
Le feu prit à sa cheminée.

1. La dame de Saint-Sulpice, fille de M. Ragot de La Coudraie, intendant de M. de Pontchartrain, contrôleur général, et veuve de Véret de Saint-Sulpice, commissaire général de la marine, en débauche, et servant de jouet à de jeunes seigneurs, M. le comte de Charolais coula de la poudre sur elle et sous son siège, mit le feu à la traînée qui gagna les parties secrètes, et la brûla de telle sorte qu'elle en a été très incommodée pendant longtemps, jusqu'au point que l'on a cru qu'elle en mourrait. Cette aventure donna lieu à cette chanson. (M.) — Si la version donnée par Barbier et par Madame concorde avec cette assertion, celle de Mathieu Marais en diffère notablement : « Étant debout près du feu, dit-il, un pied sur un chenet, son panier poussa sa jupe dans le feu sans qu'elle s'en aperçût d'abord. Le feu ayant pris à la jupe et au panier, elle vint retrouver la compagnie qui fut fort étonnée de la trouver en cet état, toute brûlante ; on ne savait comment

ANNE-LOUISE-BÉNÉDICTE DE BOURBON

Duchesse du Maine

1676 - 1753

Rousselle sc A Quantin. Imp Ed.

Cet accident me surprend, car
Elle était souvent ramonée.

Condé, ce grand foudre de guerre,
Était plus craint que le tonnerre.
Bourbon[1], tu lui ressembles peu;
A trente ans tu n'es qu'un novice,
Car tu n'as jamais vu le feu
Qu'à la tranchée de Saint-Sulpice.

la secourir. Cette ridicule et triste aventure a donné à causer à tout Paris. » Mais il est probable que Marais, par indulgence pour la dame, dont il était le conseil et l'ami, a voulu dissimuler la véritable cause de l'accident. Mme de Saint-Sulpice essaya, elle-même, de donner le change à l'opinion publique. Lorsqu'elle fut retournée dans le monde, après sa guérison, Mme de Chabannes lui dit un jour qu'on lui avait fait une bien mauvaise plaisanterie de la brûler; elle répondit : « Il n'y a ni bonne ni mauvaise plaisanterie, c'est mon étourderie qui en est cause. » Mais elle ne trompa personne; on savait à quoi s'en tenir sur son compte. Barbier écrit à ce propos : « Mme de Saint-Sulpice est une jolie femme et coquette qui a l'imprudence de souper avec des princes du sang et qui souffre d'eux de mauvaises scènes quand ils sont ivres. Il y a quelque temps que le comte de Charolais la déshabilla toute nue (elle était ivre-morte); ils l'emmaillottèrent dans une nappe avec des serviettes comme un enfant, et ils la ramenèrent ainsi dans un carrosse à sa porte. »

1. Ce n'est pas monsieur le Duc, mais bien le comte de Charolais, désigné dans la note ci-dessus, qui imagina cette atroce méchanceté.

Le grand portail de Saint-Sulpice,
Où l'on a fait tant de service,
Est brûlé jusqu'aux fondements.
Chacun s'étonne, avec justice,
Que les Condés, par passe-temps,
Détruisent un tel édifice.

LE BORGNE ET LE BOSSU

Tout le Palais tremble
De voir à grand bruit
Arriver ensemble
Bourbon et Conti[1];
Les polissons chantent :
C'est le borgne et le bossu,
Lanturelu, lanturelu, lanturelu.

1. Le duc de Bourbon et le prince de Conti se firent accompagner de plusieurs gentilshommes, allant au Parlement à la réception de M. le duc de Brissac. (M.) — « A la réception du duc de Nevers, on avait remarqué que M. le prince de Conti avait plus de monde, d'officiers et de gentilshommes ou seigneurs de la cour à sa suite que M. le Duc. Cela fait qu'hier M. le Duc et M. le prince de Conti écrivirent des billets à tous les gens d'épée pour les accompagner au Palais. M. le Duc est entré avec trente ou quarante personnes, le prince de Conti avait un cortège de cent cinquante jeunes gens. » (*Journal de Barbier*, 6 *févr.*)

Princes, la cohorte
Vous enfle le cœur,
Croyant que l'escorte
Au Régent fait peur.
Cependant l'on chante :
C'est le borgne et le bossu.

A la pauvre France
Rendez les écus.
Servez la régence
Et par vos vertus
Empêchez qu'on chante
C'est le borgne et le bossu,
Lanturelu, lanturelu, lanturelu.

Princes, terminez vos querelles [1],
Non pas comme font deux femelles
En se déchirant tour à tour;
Méritez que l'on vous estime,
Et de Beaufort et de Nemours [2]
Suivez l'exemple magnanime.

1. « A l'égard du prince de Conti, dit Duclos, le Régent et M. le Duc ne lui épargnèrent les mépris en aucune occasion et ne pouvaient lui pardonner d'avoir donné la première atteinte au crédit de la Banque et de faire encore parade de désintéressement. »

2. Le duc de Beaufort (François de Vendôme, petit-fils de Henri IV), et le duc de Nemours son beau-frère, tous

LES REGRETS

DES

ACTEURS DE L'OPÉRA

Que deviendra notre Opéra?
Hélas! personne n'y viendra;
Le Régent vient d'envoyer paître
Celui qu'on nous donna pour maître;
Hélas! pleurons notre malheur,
Nous perdons un homme d'honneur[1].

Landivisiau mettait ses soins
A prévenir tous nos besoins;
Il aimait la magnificence,
Il aimait encor plus la danse
Et ne voyait que par les yeux
De celle qui danse le mieux[2].

deux partisans de Condé, dans la Fronde des princes, vivaient en mauvaise intelligence. Ils s'appelèrent en duel, et le duc de Nemours fut tué (1652).

1. « On a ôté à M. Landivisiau, maître des requêtes, la direction de l'Opéra, et on l'a donnée à M. de Francine, maître d'hôtel du roi, gendre de Lully, qui l'a eue autrefois. Il y a des chansons faites à ce sujet qu'il faut avoir; car ce maître des requêtes mérite bien d'être chanté. » (*Journal de Marais, 21 février.*)

2. La petite Guiot. (M.)

Content de son gouvernement,
Dans un petit appartement
Avec Bourdin et sa maîtresse,
Ils jugeaient tous trois d'une pièce;
De Duchesne on prenait l'avis,
Il s'entend fort bien aux habits.

Le drôle sait le fin du fin,
Il tient la caisse au magasin,
Et, de peur que l'argent n'y manque,
Il nous paye en billets de banque :
C'est un très honnête bourgeois
De la ville de Quincampoix.

LA MORT DU PAPE[1]

Le pape vient de s'en aller,
L'agréable nouvelle!
Chrétiens, il faut tous ranimer
Notre foi, notre zèle,

1. Clément XI mourut à Rome, le 19 mars 1721. « Il était fort gros, écrit Saint-Simon, rompu aussi au nombril, relié de partout et soutenu par une espèce de ventre d'argent, en sorte que l'accident le plus léger et le plus imprévu suffisait pour l'emporter brusquement, comme il arriva en effet. »

Car, pour la Constitution,
Elle est sur le tillaque,
Jésus la jeta sur le pont
Pour affermir sa barque.

Mais le Saint-Père, entrant chez Dieu,
Eut bien de la surprise
De voir que dans un premier lieu
L'on ôta sa chemise.
Un jésuite le consola,
Lui dit : Allez, Saint-Père,
Il fait bien chaud dans ce lieu-là,
Vous n'en avez que faire.

Le Régent vint pour écouter
A travers la serrure;
D'Argenson, Law, à ses côtés,
Soutenaient sa figure.
Saint Pierre, les ayant aperçus,
Leur dit : Allez, canailles,
Pour vous l'on fait un paradis
De papier et de paille.

Ci-gît, dans ce célèbre lieu,
Du pape la figure,
Qui quitta l'intérêt de Dieu
Pour quelque créature.

Il était temps qu'il s'en allât [1],
Le mal était extrême;
Celui qui viendra le niera
Pour finir le système.

Quand le divin Jésus voudra
Écraser la cervelle
Des grands et des petits scélérats
Et de toute leur séquelle,
Fera tomber, par son pouvoir,
Dans l'indigence extrême,

1. Pas plus que les satiriques, les historiens ne se montrent favorables au pape. Le caustique auteur des *Mémoires* ne le ménage point. « Il était, dit-il, plus suscepticle qu'aucun de ses prédécesseurs de frayeur, d'agitation et de trouble, et plus incapable que personne du monde de se décider et de sortir d'embarras. Il mécontentait ordinairement tous ceux dont il n'avait point affaire ; il traitait avec hauteur ceux dont il croyait n'avoir rien à craindre, il se comportait avec tant de bassesse et de timidité à l'égard de ceux dont il appréhendait la puissance, qu'ils ne lui savaient aucun gré de ce qu'ils en arrachaient par force et par terreur. Il croyait exceller à écrire en latin et à composer des homélies et des brefs. Il y perdait beaucoup de temps. Il était sans cesse tiraillé dans son intérieur domestique. Son incertitude, ses variations, sa faiblesse avaient ôté toute confiance en ses paroles. Les larmes, dont il avait une source et une facilité abondante, étaient sa ressource dans tous ses embarras ; mais elles ne l'en tiraient pas. Au fond, un très bon homme et honnête homme, doux, droit et pieux, s'il fût resté particulier sans affaires. » Tel n'est point l'avis des plus doctes annalistes de l'Église catholique ; que l'on en juge par cette citation de Rohrbacher : « Clément XI réunissait en sa personne tant de qualités et de vertus, ses belles actions furent si considérables et

La manne de l'ancien désert
Pour nourrir ceux qu'il aime.

C'est pour le certain
Que l'Ultramontain [1],
Sans nulle surprise
De gourmandise [2],
Finit son destin.
Dieu lui accorde

si nombreuses que les sages s'accordèrent à le placer parmi les plus illustres et les plus recommandables pontifes de l'Église de Dieu. Plus les affaires du gouvernement ecclésiastique et civil étaient scabreuses dans ses jours, plus elles firent éclater sa vigilance, sa constance, son génie. Ses mœurs étaient sans tache et consacrées à la piété dès son enfance ; elles se conservèrent encore plus incorruptibles sous la tiare. Nul ne le surpassa en affabilité et en bienveillance affectueuse... Il montra de la profusion envers les pauvres et employa plus de deux cent mille écus à leur soulagement. Renouvelant un louable usage de saint Léon le Grand, il prononça dans la basilique vaticane, aux principales solennités, différentes homélies qui sont auprès de la postérité des témoignages vivants de son éloquence. Ami des littérateurs, promoteur des lettres et des beaux-arts, il augmenta le lustre de la peinture, de la statuaire et de l'architecture ; il introduisit à Rome l'art des mosaïstes, supérieurs en excellence aux anciens, et la fabrication des tapis, qui luttait avec les plus beaux de Flandre. » (*Hist. univ. de l'Église catholique.*)

1. Le pape. (M.),

2. C'est qu'une fois le pape pensa mourir pour avoir mangé d'une tourte ou pâté chaud qui lui fit tant de mal qu'on fut obligé de lui ouvrir le ventre pour le tirer d'affaire. (M.)

La miséricorde
Dont il a besoin [1] !
La Constitution,
Cette autre merveille,
Qui n'a pour pareille
Rien en tout, sinon
Qu'illusion,
Que confusion,
Dans la loi [2] nouvelle,
Source de querelle
En religion,
Est à vau-l'eau.
C'est triompher d'elle
Jusqu'au tombeau.

LE

TOMBEAU DE D'ARGENSON

Le voilà donc dans son dernier manoir
Ce sombre auteur de tout malin vouloir,
Et d'Argenson s'est rejoint à sa femme.

1. Pour s'être laissé fasciner les yeux par les jésuites, qui ont abusé de sa trop grande simplicité pour le tromper. (M.)
2. L'Évangile. (M.)

MARC-RENÉ DE VOYER D'ARGENSON

Garde des Sceaux de France

1652 - 1721

Beaumont le gr. A Quantin Imp. Edit.

[illegible]

[illegible] matin, écrit [illegible] te lyons, [illegible] Hist [illegible] Antoine, [illegible] tome III, [illegible] 37). [illegible] M. [illegible] sépulture [illegible] corrège [illegible] la [illegible] la pompe et [illegible] sur [illegible] ! [illegible] *fait* [illegible] *ma* ! [illegible] Tout [illegible] On ne [illegible] M. [illegible] « [illegible] furieuse qui [illegible] pendant sa vie et qui [illegible] mort. Je ne sais qui [illegible] un beau débat en [illegible] qui l'emportera. »

NÉE DE VOYER D'ARGENSON

Son buste je veux aller voir. —
Je l'ai vu, reprit une dame,
Mais, selon mon petit savoir,
Je crois que le sculpteur aurait dû se pourvoir
Pour mieux représenter et son corps et son âme
Non de marbre blanc, mais de noir[1].

1. « Aujourd'hui, 8 mai, à huit heures du matin, écrit Barbier, est mort M. d'Argenson, âgé de soixante-dix ans, ci-devant garde des sceaux et ministre des finances. Il est mort dans le couvent de Traisnel, faubourg Saint-Antoine, où il s'était retiré depuis un temps. Il était fort ami de la prieure, fille d'esprit et de condition. » (Cf. tome III, p. 37). — « Samedi, 10 mai, on a porté le corps de M. d'Argenson à Saint-Nicolas du Chardonnet, où il a sa sépulture, à dix heures du matin, avec un cortège convenable à sa dignité. Le peuple accompagnait la pompe en maudissant le défunt ; les femmes se jetaient sur les chevaux : *Ah ! voilà le fripon ! le chien qui nous a fait tant de mal !* Le peuple lui a attribué sans sujet la suite du système. Tout le mal s'est fait depuis qu'il n'était plus en place. On ne peut lui reprocher que le lit de justice. » Et Marais : « On a apaisé avec beaucoup de peine la populace furieuse, qui n'avait jamais osé le regarder en face pendant sa vie et qui voulait arracher la barbe au lion mort. Je ne sais qui aura son âme ; il doit y avoir un beau débat en l'autre monde comme en celui-ci à qui l'emportera. »

LE RETOUR

DE

L'OMBRE INIQUE AUX ENFERS[1]

PLUTON.

QUELLE est cette ombre criminelle
Qui se présente ici, Caron?

CARON.

Dans cette éternelle prison,
Seigneur, son entrée est nouvelle.

1. Ces vers devaient être gravés au bas d'une planche représentant un concert diabolique devant Pluton, pour le retour de l'âme de M. d'Argenson aux enfers. Son portrait y devait être aussi, mais cette planche a été supprimée par les soins de ses enfants, moyennant 60 livres que le graveur l'estimait. (M.) — L'annotateur était sans doute mal informé, puisque nous lisons dans Barbier : « On a fait une estampe contre M. d'Argenson, qu'on appelle : l'*Ombre inique, qui fait son entrée aux enfers.* Elle est triste pour la mémoire de ce grand magistrat. *J'ai l'estampe.* » Et Marais, après en avoir donné la description dans son *Journal,* ajoute : « Cette estampe a été vendue publiquement, mais tout aussitôt supprimée, avec des ordres très rigoureux. Voilà une vengeance publique qui ne lui fait pas grand mal. »

PLUTON.

Nouvelle! si j'en crois mes yeux,
A son air enfumé, hideux, sec et livide,
Je dois croire que dans ces lieux
Depuis mille ans elle réside.

CARON.

Il est certain qu'à l'instant aux enfers,
Seigneur, elle vient de descendre;
Mais je ne crois pas me méprendre,
En disant qu'autrefois elle fut dans nos fers,
Qu'il faut que notre garde ayant été trompée,
Cette ombre vous soit échappée;
Qu'ayant vécu là-haut pour la seconde fois,
La mort l'ait ramenée aujourd'hui sous vos lois.
Outre sa mine affreuse et noire,
Ce qui me force de le croire,
C'est que tous ceux qui sur ce sombre bord
Sont depuis peu venus de France
Assurent d'un commun accord
Qu'elle vient d'y causer une telle souffrance,
Et d'y glisser dans le gouvernement
Tant de scélératesse et tant de brigandage,
Que l'on peut conclure aisément
Qu'elle avait aux enfers fait son apprentissage[1].

1. Barbier est plus équitable; dans son appréciation du défunt : « Ç'a été, écrit-il, le plus grand politique de ce siècle, comparable au cardinal de Richelieu. Il avait la con-

PLUTON.

Par mille concerts de musique
Des danses, des ballets, de joyeux hurlements,
Célébrons le retour de l'ombre diabolique,
Qui mérite si bien nos applaudissements.

LES EXPLOITS
DU DUC DE LA FORCE

PARNASSE français, prends le deuil;
Que tout rimeur, la larme à l'œil,
Emploie aujourd'hui l'énergie
De la plus piteuse élégie.

Pleurez, marchands et financiers,
Pleurez, gens de tous les métiers,

fiance de Louis XIV; il est resté lieutenant de police de son règne, parce qu'il était nécessaire au roi dans ce poste, par la connaissance qu'il avait de Paris; mais, en même temps, il avait plus de crédit dans son poste inférieur que les ministres et les premiers magistrats. Il a fait des coups étonnants pour la politique depuis la Régence. Aussi est-il haï généralement de tout le monde; on lui impute le mal que le Régent a fait par l'autorité qu'il lui a donnée, surtout par le moyen du lit de justice tenu au Louvre. »

Pleurez l'universel génie
Qui tous ensemble les allie.

C'est lui qui sut associer
Le prédicateur au guerrier,
Témoin la mission dragonne
Que l'a vu prêcher la Garonne.

On l'a vu duc, commis, sergent;
On le voit chez la docte gent
L'Horace comme le Mécène,
Le fontainier de l'Hippocrène.

Mississipi, monstrueux corps,
Qui mieux que lui mut tes ressorts?
Qui mieux tira la quintessence
Du commerce et de la finance?

Il avait fait avec grand soin,
De suif, de cire, de vieil oing,
Thé, café, sucre et cochenille,
Une petite pacotille.

Après avoir chez l'Augustin[1]
Bien établi son magasin,

1. Il avait mis dans le couvent des Grands-Augustins des marchandises qui furent saisies. (M.) — « On a saisi, dans le couvent des Augustins, écrit Marais, plusieurs marchandises d'épicerie et des porcelaines et paravents de la Chine, qui y avaient été mis par un nommé Orient, dans

Il vivotait en confiance,
Car qui mal ne fait mal ne pense.

Cependant de mauvais esprits
Parmi le peuple de Paris
Taxent de monopole un homme
Digne de la première Rome[1].

les chambres que ces religieux lui avaient louées et dans leur bibliothèque. On les a enlevées parce que Orient les vendait en détail. Il a été depuis arrêté, et il a déclaré dans son interrogatoire que ces marchandises appartenaient au duc de La Force, ce qui a arrêté les poursuites du lieutenant de police, qui ne peut pas connaître de ce qui regarde un duc et pair. » Cette saisie fut l'origine d'un long et scandaleux procès qui couvrit le duc de La Force de honte et de ridicule. On en trouvera les détails dans le *Journal* de Marais et dans celui de Barbier, qui semblent prendre un malin plaisir à les accumuler.

1. En sa qualité d'avocat, Marais discute au point de vue juridique l'accusation de monopole portée contre le duc de La Force. « J'ai voulu examiner, dit-il, le crime du duc de La Force; ce ne peut être un monopole, puisqu'il n'a pas amassé toute une marchandise nécessaire à la vie, il a seulement contrevenu aux ordonnances qui défendent le négoce et trafic aux gentilshommes, mais il n'est pas défendu en gros, et il y a un édit d'août 1699 qui permet à la noblesse le commerce de mer sans déroger. Quand le duc aurait vendu en détail, ce ne serait pas une matière criminelle, et il semble qu'il y a dans tout ceci une procédure irrégulière, qui cache quelque vengeance secrète. » Saint-Simon, plus explicite, précise ce que Marais laisse seulement soupçonner, et explique comment le prince de Conti, dans un but de vengeance personnelle, donna le branle à cette affaire. « Law parti, le prince de Conti imagina de faire une insulte juridique au duc de La Force, sous prétexte de monopole, bien assuré que de Mesmes et le Parlement se porteraient de grand cœur à faire cet affront à

A l'État ces Romains si grands
Immolaient rang, amis, parents.
Qu'ont-ils fait que ne l'ait vu faire
Le huguenot, l'homme d'affaire?

De ces traits éclatants peut-on
Conclure au moins avec raison
Que l'intérêt soit une amorce
Pour la grande âme de La Force?

A cœur noble, nobles desseins:
Du provenant de Mazarin
Plus raisonnablement croirais-je
Qu'il fera bâtir un collège.

J'y vois renté plus d'un régent,
Qui montre à gagner de l'argent
Au jeune seigneur qu'il exerce
Dans la finance et le commerce.

Mais, ô temps! ô mœurs! ô Thémis!
Loin de punir ses ennemis,
Quel démon te rendit propice
A la surprise, à l'injustice?

un duc et pair. Il ne se trouva à la fin que de la Chine, des paravents et quelques autres colifichets semblables, qui montrèrent en plein l'iniquité, l'excès et l'abus de la passion. » Le Parlement se trouva bien aise d'humilier un adversaire qui s'était montré dans l'*affaire du bonnet* l'ardent défenseur des prérogatives des ducs, et le duc de La Force fut choisi comme victime expiatoire du système.

Où fuir? où te cacheras-tu?
Quel asile pour toi, vertu?
Quoi donc! d'accord avec le crime,
Thémis, Thémis même l'opprime!

Petits et grands qui m'écoutez,
De cet exemple profitez.
Si jamais vous faites de cache,
Gardez-vous bien qu'on ne le sache[1].

Que valet, femme ni bigot
Ne puisse éventer le magot.
Usez de cette prévoyance,
Et puis dormez en assurance.

1. « Vous me demanderez, écrit Madame, pourquoi le duc seul est puni, lorsqu'il y a bien d'autres seigneurs qui ont agi comme lui : la raison est que les autres ont été plus adroits que lui, et qu'ils ont opéré en secret, de sorte qu'on ne peut les connaître. Son malheur est un châtiment de Dieu, qui le punit d'avoir horriblement persécuté les réformés. »

LE PROCÈS
DU DUC DE LA FORCE

Le Parlement, toujours plein de justice
Et de bonté pour Nompar de Caumont,
Vient d'envoyer chez lui saisir l'épice[1]
Pour empêcher qu'il n'ait mal au poumon.
Ton le ronton ton, ton le ronton ton.

C'est un ingrat qui, loin de reconnaître
Ce que pour lui l'on a d'attention,
Suivi de gens qui l'appellent leur maître,
Défend l'épice et fait rébellion[2].

1. Lors de la visite opérée dans une maison qui lui appartenait, rue Saint-Dominique.

2. Marais raconte ainsi les faits : « On a fait une perquisition dans une maison qui appartient au duc de La Force, et où on dit qu'il y a un magasin de marchandises. Cela s'est fait de la part du lieutenant de police, qui y a envoyé deux commissaires du Châtelet en vertu d'une ordonnance générale qui permet de visiter tous hôtels, communautés et autres maisons pour découvrir les marchandises déposées. Cette maison est dans la rue Saint-Dominique ; le duc de La Force y a son suisse et sa livrée, ses équipages et sa bibliothèque. On y est entré, on a visité tout, on n'a rien trouvé. Le duc de La Force, qui demeure rue Taranne, a été averti ; il est venu ; il a trouvé les commissaires en chemin qui revenaient dans un fiacre. On a parlé de carrosse à carrosse. Il a demandé l'ordonnance ; on la lui a donnée ; il l'a lue et emportée au Palais-Royal. Un de ses gens a un peu houspillé un des assistants et des com-

Le lendemain se fit une assemblée.
Parmi les ducs est Nompar de Caumont,
Qui tout d'abord, en cervelle troublée,
Interrompit monsieur de Lamoignon[1].

Alors, surpris, le président de Mesme
Lui dit tout haut : Monsieur, taisez-vous donc.
Pairs, conseillers, tous parlèrent de même ;
Chacun cria : Mettez qu'il interrompt.

missaires. Voilà le fait tel qu'il est dans un *Mémoire* des Ducs. » Mais il est probable que l'on voulait en atténuer la gravité, puisque Barbier prétend que le duc déchira l'ordonnance et qu'il y eut procès-verbal de rébellion.

1. Le duc de La Force s'étant trouvé au Parlement voulut interrompre M. l'avocat général de Lamoignon ; on lui imposa silence, on le fit sortir et il fut decrété d'ajournement personnel le 21 février 1721. (M.) — On lit à ce sujet dans le *Journal* de Barbier : « Hier vendredi, 21 février, les princes et ducs furent assemblés au Parlement, non sur la première affaire du duc de La Force, mais sur la visite qui a été faite dans la maison qui lui appartient et où il a déchiré lui-même l'ordonnance de M. Baudry, lieutenant de police. M. le duc de La Force était lui-même en habit de duc et pair à la grand'chambre. On ne savait pas de quoi il serait question ; on dit que quand M. de Lamoignon, avocat général, a parlé, M. le duc de La Force l'a interrompu une première fois, et que M. de Lamoignon lui a répondu qu'il n'y avait que le roi qui était en droit de l'interrompre ; que nonobstant cela, M. le duc de La Force lui dit encore sur quelque chose que cela n'était pas vrai, et que M. le premier président dit : « Huissiers, faites sortir le duc de La Force », et qu'il était sorti. Ce qui est certain, c'est que d'un avis presque général sur cette affaire, il a été décrété d'ajournement personnel : ce qui l'interdit des fonctions d'honneur de duc et pair. On dit aussi qu'il a été décidé qu'il subirait l'interrogatoire debout, nu-tête, sans chapeau et sans épée. »

Que ce vilain se retire, qu'il sorte;
C'est de son cas dont il est question.
Et vous, huissiers, ouvrez vite la porte,
Et, s'il ne sort, qu'on le traîne en prison.

Ledit Nompar, avec mine funeste
Se retirant, s'exprime sur ce ton,
Disant : Je sors, messieurs, mais je proteste.
C'est à l'instar du petit Saint-Simon.

Étant dehors, on reprit l'audience.
Contre Nompar a requis Lamoignon[1],
Disant : Il faut punir son insolence.
Écoutez bien cette conclusion :

D'ajournement contre lui qu'on décrète.
Légère encore est la punition,
Et c'est ainsi, messieurs, qu'il faut qu'on traite
Qui, comme lui, fait malversation.

Tout d'une voix chacun dit qu'il approuve,
Qu'il est d'avis de la conclusion,
Hors un certain qui dans ce cas se trouve[2].
Il veut parler, mais d'abord on répond :
Ton le ronton ton, ton le ronton ton.

1. Georges de Lamoignon de Blancmesnil (1683-1772) fut successivement avocat général, président à mortier au Parlement, premier président de la Cour des Aides (1746) et chancelier (1750).
2. Le duc d'Antin. (M.)

ÉPIGRAMMES

SUR

LE DUC DE LA FORCE

Le duc de La Force,
Marchand de savon,
Qui n'a que l'écorce
D'un aussi beau nom,
Tout le long de la rivière,
Aux Grands-Augustins,
Pour fournir les lavandières,
Tient des magasins.

Depuis que la Banque s'est évanouie,
Le duc de la Force a pris son parti;
Il s'est mis dans le négoce,
Laire lan laire,
Il vend du savon d'Écosse;
Ah! qu'il est bon là!

Le grand nom de Caumont
Rime à Chaumont

Ainsi que Fleuriau
A Landivisiau.
Nous allons bientôt commencer
A jouir de notre fortune.
Amis, nous allons commencer
Jusqu'à l'empire de la Lune,
Puisqu'enfin Landivisiau
A pris pour commis Fleuriau.

J'avais résolu de me taire
Et désormais de ne plus faire
Ni vaudeville ni chanson.
Mais quoi ! pour ce duc mercenaire,
Une folle comparaison
M'arrache un conseil salutaire.

Tu n'as que deux partis à prendre[1],
La Force : l'un est de te pendre
Ou bien de t'éloigner d'ici.

1. Conseil qu'on lui donna, après l'arrêt du Parlement rendu contre lui le 21 février 1721, les chambres assemblées avec les ducs et pairs, par lequel il a été décrété d'ajournement personnel pour s'être opposé à la visite qui avait été ordonnée être faite en sa maison que l'on disait remplie de marchandises. (M.) — La version de Marais est toute autre : « Le Régent a dit au duc de La Force : « Que n'allez-vous à vos terres et que n'abandonnez-vous « toutes ces marchandises ? » Il a demandé depuis à ses amis si cela voulait dire qu'il était exilé dans ses terres, et on a dit dans le monde qu'il l'était. »

Fais ainsi que l'a fait ton maître[1],
Et pars pour le Mississipi,
Mais crains de t'y faire connaître.

LE JUGEMENT

DU

PROCÈS DU DUC DE LA FORCE

Or écoutez, petits et grands :
Nos seigneurs étant sur les bancs[2]
Pour condamner le monopole,
De Mesme alors prit la parole
Et dit : Qu'on appelle Orient !
D'abord parut le patient.

On lui dit d'un ton aigre-doux :
Il faut vous mettre à deux genoux ;
Apprenez que la cour vous blâme
Et qu'elle vous déclare infâme
Pour avoir prêté votre nom
A Jacques-Nompar de Caumont.

1. Law. (M.)
2. L'arrêt du Parlement fut rendu le 12 juillet.

Après lui comparut Duparc[1],
Suivi de Landais[2] et Bernard[3],
Auxquels d'une voix claire et nette
On dit : La cour vous admoneste;
Soyez plus sages à l'avenir,
Ou bien on saura vous punir.

Ensuite on fit entrer Caumont,
Auquel on demanda son nom,
S'il est parent ou domestique
De cette troupe magnifique
De crocheteurs et de commis,
Enfin s'il est de leurs amis.

Mais Nompar ayant dit que non[4],
La cour lui demanda raison
D'avoir promis de grosses sommes
Afin qu'on lui livrât des hommes

1. Tailleur, beau-père de Bernard.

2. « Landais, qui est un Malouin, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, a fait venir bien des marchandises d'un vaisseau vendu à Saint-Malo, et ce sont celles trouvées aux Augustins. » (*Journal de Marais.*)

3. Intendant du duc de La Force.

4. « Tous les accusés ont été entendus et M. le duc de La Force lui-même, qui a bien parlé, qui a protesté, comme s'il était devant Dieu, qu'il ne connaissait point le chevalier Landais, qui s'est expliqué éloquemment, et qui n'a été embarrassé que pour le cautionnement par lui prêté pour Bernard son secrétaire dans une société de la Louisiane. » (*Journal de Marais.*)

Pour envoyer bien loin d'ici,
Habiter le Mississipi[1].

Caumont dit, sans se desserrer :
Messieurs, il faut vous déclarer
Que, si vous punissez ce crime,
Vous pendrez plus d'une victime.
Plusieurs confrères que je vois
En ont usé tout comme moi[2].

On lui fit cette question :
Comment êtes-vous caution
De Bernard, votre secrétaire?
Monsieur, on ne saurait vous taire
Qu'un fait tellement odieux
Est indigne de vos aïeux.

Puis la cour le fit retirer
Et se mit à délibérer,
Disant quelle sera la peine

1. Dans le mémoire donné par les épiciers, le duc de La Force était accusé d'avoir fait enlever quatre cents familles, soit environ mille personnes, pour peupler la Louisiane que devait exploiter la compagnie dont il était directeur. Bernard faisait fonction de caissier, et Landais était chargé d'acheter les armes pour les émigrants; douze lieues carrées avaient été concédées à la compagnie.

2. On entend parler de M. le duc d'Antin, de MM. de Vauvré et de Saint-Aubin, maîtres des requêtes, qui étaient de part avec lui pour envoyer des hommes et des femmes pour peupler les concessions du Mississipi. (M.)

De ce marchand de chair humaine.
D'être blâmé il n'est besoin,
Tout l'univers en prend le soin.

L'admonester ne suffit pas,
Caumont n'en ferait aucun cas;
Mais, pour punir son avarice,
Il faut confisquer son épice,
Ses mirobolans, et son zin,
En un mot tout son magasin.

Ainsi finit le jugement[1].
Plaignons ce triste événement.

1. Qu'Orient sera blâmé et condamné en 100 livres d'amende, le chevalier Landais, Bernard et Duparc admonestés et 20 livres d'amende. Le contrat de marchandises fait par Landais à Orient déclaré nul, et à 6,000 livres de dommages et intérêts envers les épiciers. (M.) — L'arrêt ainsi résumé est fort incomplet, et il y manque ce qui a trait au principal accusé; il nous paraît donc utile d'en transcrire les dispositions omises : « Sera tenu le dit Henri-Jacques Nompar de Caumont, duc de La Force, *de se comporter à l'avenir d'une manière irréprochable et telle qu'il convient à sa naissance et à sa dignité de pair de France*. En outre, la Cour condamne Charles Orient à être blâmé à genoux, le condamne à 100 livres d'amende, le déclare déchu de sa maîtrise, et lui fait défense de s'immiscer dans le commerce; condamne Bernard, Landais et Duparc à être admonestés, et à aumôner chacun la somme de 20 livres au profit des prisonniers de la Conciergerie, leur fait défense de récidiver; condamne Orient, Bernard etc., en 6,000 livres de dommages-intérêts envers lesdits maîtres et gardes des marchands épiciers, et aux dépens du procès; ordonne que toutes les marchandises comprises en la saisie seront vendues, etc. »

Est-il rien de si déplorable
Que cette histoire lamentable?
Elle ferait fendre le cœur
Si Nompar avait quelque honneur[1].

RIME ANGLAISE

CONTRE

LES OFFICIERS GÉNÉRAUX

DE LA MARTINIQUE

Je t'écris, mon ami,
Comme le gouvernement de Martinique
Ly être bien conduit
Partout plein de fanatiques,
Qui se croire beaucoup d'esprit;
J'en ris, toi riras aussi;

1. « Pour la note du duc de La Force, remarque Marais, elle est et demeurera à perpétuité dans l'arrêt pour sa honte et le déshonneur de sa maison. Les juges ont été persuadés, à entendre Orient, que c'était un fripon. » Et ailleurs : « On a chanté des chansons sur le jugement du duc de La Force, sur l'air des *Pendus ;* il ne perdra pas une petite miette de honte. »

Le monsieur général et Bénard[1],
Qui l'être de si fins renards,
Ly plumer la poule comme diable,
Sans quartier je dis ly être impitoyable,
Mais cela faire grand bruit,
Le monde entendre l'argent sonner dans réduit.
Le Malherbe[2] qui l'autre fois un laquais
L'y être à présent dans tout secret,
Et La Bessière à l'intendant ly servir de chat,
Sur pauvres Anglais qui être les rats,
L'un être bon singe, l'autre agent,
Pour le Feuquière[3] ly être confus
Ly baille un ordre aujourd'hui, demain, ne souvient plus
Ly être irrésolu, ly être facile,
Car le gentilman ou un gille
Tenir même place chez lui,
Puisqu'on y voit aujourd'hui
Un rogue de soldat Thery
Fouetté autrefois, pour un crime commis,
Dans un bel fauteuil assis,
N'a pas avoir tort, ceux-là qui en ri.
Le monsieur Cornet et sa moitié,
Qui être cause de ces sales affaires,

1. Intendant de ladite île. (M.) — Charles Bénard, commissaire de marine, intendant au port de Rochefort, installé en juin 1719, comme intendant des îles du Vent de l'Amérique.
2. Commissaire général d'artillerie. (M.)
3. Par de Feuquières, lieutenant général aux îles du Vent, depuis 1717, et gouverneur de la Martinique.

Savent bien se rendre nécessaires.
Ly conduire bien le gibier
Pour l'y témoigner la bonne amitié;
Justice l'y être rendue, ho ciel! quelle pitié!
Ami, toi voir le procureur de Hauterive,
Ly tenir place aussi sur cette rive,
Ly conseiller ce bel Laurent sot,
Ly être, ly avoir fait, n'a pas à dire mot.
Contriman n'a pas être étonné,
Ly être un galant, avec poil doré,
Que quand une fois l'y parlé
Tout aussitôt l'y décidé,
Ly promettre tout, ly pas tenir rien,
Ly n'a pas tenir cœur, ly traite avec vanité,
Qui ne pouvoir pas, avec tout son bien,
Payer ses dettes et larcins, je dire la vérité :
Tout être fait ici avec point de rappel
Par cette infernale séquelle,
Une qui tue, qui friponne,
Une qui calomnie, l'autre qui empoisonne,
Ly être pendu très promptement
Mais si l'y tenir de l'argent
Ou si ly connaisse une p..... de grand gens,
Tout aussitôt de noir ly devenir blanc.
Sage conduite de ce double triumvirat
Aidé de ce bel triumconat,
Qui ne connaître pas Dieu, ne craindre pas la peste,
Prendre garde aussi au bel jeu du reste.
Sus, réveillez-vous conseillers, non pas tous,
Je dire pour ceux qui savent juger des coups,

Vous gentilmans et habitants,
Vous, être menés comme des manans,
Ouvrez les yeux que ferméz,
Pensez des Romains à la fermeté,
Ou si vous voulez être menés
Partout par le bout du nez,
Vous pouvez continuer,
By God, j'en riré,
Farewell countrymen [1].

DUBOIS

ET

LA CONSTITUTION *UNIGENITUS*

Or admirez, peuple françois,
L'adresse de l'abbé Dubois;
Ses intentions il déguise :
Car ce bon père de l'Église
Fait disperser plusieurs savants
Pour éclairer les ignorants.

1. Écrit au dos de la pièce : *Pour M. le général de Feuquières.*

On n'a plus besoin dans Paris
De tous ces beaux et bons esprits,
Mais il en faut dans la province,
Où gens oiseux, de savoir mince,
Ont de la Constitution
Une sotte prévention [1].

Donc à Villeneuve-le-Roi
D'Asfeld [2] s'en va prêcher la foi;
Vers Tulle, Rollin l'on dépêche;
C'est à Quimper que Begon prêche,

1. L'avocat Barbier écrit dans son *Journal,* au mois de mars : « L'affaire de la Constitution paraissait être assoupie depuis l'enregistrement du Parlement et les ordres de M. le Régent de n'en plus parler ni écrire; elle est plus réveillée que jamais. Il a paru une petite liste imprimée contenant les noms de deux cents personnes, qui ont appelé de la Constitution tout nouvellement. M. Baudry, lieutenant de police, en manda dix, dont l'abbé d'Asfeld était le premier. Il leur demanda s'ils avaient ce petit livre; qu'ils savaient là-dessus l'intention du roi et de M. le Régent. Ils répondirent qu'oui; qu'au surplus le roi était maître de leurs biens et de leurs personnes; mais qu'il ne pouvait point les contraindre à pécher, et que le silence où il demeureraient seraient un péché. » Dubois, décidé à poursuivre ces récalcitrants dont l'opposition ne pouvait que retarder sa nomination au cardinalat, exila les plus notables d'entre eux.

2. L'abbé d'Asfeld, dont le nom figurait le premier sur la liste alphabétique des nouveaux appelants, avait été d'abord exilé à la Rochelle, puis à Auxerre. « Il a obtenu, dit Marais, un changement de son exil et est envoyé à Saint-Florentin. Depuis, cela a encore été changé, et on l'envoie à Villeneuve-le-Roi, où l'air est meilleur. »

Car c'est prêcher la vérité
Que d'être ainsi persécuté.

Outre ces trois graves docteurs [1],
Plusieurs autres iront ailleurs,
Et partout sauront de la bulle
Au jour mettre le ridicule,
Quand partout les verrez courir
Pour n'avoir pas voulu mentir.

Quand chacun d'eux arrivera,
Tout le peuple s'informera
Quelle a pu donc être l'offense
Des gens de si sainte apparence.
Il faudra, pour le contenter,
Toute l'histoire raconter.

La bulle du pape Clément
Condamnait indifféremment
Le langage et la foi des pères.
Ces gens, dit-on, par trop austères;
N'ont jamais pu l'abandonner
Dans leur manière de parler.

1. « Les lettres de cachet volent partout contre les renouvelants. M. Lefèvre, docteur de Sorbonne, est relégué à Tréguier; M. Begon, à Quimper; M. Rollin, dénonciateur de M. de Soissons, à Tulle; M. Tabourin, à Luçon, M. Maillard, à Dol; le P. Goffard, de l'Oratoire, à Aire; le P. Boyer, aussi de l'Oratoire, à Rhodez. » (*Journal de Marais.* — Voir, à ce sujet, la pièce qui a pour titre l'Exil des nouveaux appelants, ci-après p. 86.)

Des prélats s'étaient contentés
De croire au fond les vérités,
Sans s'embarrasser du langage
Qui de tout temps est en usage,
Mais ceux-ci veulent qu'un chrétien
Sur la foi ne gauchisse en rien.

Or l'on trouve à redire en eux
De ce qu'ils sont si scrupuleux,
Qu'ils prétendent qu'en conscience
Chacun doit parler comme il pense,
Et que c'est trahir son devoir
De dire que le blanc est noir.

Les peuples, s'ils ne sont oisons,
Applaudiront à leurs raisons,
Qu'ils trouveront belles et bonnes;
Puis s'attachant à leurs personnes
Diront tous sans exception :
Fi de la Constitution!

Or prions le doux Rédempteur
Du plus profond de notre cœur,
Pour que de ces saints missionnaires
Puissent les travaux salutaires
Faire honnir de plus en plus
Cette bulle *Unigenitus.*

LA

DISGRACE DE SIMONNE

LE COMPÈRE.

Eh ! bonjour, dame Simonne[1],
Qu'as-tu donc fait de Colin ?
Tout le village[2] s'étonne
Qu'il ne file plus ton lin.
Il est d'un si bon plumage,
Il est d'un si beau parage,
Et comment donc, et pourquoi,
S'est-il éloigné de toi[3] ?

1. Chanson sur les regrets de Mme de Parabère. (M.) — Dame Simonne personnifie Mme de Parabère, et Colin le Régent.

2. Asnières. (M.) — Le Régent avait donné à Mme de Parabère une maison à Asnières, où il alla la voir pendant assez longtemps ; mais, un jour qu'il faillit périr en passant le bac dont la corde s'était rompue, il fit abandonner à sa maîtresse cette résidence.

3. Mathieu Marais, toujours bien informé, indique les versions qui circulaient au sujet de cette rupture. « Le Régent, écrit-il, a congédié Mme de Parabère, et lui a conté tout doucement le mot de Mahomet, qui dit à sa maîtresse : « Voilà une belle tête, je la ferai couper quand je voudrai. » Ce trait historique ne plut point à la dame, qui est partie pour Beauran, auprès de Beaumont, et qui, de là doit aller dans une terre peu éloignée. » Et, plus loin : « On dit qu'il a découvert que Mme de Parabère entretenait toujours

LA COMMÈRE.

Ah ! vraiment, mon cher compère,
Vous ignorez mes malheurs.
Ce berger ne m'aima guère ;
Dans nos premières ardeurs,
Je voulus user d'adresse
En lui ôtant ma tendresse ;
Mais Colin plus fin que moi
S'aperçut du double emploi[1].

Il en conçut tant d'ombrage,
Il m'en voulut tant de mal,
Que pour venger cet outrage
Il éloigna son rival[2] ;

correspondance avec le chevalier de Beringhem, par le moyen de M. de Breteuil, intendant de Limoges, qui lui envoyait les lettres du chevalier dans ses paquets. On trouve ces Breteuil partout ; mais ils ne se mêlent pas de bonnes affaires. »

1. L'aventure en question remontait au mois de janvier de la même année. « On a su que le Régent est allé chez Mme de Parabère, dans le carrosse du marquis de Biron, avec un seul laquais, qu'il est entré par surprise dans sa maison, qu'il l'a trouvée avec quatre jeunes gens, et entre autres le chevalier de Beringhem, dont il est jaloux, qu'il a battu sa maîtresse et l'a jetée par terre, et qu'elle s'est relevée et lui a chanté pouille, et qu'il est revenu au Palais-Royal, où il a voulu engager Nocé à les raccommoder ; mais il n'a pas voulu s'en charger. *Il l'aime à la rage.* » (*Journal de Marais.*)

2. L'amour violent que le Régent éprouvait pour Mme de Parabère le fit sortir en cette circonstance de sa modé-

Il me dit tout en colère :
Par la morbleu ! je veux faire
Tout seul chez vous la moisson
Et l'œuvre de la maison.

Je répandis quelques larmes
Pour apaiser sa fureur ;
Je fis éclater mes charmes
Et feignis quelque langueur,
Mais je ne pus si bien faire,
Ni conduire mon affaire,
Qu'il ne reconnût en moi
Que je lui manquais de foi.

D'abord il n'en fit usage
Et parut m'aimer si fort,
Que je me crus au village
La maîtresse de son sort.
Mais Colin, ce bon apôtre,
Se rendit maître d'une autre,
Et me chassa de ces lieux[1]
Qui semblent faits pour les dieux.

Hélas ! tout ce qui me glace
Dans un si pénible état,

ration habituelle. Lui qui tolérait d'ordinaire ses rivaux à la cour sans leur témoigner ni haine, ni jalousie, exila à Limoges le chevalier de Beringhem. Mais, comme on a pu le voir, ce fut sans succès.

1. Asnières. (M.)

C'est qu'une autre a pris ma place,
Dont les traits ont plus d'éclat[1].
Elle est plus jeune et plus belle;
J'ai beaucoup moins d'esprit qu'elle;
Elle me le retiendra
Jusqu'au jour du *Libera.*

LE COMPÈRE.

Mais aussi, dame Simonne,
Dans un tel contentement,
Pourquoi diable être friponne
Et tromper impunément?
Un trop grand feu vous allume,
Trop de désirs vous consume.
Allez, de votre dépit
Tout le village se rit.

1. Allusion à Mme d'Averne. « On parle beaucoup de Mme d'Averne, qui est très belle et que le Régent voudrait avoir. Les articles sont proposés, mais non encore acceptés. Cent mille écus pour elle, une compagnie pour son mari... Elle s'appelle de Brégy, en son nom, est fille de condition, jeune, belle et bien faite. Son mari s'appelle Ferrand d'Averne, il est lieutenant aux gardes. Il a l'incommodité de tomber du haut mal; cocu de plus, non pas d'aujourd'hui. — On a dit que, de même que le Parlement n'a pas voulu rentrer dans Paris qu après que Law en serait dehors, ainsi Mme d'Averne n a voulu se livrer qu'après que Mme de Parabère serait chassée. Ainsi elle a le triomphe entier. » (*Journal de Marais.*)

SCÈNES COMIQUES

SCÈNE I.

M. ET MADAME D'AVERNE[1].

MONSIEUR.

J'AI reçu tout l'argent[2], et vous êtes livrée,
M'amour; la d'Ibagnet et Biron, dès ce soir,

1. « Le Régent triomphe avec sa nouvelle maîtresse, Mme d'Averne... Les poètes se sont exercés à faire une parodie de trois scènes. L'une est entre le mari et la femme, où le mari excite la femme à se rendre. La deuxième est de la femme toute seule, qui dit qu'elle ne résiste qu'à cause de son galant, M. d'Alincourt, qu'elle a peine à quitter. La troisième est entre M. d'Alincourt et elle. Là, ils se font des reproches ; elle dit que le Régent est de son goût ; le marquis lui répond qu'il lui a connu un appétit plus grand ; et, enfin, il finit par la mépriser et par dire qu'il la verra bientôt chanter sur le Pont-Neuf. » (*Journal de Marais.*)

2. *Les Mémoires de Maurepas* assurent que le mari avait préparé lui-même la négociation et réglé les conditions du marché ; la conduite qu'il tint et le langage qu'on lui prête ici justifient pleinement cette assertion. Il reçut tout d'abord un brevet de capitaine aux gardes ; et Marais écrivit à ce propos : « Le mari est très content, *il a eu aussi sa corbeille.* » Deux mois après, nouvelle faveur : « Le Régent lui a donné le gouvernement de Navarreins en Béarn, que M. de Louville a vendu 80,000 livres qui n'ont guère coûté à payer. On lui a donné aussi le cordon rouge.

Pour finir le marché doivent nous venir voir[1];
Enfin vous triomphez! Parabère exilée
Est un gage assuré de l'amour du Régent;
Mais, mieux que ses discours, j'en croirai son argent.
C'est un amant solide, il n'a rien de frivole,
Et pour toute raison nous compte des pistoles;
Car c'est là le vrai point, tout le reste est phœbus.

MADAME.

Vous le voulez, monsieur, je vous ferai cocu,
Bientôt sur votre front le Régent de la France
Plantera le grand bois.

Le Régent demandait à celui qui lui avait porté tous ces présents, s'il était bien content : — *Content, monseigneur! les cornes lui en sont venues à la tête,* répondit le Mercure. »

1. L'on s'étonne de trouver ici le nom de Mme d'Ibagnet. C'était la femme du concierge du Palais-Royal, dont l'honorabilité nous est garantie par le témoignage de Duclos. « Attaché à la maison d'Orléans dès son enfance, dit l'historien, d'Ibagnet avait vu naître le Régent, il l'aimait tendrement et le servait avec zèle, lui parlant avec la liberté d'un vieux domestique et avec la droiture et la vérité d'un homme digne d'être l'ami de son maître... Quelquefois, un bougeoir à la main, d'Ibagnet le conduisait jusqu'à la porte de la chambre où se célébrait l'orgie. Le Régent lui dit un jour en riant d'entrer. « Monseigneur, « répondit-il, mon service finit ici : je ne vais point en si « mauvaise compagnie, et je suis bien fâché de vous y voir. » Une autre fois, il traita comme le dernier des hommes Cauche, valet de chambre et Mercure du Régent, sur ce que ce domestique avait séduit une fille de douze à treize ans pour la livrer à son maître. » Il n'est pas vraisemblable que d'Ibagnet permît à sa femme de prendre part à des menées pour lesquelles il manifestait une si profonde répugnance.

MONSIEUR.

C'est corne d'abondance.
Cocu, soit! que me fait le chimérique affront?
Ce titre n'est vilain que pour ceux qui le sont
Gratis; mais par l'argent on adoucit la honte.
Que m'importe, après tout? je ferai mieux mon compte;
Soyons riches, morbleu! moquons-nous de l'honneur,
Ce n'est qu'aux sots à qui cocuage fait peur;
Il n'est pour la faveur de route plus commune
Et c'est par ce canal qu'à présent la fortune
Chez les plus hauts huppés de la cour s'introduit.
De Prie a plus gagné à partager son lit
Avec le duc borgnon, qu'il n'eût fait à la guerre;
Et tant d'autres que lui.

MADAME.

Mais que dira ma mère?
Doutez-vous que ceci n'excite son courroux?

MONSIEUR.

Votre mère, mon Dieu, ne vaut pas mieux que vous.

MADAME.

J'appréhende surtout mes quatre oncles Boissise.

MONSIEUR.

Vos oncles, l'un est gueux, les autres sont d'église.

Pour apaiser leurs cris, sur eux on répandra
Les grâces, les faveurs[1].

MADAME.

Mais chacun glosera[2].
Le public déchaîné.....

MONSIEUR.

Beau sujet de contrainte !
Craignons de rester gueux, n'ayons point d'autre crainte.
Mais cessons ces discours, je vous l'ai déjà dit,
J'ai donné ma parole, et cela vous suffit.

SCÈNE II.

MADAME D'AVERNE.

Va, ce n'est pas pour toi qu'ici je capitule,
Si je parais avoir encor quelque scrupule,

1. « La famille de la dame est très fâchée; mais c'est une affaire faite. Il faut en revenir à ce que disait le duc de La Feuillade : « Il n'y a pas si bonne famille où il n'y ait des « p... et des pendus. » (*Journal de Marais.*)

2. « On a appliqué à cette aventure l'hémistiche de Virgile :

... *Facilis descensus* Averni,

et le rameau d'or que la Sibylle montra à Énée, sans lequel on n'y pouvait entrer :

Hoc sibi pulchra suum ferri Proserpina munus
Instituit.....
Carpe manu, namque ipsa *volens, facilisque sequetur.* » (*Ibid.*)

Ce n'est pas sur le fait d'un mari; mais mon cœur
Sensible encore aux traits de cette vive ardeur,
Que depuis plus d'un an d'Alincourt a fait naître,
Gémit d'être infidèle... Ah! je le vois paraître;
Que faire, malheureuse, en ce fatal moment?
De quel œil dois-je encor regarder mon amant?
Sans doute il vient ici ranimer ma tendresse,
Cachons-lui, s'il se peut, ma nouvelle faiblesse.

SCÈNE III.

MADAME D'AVERNE ET M. D'ALINCOURT[1].

MONSIEUR.

Un bruit assez étrange est venu jusqu'à moi,
Madame, et je l'ai cru trop peu digne de foi.
On dit, et sans frémir je ne puis le redire,
Qu'avec vous le Régent...

1. « La dame était maîtresse du marquis d'Alincourt, qui est au désespoir de cette quitterie, et qu'on a entendu dire aux Tuileries au comte de Brégy, son frère: — La c... m'avait promis de n'en rien faire et qu'elle aimerait mieux coucher avec un Savoyard qu'avec lui. » Le vieux maréchal de Villeroy se réjouissait fort de ce qui causait le désespoir de l'amant sacrifié. « Il en a fait ses compliments au prince, écrit Marais, et a dit que cela allait renvoyer le marquis d'Alincourt son petit-fils à sa femme, mademoiselle de Boufflers, qu'il a épousée depuis peu, et raccommoder un ménage en en brouillant un autre. Voilà comment la cour se joue de la débauche. » (*Journal de Marais.*)

MADAME.

Bon, bon, vous voulez rire.

MONSIEUR.

Non, la peste m'étouffe ! à présent je le crois,
Vous l'écoutez, ce bruit, avec trop de sang-froid
Pour m'en faire douter.

MADAME.

Mais vous n'êtes pas sage,
Marquis, vous m'irritez par tout ce badinage.

MONSIEUR.

Éclaircissons ce fait, parlons sérieusement.
Est-il vrai qu'avec vous doit coucher le Régent ?
Vous ne répondez rien, ce silence m'étonne.

MADAME.

Mais qui vous a chargé du soin de ma personne ?
Je puis comme il me plaît user de mes appas,
Ils sont à moi.

MONSIEUR.

D'accord, je n'en disconviens pas.
Mais depuis plus d'un an j'en suis dépositaire,
Tout Paris le sait bien, et même mon grand-père
Me voyait à regret employer ma vigueur
A servir vos désirs ; j'avouerai mon erreur.
J'avais cru que par là j'aurais droit sur votre âme ;

Mais puisque vous servant d'un droit acquis aux dames
Vous voulez être ingrate, il faut vous imiter.
J'irai porter ailleurs mes vœux; sans me vanter,
Je crois facilement pouvoir trouver fortune.

MADAME.

Je le crois bien, marquis, de la blonde et la brune,
Vous aurez à choisir : un seigneur comme vous
N'en peut jamais manquer; bon, vous êtes bien fou
De vous fier à moi, vous gagnerez au change.
Il n'est point, sous vos lois, de cœur qui ne se range.
Beau, bien fait, vigoureux...

MONSIEUR.

Il vous en souvient donc ?
A parler franchement, votre nouveau mignon
A plus d'argent que moi, mais, par ma foi, du reste
Je ne troquerais pas.

MADAME.

Et qui vous le conteste ?
C'est mon goût.

MONSIEUR.

Votre goût ? Eh ! mon Dieu, depuis quand ?
Je vous avais connu l'appétit plus gourmand.
Je ne m'attendais pas à cette repartie.

MADAME.

Savez-vous bien, monsieur, que la plaisanterie
Commence à me lasser ?

MONSIEUR.

Brisons là, j'y consens,
Aussi bien mon courroux s'est contraint trop longtemps.
Pour la dernière fois, vous me voyez, ingrate.
Mais n'appréhendez pas que contre vous j'éclate ;
Je connais votre cœur et dois vous mépriser,
Et même cet amant qui vient me déplacer,
Vous faisant éprouver toute son inconstance,
Sans que j'en prenne soin remplira ma vengeance ;
Avant qu'il soit trois mois, cent burlesques chansons
Feront de vos attraits l'énumération,
Et jusqu'à l'Apollon de la Samaritaine,
Tous à vous célébrer emploieront leur veine.

LA CEINTURE DE VÉNUS[1]

Pour la mère des Amours
Les Grâces autrefois firent une ceinture.
Un certain charme était caché dans sa tissure.
Avec le talisman la déesse était sûre
De se faire aimer toujours.
Eh ! pourquoi n'est-il plus de semblable parure ?

1. Vers d'Arouet, au sujet d'un ceinturon que Mme d'Averne donna au Régent. (M.)

De la même manufacture
Sortit un ceinturon pour l'amant de Vénus,
Mars en sentit d'abord mille effets inconnus;
Vénus, qui fit le don, ne se vit pas trompée.
Aussi, depuis ce temps, le sexe est pour l'épée.
Les Grâces, qui pour vous travaillent de leur mieux,
Ont fait un ceinturon sur le même modèle.
Que ne puis-je obtenir des dieux
La ceinture qui rend si belle,
Pour l'être toujours à vos yeux!

UN MAGISTRAT

A LA

TOILETTE DE VÉNUS[1]

La plus austère probité
Se dément dans l'adversité.
On voit le chef de la finance[2],

1. Cette chanson a été faite sur ce que M. de La Houssaye, se sentant branler dans le manche, alla trouver un matin Mme de Parabère, pour la prier de le soutenir auprès du Régent. (M.) — Il y a ici une erreur évidente; c'est de Mme d'Averne, non de Mme de Parabère qu'il est question, ainsi que le prouve la note du mot *Vénus*.

2. Félix Le Pelletier de La Houssaye, contrôleur général des finances. (M.)

Ce magistrat plein de vertus,
Qui prévoyant sa décadence
Porter son encens à Vénus[1].

A sa toilette l'autre jour,
Il vint pour lui faire sa cour;
Un magistrat à la toilette
Parut un spectacle nouveau,
Pour rendre la scène complète
Il n'y manquait que d'Aguesseau.

Selon le temps et la saison,
L'honnête homme devient fripon ;
Car au moindre revers funeste,
Ainsi que Rousseau nous l'a dit,
Le masque tombe, l'homme reste
Et le héros s'évanouit.

DUBOIS CARDINAL

Or écoutez la nouvelle[2]
Qui vient d'arriver ici :
Rohan, ce commis fidèle,

1. Mme d'Averne. (M.)
2. « Ce soir 25 juillet, écrit Marais, est arrivée la nouvelle de Rome que le pape avait donné le chapeau de cardinal

A Rome a bien réussi [1].
Mandé par Dubois, son maître,
Pour acheter un chapeau,
Nous allons le voir paraître
Et couvrir son grand cerveau.

Que chacun se réjouisse !
Admirons Sa Sainteté,
Qui transforme en écrevisse
Ce vilain crapaud crotté [2].

à Mgr l'archevêque de Cambrai, autrement l'abbé Dubois. On croyait ce chapeau perdu, mais le voilà retrouvé. La famille du pape, qui n'est pas riche, en a touché de bon argent, et a mieux fait que le défunt qui promettait et ne tenait point. » Et Barbier ajoute de son côté : « Dubois doit être bien content d'être prince de l'Empire par son archevêché et prince de l'Église. On dit que ce chapeau de cardinal qui a été demandé par les princes étrangers, c'est-à-dire par l'empereur et le roi d'Espagne, coûte au Régent quatre millions. » Lemontey, qui a retracé, d'après les documents conservés aux Archives des affaires étrangères, les intrigues laborieuses de cette négociation, estime qu'elle coûta huit millions à la France.

1. Le cardinal de Rohan, qui se trouvait à Rome pour le conclave, partageait avec l'abbé de Tencin le soin des intérêts de Dubois.

2. Innocent XIII devait la tiare à l'appui de la France, qu'il avait obtenu en promettant le chapeau à Dubois. Si sa promesse eût été seulement verbale, il en eût sans doute indéfiniment retardé l'exécution ; mais l'abbé de Tencin avait exigé un engagement écrit. « Après les cérémonies de l'exaltation, raconte Duclos, Tencin somma le pape de tenir sa parole. Le pontife, naturellement vertueux, qui s'était laissé arracher ce malheureux écrit dans une vapeur d'ambition, répondit qu'il se reprocherait éternellement d'avoir aspiré au pontificat par une espèce de simonie, mais qu'il

Après un si beau miracle,
Son infaillibilité
Ne doit plus trouver d'obstacle
Dans aucune Faculté.

Les mœurs de notre Éminence,
Son esprit, sa probité
Sont aussi connus en France
Que sa grande qualité [1].

n'aggraverait pas sa faute par la prostitution du cardinalat à un sujet si indigne. L'abbé de Tencin, qui ne comprenait pas trop ces délicatesses de conscience, insista avec chaleur. Le pape résista avec fermeté. Quand celui-ci parlait de sa conscience, l'autre opposait son honneur et celui de Dubois. Ces deux hommes réunis n'en paraissaient pas plus forts au Saint-Père. La lutte dura longtemps et à différentes reprises. Tencin, voyant qu'il ne pouvait persuader le pape par des raisonnements, le menaça de rendre le billet public. Le Saint-Père effrayé crut qu'il valait mieux encore épargner ce scandale à l'Église que de s'opiniâtrer à refuser un chapeau dont l'avilissement n'était pas sans exemple. » Il s'exécuta, et Dubois fut cardinal.

1. « 26 *juillet.* — Le Régent a présenté au roi le nouveau cardinal Dubois, et lui a dit qu'il n'y avait point d'homme dans son royaume qui eût rendu de plus grands services que lui à l'Église et à l'État. Cela se peut justifier par la part qu'il a eue aux traités d'alliance avec les couronnes étrangères et à l'accommodement de la Constitution. De savoir si l'Église et l'État en sont mieux, c'est une autre question. » (*Journal de Marais.*) Madame est plus équitable pour Dubois, qu'elle aimait d'ailleurs assez peu. Tout en raillant sa promotion au cardinalat par cette phrase singulière : « Alberoni a ainsi un copain », elle rend justice à ses talents : « Il a beaucoup de moyens, c'est incontestable, et s'il était aussi honnête homme qu'il est capable, il ne laisserait rien à désirer. »

On sait d'ailleurs les offices
Qu'il a rendus au Régent :
Aussi, pour pareils services,
Fillon au chapeau prétend.

Grand Dieu, que venons-nous d'entendre !
Et qui peut sans surprise apprendre
Qu'on ait fait Dubois cardinal ?
Non, les annales de la France
Ne nous présentent rien d'égal
A cette bizarre Éminence [1].

Autrefois dans semblable affaire
On croyait au moins nécessaire
Qu'un cardinal dût croire en Dieu :
Ce point n'est plus que bagatelle,
Et ces exemples n'ont plus lieu ;
Dubois en fournit le modèle.

Gloire à toi, Régent de la France,
Car c'est sans doute à ta puissance
Que l'arbitre de tes plaisirs

1. « Cela fait bien du tort à la religion, remarque judicieusement Barbier, de voir placer un homme connu pour être sans foi et sans religion dans une des premières places de l'Église. »

Doit cette dignité nouvelle.
Hé! pourrais-tu d'un moindre prix
Payer son service et son zèle?

UNE METAMORPHOSE[1]

CERTAIN poisson fort connu dans le monde,
Vulgairement appelé maquereau,
Se fit chérir du souverain de l'onde
En lui donnant toujours plaisir nouveau,
Rare talent, pour faire tôt fortune.
Aussi fit-il la sienne promptement,
Si qu'on le vit, non sans étonnement
Prince surtout dans la cour de Neptune.
Ce dieu bientôt du soin de ses plaisirs
Le fit passer à celui des affaires;
Tant qu'il réglait au gré de ses désirs

1. Les plaisanteries du plus mauvais goût accueillirent la promotion de Dubois au cardinalat; cette pièce en est un exemple. Elle émane du *Régiment de la Calotte*. Le bonhomme Barbier n'a pas voulu manquer une aussi belle occasion d'essayer une raillerie : « On a déjà dit que le pape était le meilleur cuisinier qu'il y eût; qu'il avait fait d'un *maquereau* un *rouget;* avant d'avoir entendu cela, j'ai dit de mon côté que le pape était bon teinturier d'avoir su mettre un *maquereau en écarlate.* »

Maints différents dans les mers étrangères.
Notre poisson s'y fit si bien valoir,
Qu'esprits malins disent que son devoir
En a souffert, et que sa politique,
Dans les traités travaillait plus pour lui,
Que pour l'honneur de l'empire aquatique.
Mais que ce soit lui-même, ou bien autrui,
Qu'il regarde, qu'importe à la critique;
Or, en tous lieux le bruit de son savoir,
Se répandit. Les plus grosses baleines
Furent d'avis qu'il méritait avoir
Sa récompense : et sur preuves certaines,
Fondaient leur dire. On l'a récompensé,
Voici comment tout cela s'est passé.
Aux grands honneurs, aux bienfaits, aux richesses
En sa faveur aussitôt l'on songea,
Mais il fit voir qu'il en avait déjà
Pour en revendre; et pour toutes largesses
Il demanda, qu'on revêtît son corps
D'un seul éclat, qui manquait au dehors,
Car sa couleur devait être éclatante.
Rouge couleur lui plut donc pour sa peau.
Mais peut-on faire un rouge maquereau?
Non, dit Neptune, et sans doute la chose
Paraîtrait monstre à nos yeux; cependant
Pour réussir et le rendre content,
Il faut en faire une métamorphose.
Quoique je sois un des plus puissants dieux,
Seul ne le puis, point ne suis glorieux,
Et vois qu'en outre il faudra qu'on implore

Celui qu'au bord du Tibre l'on adore.
Courriers d'abord en prennent le chemin,
Tant et si bien que Jupiter soudain,
Soit pour complaire à son frère Neptune,
Soit qu'il craignît la sequelle importune
Des gros poissons ami d'un tel sujet,
D'un maquereau fit enfin un rouget.
Jamais Ovide et son bon père Homère,
Chacun jadis grand métamorphoseur,
Du changement que les dieux ont su faire
Ne se seraient tirés avec honneur;
Voit-on chez eux plus subtile aventure?
Un maquereau sans changer de nature
Devient rouget. Le miracle est nouveau,
Pourtant très vrai; voici ce qu'on en pense:
Il est, dit-on, rouget en apparence,
Mais dans le fond toujours franc maquereau.

Or, écoutez petits et grands,
Un admirable événement,
Car l'autre jour notre Saint-Père,
Après une courte prière,
A par un miracle nouveau,
Fait un rouget d'un maquereau.

Pour célébrer plus dignement
Un miracle si surprenant,

Seigneur, écoutez ma requête,
Pour antienne dans cette fête
Préservez-nous du *Requiem*,
Domine, salvum fac regem.

LA

MALADIE DE LOUIS XV

VERSE-MOI, Piarrot, du vin,
Ah! que j'ons eu de chagrin :
J'étions en capilotade
De voir notre roi malade [1].
Lampons, camarades, lampons.

1. « *Jeudi*, 31 *juillet*. — Le roi est tombé malade, la fièvre lui a pris à la messe, il a été obligé d'en sortir, et il a été saigné du bras. — 1er *août*. — La fièvre du roi ayant redoublé et même avec transport, les médecins ont été en grande dispute sur la saignée du pied, que le premier médecin ne voulait pas; elle a été proposée et soutenue par le jeune Helvétius, médecin ordinaire du roi, qui, ayant tenu pendant trois quarts d'heure le pouls de Sa Majesté et senti monter et augmenter une chaleur violente, a rangé tout le monde de son avis. Le roi a été saigné du pied. Il s'est trouvé fort mal sur la fin de la saignée. Toute la cour était dans un grand effroi, mais il est bientôt revenu et a dormi pendant sept ou huit heures depuis. » (*Journal de Marais.*)

Dieu merci, ça va bien mieux;
Et j'avons vu de nos yeux
Ce prince sur sa terrasse.
Tatigué ! qu'il a de grâce !

Il est droit comme un cyprès.
Villeroy était auprès,
Villeroy son tendre père,
Et Ventadour sa mère.

Buvons-donc à leur santé,
Car ils ont ressuscité
Ce jeune et charmant monarque
Malgré les dents de la Parque.

Mais, morgué ! Piarrot, comment
Ont-ils sauvé cet enfant?
Écoute-moi, mon compère;
Je t'en vais conter l'affaire.

Il avait dans les boyaux
Quantité de bigariaux,
(Morgué ! il faut que j'arrache
Ce chien d'arbre à coups de hache.)

Il ne pouvait décocher
(Le monde en était touché)
La moindre petite selle;
Ça n'est-il pas bien cruel?

Pour dénicher les canards
En présence des Dodarts [1],
Vint troupe d'apothicaires,
Armés chacun d'un clystère.

Un Français, Suisse de nom [2],
Médecin d'un grand renom,
Auprès des princes et princesses,
Accourut plein de tendresse.

Sitôt lui tâta le pouls
Qui jabotait comme tout;
Il allait taque, taque, taque.
Le revoir, c'est un miracle.

Il le fit saigner du bras,
Puis au pied après cela;
Ensuite vint l'émétique [3]
Qui le rendit au public.

1. Claude-Jean-Baptiste Dodart était premier médecin de Louis XV.

2. Jean-Claude-Adrien Helvétius, premier médecin de Marie Leczinska, était le fils du médecin hollandais Adrien Helvétius, qui avait découvert les propriétés thérapeutiques de l'ipécacuanha.

3. « 2 *août.* — On a donné au roi, à deux fois, écrit Marais, deux grains d'émétique qui a très bien opéré, et cette médecine a achevé de le mettre hors de danger et de le guérir tout à fait de cette maladie violente et périlleuse, où il a été traité sans aucun ménagement. Il a encore dormi toute la nuit avec grande tranquillité. » Barbier nous apprend que l'émétique amena une *évacuation charmante.*

Tous ces messieurs sont bien fiers,
D'avoir mis la fièvre au fer.
Tiens, sais-tu ce que j'en pense ?
C'est la sainte Providence.

Prions donc Notre-Seigneur
Du meilleur de notre cœur
De conserver à la France
L'objet de notre espérance.
Lampons, camarades, lampons.

L'ALLÉGRESSE PUBLIQUE

VIVE le roi[1] !
Vive le roi notre espérance,
Vive le roi !
Remettons-nous de notre effroi,

1. « Paris a appris avec une joie incroyable la bonne santé du roi. Il ne se peut rien ajouter aux démonstrations de joie qui ont paru dans tous les états et toutes les conditions. Les prières, le *Te Deum,* les feux, les illuminations, les danses, les chants, les cavalcades, les fêtes bourgeoises et populaires, en un mot tout ce que l'on peut imaginer de plaisirs excessifs en ce genre, ont occupé tout Paris pendant plusieurs jours. Les poissonnières ont porté au Louvre un esturgeon de huit pieds de long, les bouchers un bœuf et un mouton ; chacun a porté son offrande,

Louis est en convalescence,
Chantons tous en réjouissance
Vive le roi !

Le peuple français en alarmes [1]
Tremblait pour lui, tremblait pour soi.
Les plaisirs succèdent aux alarmes ;
Il vit, ce prince plein de charmes.

Grands et petits, chacun s'empresse,
De marquer son amour, sa foi ;
Tous lui témoignent leur tendresse,
Tous disent dans leur allégresse :

L'on n'entend plus que ce langage.
Partout on chante, on danse, on boit ;
Feux joyeux partout sont d'usage,
C'est à qui criera davantage :

qui plus, qui moins, et les rues ont retenti jour et nuit du cri de : *Vive le roi!* On allait danser dans le Palais-Royal, et boire à la santé du roi, et, en se battant la fesse, on disait : *Et voilà pour le Régent.* Le petit peuple se faisait un roi et le promenait dans Paris. Les grands ont fait des dépenses prodigieuses en feux, fusées volantes et artifices, et on a vu à l'hôtel de Mailly, au bout du Pont-Royal, une illumination magnifique et d'un goût nouveau. » (*Journal de Marais.*)

1. « Tant qu'il avait été en danger, on avait cru que la France y était elle-même, et il régnait partout un morne silence. Dès qu'il fut rétabli, la joie fut aussi vive que la crainte l'avait été. On oublia ses propres misères pour se réjouir du bonheur commun de la nation. » (*Mém. de la Régence*).

Vivons sous son obéissance,
Qu'il nous donne à jamais la loi;
Il remplira notre espérance.
Vive le destin de la France!

Offrons-lui nos cœurs en hommage,
Ils lui sont tous acquis de droit;
En vertus il croît comme en âge,
Des rois il sera le plus sage.

Que son empire soit durable!
Quel bonheur d'être sous ses lois!
Pourrions-nous trouver son semblable,
Vive à jamais ce prince aimable!

Vive le roi!
Prions le ciel qu'il s'intéresse
Pour notre roi.
Qu'il nous conserve Villeroy,
Fréjus[1] et la maman duchesse[2],
Qu'avec eux nous disions sans cesse :
Vive le roi!

Morgué, Piarrot, j'ons bonne chance,
Notre bon roi se porte mieux;

1. André-Hercule de Fleury, ancien évêque de Fréjus, précepteur de Louis XV.
2. Mme de Ventadour, gouvernante des enfants de France.

J'en avons le cœur si joyeux,
Que j'en crions avec outrance :
Vive le roi ! vive le roi !
Et monseigneur de Villeroy[1].

Son gouverneur, sa gouvernante,
Quoiqu'ils soyont de vieilles gens,
Valont mieux qu'autres de quinze ans ;
Ils sont cause que chacun chante.

1. L'enthousiasme du public pour le jeune roi, son gouverneur, sa gouvernante et son précepteur, contrastait singulièrement avec l'aversion dont le Régent était l'objet à ce moment même. « On a remarqué un fait, dit Barbier : au moment du *Te Deum,* M. le Régent arriva dans un carrosse magnifique ; il entra dans Notre-Dame sans que le peuple ait soufflé. M. le maréchal de Villeroy arriva ; on cria dans les rues et dans l'église pendant un quart d'heure : *Vive le roi !* Mme de Ventadour arriva ; on fit le même train et en sortant de même. Cette indisposition générale et universelle de tout le peuple, comme s'il s'était donné le mot, doit avoir chagriné le Régent. » Marais et Buvat constatent aussi cette indifférence significative, dont Duclos apprécie très nettement la portée : « Ce que nous avons vu en 1744, dit-il, lorsque le roi fut dans un si grand danger à Metz, ne donne qu'une faible idée de ce qui était arrivé en pareille circonstance en 1721. Témoin de ces deux événements, j'ai vu en 1744 tout ce que l'amour du Français peut inspirer ; mais, en 1721, les cœurs, en ressentant l'amour le plus tendre, étaient de plus animés d'une passion opposée et très vive, d'une haine générale contre le Régent, qu'on craignait d'avoir pour maître. Toutes les églises, où pendant cinq jours on n'avait entendu que des cris de douleur, retentissaient de *Te Deum ;* on n'adressait point de prières au ciel qui ne fussent autant contre le Régent que pour le roi. »

Si je tenais sa gouvernante,
Sangué ! que je la baiserais ;
Un beau garçon je lui ferais
Qui chanterait comme je chante.

Noutre minagère Colette,
Aime itou ce bon gouverneur,
Elle voudrait, dit-elle, à cette heure
Être par lui tenue seulette.

Palsangué ! point de jalousie,
Je le voudrais de tout mon cœur ;
S'il lui faisait un tel honneur,
Je chanterais toute ma vie.

Notre curé vient de sa grâce
Faire chanter le Tidion[1] ;
A présent, plus gai qu'un pinson,
Il danse et chante à my la place.

1. Le 4 août, le roi écrivit au cardinal de Noailles pour faire chanter un *Te Deum* en actions de grâce de sa convalescence : « Je viens de recevoir une nouvelle marque de la protection de Dieu dans la maladie courte mais dangereuse dont sa providence m'a tiré. J'ai senti dans cette occasion et son pouvoir et sa bonté : l'un et l'autre m'engagent à lui témoigner ma soumission et ma reconnaissance. C'est par d'humbles actions de grâce que je dois m'acquitter de ces justes devoirs et des tendres témoignages que j'ai reçus de l'amour de mes sujets, m'assurant qu'ils seconderont avec zèle mes sentiments ; je vous fais cette lettre, etc. »

Le fiscal est un bon ivrogne,
Qui fait préparer un repas[1],
Où seront Jean, Blaise et Lucas,
Chantant en rougissant leur trogne.

Le magister de ce village,
Plus amoureux qu'un jeune chat,
Prend Margot, quitte son rabat,
Pour chanter seul dans ce bocage.

Ce soir, j'allons faire tapage,
Et je boirons comme des trous,
Je sauterons comme des fous
En chantant par tout le village.

Chaque berger et sa bergère,
S'en allant prendre leurs ébats,
Et sans mener tant de fracas,
Pourront chanter sur la fougère.

J'allons faire des feux de joie,
Tout à l'entour j'y danserons,
Et pour boire dépenserons
Le peu que j'avons de monnoie.

1. « On ne voyait que danses et repas dans les rues; les bourgeois faisaient servir leur souper à leurs portes, et invitaient les passants à y prendre place. Tout Paris semblait chaque jour donner un repas de famille. Ce spectacle dura plus de deux mois, par la beauté de la saison, la longue sérénité du temps, et ne finit que par les froids de l'arrière-saison. » (DUCLOS.)

En récompense, notre sire
De bon œil nous regardera,
Et d'impôts nous soulagera,
Quand bien saura que j'ons sû dire.

Prions la divine puissance
De conserver ce roi charmant
Et qu'il soit le soulagement
Du pauvre peuple de la France.
Vive le roi ! vive le roi !
Et monseigneur de Villeroy !

IMPROMPTU

SUR

LA CONVALESCENCE DE LOUIS XV[1]

Ma foi, j'avons sujet de rire ;
Louis est en bonne santé.
Il vient de nous l'envoyer dire
Voyez un peu quelle bonté !

1. Les jésuites du collège de Louis-le-Grand faisant représenter leur tragédie le 6 août 1723, dont le sujet était *Régulus* et celui du ballet *le Parfait Monarque,* le roi, qui, la nuit du 1er au 2 du même mois, avait pensé mourir, mais qu'une saignée du pied suivie de l'émétique avait

Il n'a pas fait cela sans cause,
Il sait combien je l'aimons tous;
Que je l'aimions, c'est peu de chose,
Qu'il le sache, c'est tout pour nous.

Il faut lui payer ce message
Par une chanson impromptu;
Du cœur parlons-lui le langage.
L'amour parle mieux que Phébus.

Que les ris chassent la tristesse.
Vous tous chantez avecque moi,
Et disons dans notre allégresse :
Notre roi vit ! vive le roi !

VIVAT! LA FIÈVRE EST PASSÉE[1]

PARDI, j'avons eu la poussée.
J'étions désolés sur ma foi,

tiré d'affaire, leur envoya dire par un de ses gentilshommes ordinaires qu'il se portait bien et qu'il avait dormi neuf heures de suite. Lorsque ce gentilhomme arriva, la pièce était commencée; un des jésuites fit une chanson impromptu qui fut chantée à la fin du troisième acte, avant une autre qui avait été préparée sur la convalescence du roi. (M.)

1. Autre chanson chantée aux Jésuites. (M.)

Mais vivat ! la fièvre est passée,
Il se porte bien notre roi.

Çà, réponds-moi, fièvre maudite,
A qui livres-tu tes assauts ?
Quelle téméraire conduite
D'attaquer un jeune héros !

Vouloir d'une auguste personne
Faire bouillonner tout le sang !
Le sang des Bourbons ne bouillonne
Que dans la guerre en combattant.

Hé ! que servirait à la France
D'avoir connu ce royal cœur ?
Ce cœur qui fait son espérance
Alors aurait fait sa douleur.

Mais trêve ici de doléance !
Louis est en bonne santé,
Vous voilà, bonheur de la France,
Vous voilà donc ressuscité !

Notre joie est pure et sincère
Tous les Français sont si contents !
Chacun croit recouvrer un père
Cependant il n'a que dix ans.

Les grands, les petits applaudissent
A ce roi qui fait leur bonheur ;

Grands et petits se réunissent :
C'est qu'il les a tous dans son cœur.

Tous les soirs nouveaux badinages;
Ce sont des feux, ce sont des ris.
Ces feux sont de faibles images
Du feu dont nos cœurs sont épris.

Chacun de nous sans se contraindre
Saute à l'entour joyeusement;
C'est les cœurs que je voudrais peindre
Ils tressaillent bien autrement[1].

ÉPITRE

A

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE FRÉJUS[2]

QUELLES nouvelles alarmes,
Ont encor saisi nos cœurs?
Dieux, quand, touchés de nos larmes,
Cesserez-vous vos rigueurs?

1. « Jamais santé n'a été célébrée à ce point; aussi est-elle bien chère », remarque naïvement l'avocat Barbier.
2. Sur l'heureux rétablissement de la santé de Sa Majesté. (M.)

Sous le ciseau de la Parque
Languit ce jeune monarque
Qui doit bannir tous nos maux,
Arrête, Parque barbare,
Le coup que ta main prépare
Va creuser mille tombeaux.
De ce lis qui vient d'éclore
Quoi ! l'éclat va se flétrir !
Hélas ! une même aurore
Le verra naître et mourir !
Que pour garantir la vie
De cette plante chérie,
L'art épuise ses secrets.
Sa racine est desséchée
Et sur sa tête penchée
La mort a gravé ses traits.

Mais que vois-je ! dieux propices !
Nos pleurs suspendent vos coups.
Nos vœux et nos sacrifices
Désarment votre courroux,
Que l'heureux destin ramène
Sur les rives de la Seine
Un espoir presque perdu ;
France, que votre allégresse
Signale votre tendresse,
Votre roi vous est rendu.
Peuple, quand Louis échappe
Aux cruels traits de la mort,
Des élèves d'Esculape

Cessez de louer l'effort.
De l'École hippocratique
Et de la secte empirique.
Je révère le savoir,
Mais leur science bornée
Jamais de la destinée
Ne balança le pouvoir.

Fleury, triste et solitaire,
Au pied des sacrés autels,
Sait mieux du destin contraire
Détourner les coups mortels.
Tandis que nos vœux coupables
Blessent les dieux implacables
Que nos forfaits ont lassés,
Sa piété vive et tendre
Aux Immortels fait entendre
Des vœux toujours exaucés.
Dans la douleur qui l'accable,
Louis voit tous ses aïeux
A notre sort déplorable
Intéresser tous les dieux;
Frappés de nos cris funèbres
Ils voient ces héros célèbres
Leurs immortels favoris
Protéger l'auguste reste
Des Charles et des Henry.

O toi, que depuis un lustre
Pleurent encore les François,

Grand prince, monarque illustre,
Tu fais entendre ta voix.
De ta magnanime race,
A peine le sort menace
Le rejeton précieux,
Qu'à ta prière il agrée,
Que son règne ait la durée
De ton règne glorieux.
Rois, vous êtes de la terre
Les arbitres souverains,
Aux yeux du Dieu du tonnerre
Vous n'êtes que des humains.
A son tribunal sévère
Le conquérant sanguinaire
Est un monstre furieux.
La gloire qui l'environne,
Son pouvoir qui nous étonne
N'est qu'un aimant odieux.

Louis, de ton rang suprême
Si nos yeux sont éblouis,
Tu charmes la vertu même
Qui voit un roi dans Louis;
Pour rendre ton règne juste
Déjà sur ton trône auguste
Elle s'assied près de toi;
Titus sera ton modèle,
Et de ton peuple fidèle
L'amour seul sera la loi.
Il est temps, ô triste France,

D'oublier tes maux passés;
Le ciel a vu ta souffrance
Et Louis vit; c'est assez.
Temples, ouvrez vos portiques
Que les célestes cantiques
Célèbrent notre bonheur,
Et que les nuits enflammées
De nos villes ranimées
Expriment la vive ardeur.

Que partout le travail cesse;
Livrons-nous au doux repos;
Ou plutôt que l'on s'empresse,
Que le vin coule à grands flots;
Que l'art formant mille étoiles
Dissipe les sombres voiles
Qui cachent un ciel serein;
Qu'un bruit guerrier retentisse
Et que le feu se vomisse
Par mille bouches d'airain.
Bergers, couronnez vos têtes;
Accourez sous ces ormaux
Formez d'agréables fêtes
Aux doux sons des chalumeaux,
Et vous, naïves bergères,
Par mille danses légères,
Flattez d'innocents désirs.
N'oubliez pas que la joie,
Que le destin vous envoie.
Est la mère des plaisirs.

Prélat à qui la sagesse
Confia l'illustre emploi
De cultiver la jeunesse
D'un auguste et puissant roi,
Vois l'ardeur de notre zèle
Lorsque le ciel le rappelle
A la lumière du jour.
Puissent ses longues années
Accomplir les destinées
Que présage notre amour !

LES

PRÉSAGES DE LA RELIGION[1]

Assis près d'un ruisseau qui, bordé de cyprès,
Joignait un bruit lugubre à mes tristes regrets,
Je pleurais nos malheurs, et ne trouvais de charmes
Qu'au plaisir que l'on goûte à répandre des larmes.
O ciel ! jusques à quand nos jours infortunés
A de plus tristes jours seront-ils enchaînés ?
Hélas ! si jeune encor, un roi qui te révère,
A-t-il pu mériter les coups de ta colère ?
Précieux rejeton du sang de tant de rois,
N'a-t-il donc vu le jour que pour perdre à la fois
Et sa mère, et son roi, son aïeul et son père,

1. Sur le parfait rétablissement de la santé du roi. (M.)

Et lui-même en mourant nous combler de misère!
Orphelin sur le trône, il se voit condamné
A périr au moment que tu l'as couronné.
Ses charmes, sa douceur, ses vertus, son enfance,
Sont-ils donc devenus des objets de vengeance?
Hélas! que bien en vain comptant sur tes bontés
Nous fondions notre espoir sur ses prospérités!
Son air, sa majesté, tout en lui nous rappelle
Le roi qui si longtemps fut des rois le modèle,
Mais triste souvenir! plus il en a les traits,
Plus sa perte à nos cœurs va causer de regrets,
Ah! plutôt de nos jours reçois le sacrifice,
S'il ne peut qu'à ce prix désarmer ta justice;
Trop heureux de mourir, nous nous offrons à toi,
Frappe sur les sujets, et sauve au moins le roi.
A ces mots, la tristesse augmentant ses atteintes,
Mes pleurs en disaient plus que ma voix par ses plaintes;
Quand la Religion paraissant dans les airs
A mes tristes regards fait briller mille éclairs.
J'admirais ce spectacle, et mon âme acharnée
D'un céleste transport se sentait animée;
Alors d'un air serein tournant sur moi les yeux:
Allez, dit-elle, allez rendre grâces aux cieux;
Du roi que j'ai formé dès la plus tendre enfance,
J'ai consacré les jours au bonheur de la France.
A peine de sa vie il commença le cours,
Que de la Piété j'implorai le secours;
Elle vint sous les traits d'une illustre mortelle [1],

1. Mme de Ventadour. (M.)

Et pour lui chaque instant renouvela son zèle;
Occupée à sa garde, elle sent tour à tour,
Et la crainte, et l'espoir, et la joie, et l'amour;
La mère pour son fils a bien moins de tendresse;
Et comme elle à ses jours ma gloire m'intéresse,
Aux horreurs du trépas je l'enlève aujourd'hui,
Et soutiens tout l'État chancelant avec lui.
Sur ce soleil naissant j'ai souffert ce nuage,
Et de votre bonheur j'en tire le présage.
Il a vu par vos pleurs jusqu'où va votre amour.
Il sait jusqu'où pour vous doit aller son retour.
Mais après le danger, quand la crainte est bannie,
Tous semblent avec lui reprendre une autre vie;
Et par leur allégresse il apprend encor mieux,
Comme ils vivent pour lui, qu'il doit régner pour eux.
Peuples, vous n'aurez plus au ciel de vœux à faire,
Il vous rend en Louis moins un maître qu'un père.
Le docte et saint prélat qui l'instruit de mes droits[1],
Dont j'anime le cœur, et j'emprunte la voix,
Et qui formant le prince achève mon ouvrage,
D'un heureux avenir peut seul être le gage;
Sur lui, sur ses conseils, on doit s'en assurer,
Le prince dans ses pas ne saurait s'égarer.
Déjà du plus saint roi retraçant les exemples,
Il n'aspire après lui qu'à l'honneur de mes temples,
Et, portant sur le trône et son nom et sa foi,
Il fonde comme lui sa grandeur sur ma loi.
Avec la même ardeur je saurai le défendre,

1. Mgr l'évêque de Fréjus. (M.)

Et l'orner de l'éclat qu'il a soin de me rendre.
Rappelez-vous ce jour, où proche du trépas
Son bisaïeul mourant le prit entre ses bras,
Et le cœur embrasé d'une céleste flamme,
Lui transmit son esprit en rendant sa grande âme.
Régnez, dit-il, mon fils, égalez vos aïeux,
Et soyez, s'il se peut, plus saint et plus grand qu'eux :
Que la religion soit toujours votre guide;
Si la paix avec elle à vos conseils préside,
Mes vœux sont accomplis; je laisse à mes sujets
Un roi qui des bons rois aura seul tous les traits.
Il dit, et de ses bras l'enfant que je retire,
M'est offert par ce roi qui dans les miens expire.
Alors pour cet enfant redoublant mon ardeur,
Je règle son esprit, je lui forme le cœur;
Pour seconder mes soins un conducteur fidèle [1]
Fait veiller l'équité, la prudence, le zèle,
Et toutes les vertus que son père autrefois
Consultait pour former le plus grand de nos rois.
Sous les yeux de ce guide il marche en assurance,
Le vice loin de lui fait place à l'innocence,
Dans sa noble carrière il apprend à dompter
Ce que peut craindre un roi, ce qui peut l'arrêter.
Déjà des séducteurs il perce l'artifice
Et des lâches flatteurs démasque l'injustice :
L'indomptable fierté qui des rois est l'écueil,
Auprès de sa douceur vient briser son orgueil.
Le triomphe des cœurs seul a pour lui des charmes,

1. M. de Villeroy. (M.)

Et la seule bonté lui met en main ses armes.
S'il permet à sa cour les plaisirs et les jeux,
Le seul amour du peuple y paraît avec eux;
Quoi qu'il fasse, il ne met l'honneur du diadème
Qu'en l'art d'aimer son peuple et d'être aimé de même.
Mais de son règne heureux si des voisins jaloux
Par une injuste guerre irritaient son courroux,
Je vois à ses côtés un prince de sa race[1],
Des héros ses aïeux le mener sur la trace,
Et d'un roi pacifique en faire un conquérant.
Le nom seul de Bourbon lui promet un haut rang.
Cependant le héros qui, lui servant de père[2],
De son pouvoir suprême est seul dépositaire,
Qui fait naître la paix du milieu des combats,
Et calme l'univers en calmant ses États :
Philippe de son roi fera mettre la gloire
A donner aux vaincus la paix par la victoire,
Et montrer à son peuple en lui son bisaïeul
Qui seul contre l'Europe en sut triompher seul,
Et malgré les lauriers qui couvrirent sa tête,
Fit du bonheur public sa plus belle conquête.
Ainsi sur ces conseils Louis réglant ses droits
Fera de ses bontés la règle de ses lois;
Il n'aura de plaisir qu'en celui que j'inspire
De fixer le séjour des arts en son empire,
De réformer les mœurs, confondre les abus,
Et faire son bonheur du règne des vertus.

1. M. le Duc. (M.)
2. M. le Régent. (M.)

Prince trois fois heureux, qui, né pour être maître,
Par l'amour des sujets a commencé de l'être;
Qui toujours équitable, amateur de la paix,
Régnera sur les cœurs conquis par ses bienfaits,
Implacable ennemi de l'erreur et du vice,
De la religion soutiendra l'édifice,
Et dans tous ses projets sera seul le portrait
D'un chrétien, d'un héros, d'un monarque parfait!
C'est moi de mon amour qui lui donne ce gage,
C'est la Religion qui lui fait ce présage.
Elle dit, puis fend l'air, s'élève vers les cieux,
Et, restant dans mon cœur, elle échappe à mes yeux.

LA

NAÏADE DES TUILERIES[1]

Le fleuve dont les eaux tranquilles
Embellissent le sein de la reine des villes,
Avait quitté sa source et visitait ses bords :
Il arrive, il entend mille cris d'allégresse,
Et voit tout Paris qui s'empresse

1. La Naïade des Tuileries, sur l'heureux rétablissement de la santé du roi. — Par Danchet, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, et l'un des Quarante de l'Académie française. (M.)

A faire de sa joie éclater les transports.
Surpris, il s'arrête, il appelle
Du palais de nos rois la naïade fidèle :
Nymphe, qui, par le choix des dieux,
Partageant les honneurs de Zéphire et de Flore,
Dans ces jardins délicieux
Baignez les jeunes fleurs et les pressez d'éclore,
Parlez, de quels concerts retentit ce séjour?
Quels feux, transformés en étoiles,
Dans l'absence du dieu du jour,
Ont de la nuit obscure écarté tous les voiles?
D'où naissent ces plaisirs, ces danses, ces festins?
De quels nouveaux bienfaits nous comblent les destins? —
Dieu de ces bords, dit-elle, à quels torrents de larmes
Succèdent ces ris et ces jeux!
Hélas! vous êtes trop heureux
D'avoir ignoré nos alarmes!
Notre roi, notre espoir, nos plus chères amours,
Ce reste précieux du plus grand des monarques,
Ce prince... j'en frémis, nous avons vu ses jours
Menacés du ciseau des Parques!
Vous frémissez vous-même. Ah! quels troubles affreux
Agitaient son peuple fidèle,
Aux moments qu'une ardeur cruelle
Pour cette tendre fleur faisait craindre ses feux!
Tel qu'un lis, la gloire de Flore,
Qu'en naissant l'Aurore embellit,
Sitôt que du midi la chaleur le dévore,
Perd son éclat et s'affaiblit,
Déjà sa tige languissante

Succombe sous le poids de sa tête mourante;
Tel, ce prince charmant, digne présent des dieux,
Perdait tous les attraits dont il brille à nos yeux.
Je ne vous dirai point la douleur répandue,
La terreur portée en tous lieux,
Les pleurs d'une cour éperdue.
Et de quelles couleurs peindrais-je Villeroy,
Plus languissant encor, plus mourant que son roi?
La valeur du guerrier, ni la raison du sage
Ne parent point de si grands coups;
Il croit voir les destins jaloux
Prêts à lui ravir son ouvrage.
Un regard, un soupir de son prince accablé
Pénètre son âme sensible!
Il se trouble, il pâlit à ce péril terrible,
Le seul où son cœur ait tremblé.
Et toi, qui nous as fait admirer ta prudence[1],
Lorsque de notre roi tu cultivais l'enfance,
Et préparais son jeune cœur
A ce qui doit un jour fonder notre bonheur,
Quelle mère jamais, livrée à la tristesse,
Voyant, dans son effroi, le bûcher préparé
Pour un fils expirant, seul fruit de sa tendresse,
Sentit de plus de traits tout son sein déchiré?
Mais pourquoi rappeler ces images cruelles?
Des horreurs du trépas notre roi sort vainqueur,
Il a déjà repris ces grâces naturelles
Qui lui savent ouvrir tous les chemins du cœur.

1. Mme la duchesse de Ventadour. (M.)

Chantez, Muses, chantez : il aime à vous entendre.
Le plus cher de vos favoris[1],
Soigneux de le former dès l'âge le plus tendre,
Lui fait de vos talents connaître tout le prix.
Vous le verrez bientôt, sur cette heureuse rive,
A la douceur de vos chansons
Prêter une oreille attentive,
Exciter tous vos nourrissons ;
Qu'à lui plaire chacun s'empresse,
Mais ne l'occupez point par de frivoles sons ;
Sous l'attrait du plaisir montrez-lui la sagesse,
Et jusque dans ses jeux tracez-lui des leçons.
Peignez les vifs transports que la France déploie ;
Et lui faisant voir notre amour,
Source unique de notre joie,
Dites-lui qu'il nous doit le plus tendre retour.
Ce n'est point la magnificence,
Ni la gloire des grands exploits,
C'est l'amour mutuel des peuples et des rois
Qui d'un trône éclatant affermit la puissance.
Qu'à régner dans les cœurs il borne ses projets,
Nous l'aimons, notre amour espère
Qu'il gouvernera ses sujets
Moins comme roi que comme père. —
Nymphe, n'en doutez point : il comblera nos vœux,
S'écrie, à ce récit, le fleuve de la Seine ;
Favorables destins, puissance souveraine,
Qu'il vive seulement, et nous sommes heureux.

1. Mgr l'évêque de Fréjus.

Vous, nymphe, marquez votre zèle,
Rassemblez à ses jeux les innocents plaisirs;
Le ciel le rend à nos désirs,
Je cours au dieu des mers en porter la nouvelle[1].

LA FIÈVRE
DU DUC DE CHARTRES[1]

Belle maman, soyez l'arbitre,
Si la fièvre n'est pas un titre
Suffisant pour me disculper
De ne pouvoir aller souper.
Je suis au lit comme un bélitre,
Fort mécontent de m'occuper
A sentir mon pouls galoper.
De mon pied on vient d'extirper

1. Il y a dans les *Rec. Mss.* beaucoup d'autres pièces sur le rétablissement de Louis XV. On comprendra sans peine qu'il nous était impossible de les reproduire toutes. Nous devons signaler, à titre de curiosité, une poésie latine de J.-B. Louis Crévier, alors professeur au collège de Dormans-Beauvais.

2. Sur la saignée du pied de Mgr le duc Chartres, 4 août 1721. (M.) — C'était au moment même de la maladie du roi. « Le duc de Chartres, écrit Marais, a été malade et saigné du pied, mais sa maladie a bientôt passé. On n'en parlait seulement pas. »

Un sang chargé de trop de nitre,
Et c'est à force de lamper
Qu'on dit qu'il est couleur de litre ;
Mais j'espère d'en réchapper
Puisqu'en écrivant cette épître
L'amour me dresse son pupitre[1].

LE *PATER* DU RÉGENT

GRAND Dieu, je confesse mes crimes,
Je sais qu'il faut les condamner,
Qu'ils méritent les noirs abîmes,
Et je n'ose plus vous nommer
Pater noster.

Hélas ! pourrais-je encore attendre
Quelque heureux effet de vos coups,
Et pourriez-vous encor m'entendre,
Puisque je suis si loin de vous,
Qui es in cœlis ?

1. C'était aussi l'amour qui était cause de cette maladie qui se renouvela au bout de quelques mois. « On dit qu'il s'est épuisé auprès de la petite Quinault, comédienne, qui est sa maîtresse, et grosse de lui de quatre ou cinq mois. Le Régent, son père, lui a dit : Nous ne sommes pas de fer, il faut se ménager. » (*Journal de Marais, janvier* 1722.)

Pouvez-vous sauver un coupable
Qui se moque de votre loi,
Et dont l'orgueil insupportable
Voulait ouïr chanter pour soi
Sanctificetur !

Oui, par un dessein téméraire
J'ai voulu m'ériger en Dieu ;
Je voulais lancer le tonnerre
Et faire oublier en tout lieu
Nomen tuum.

Déjà, pour me rendre insensible,
Je me plongeais dans la torpeur,
Et ce qui semblait impossible
Coûtait seulement à mon cœur
Adveniat.

Et quoique l'argent des provinces
Grossît tous les jours mon trésor,
Je ne voyais jamais mon prince
Sans dire : Il me faudrait encore
Regnum tuum.

J'affectais tant de prudence,
Que je me faisais des sujets,
Et leur flatteuse obéissance
Répondait à tous mes souhaits.
Fiat volonta tua.

Mes sens charmés de ces délices
Ne consultaient plus la raison,
Et plongé parmi tant de vices
Je croyais être en ma maison
Sicut in cœlo.

Enfin, quoi que je m'imagine,
Je ne saurais tromper mes yeux;
Malgré moi je tombe en ruine,
Prêt à ramper dans les bas lieux
Et in terra.

J'entends tout le peuple qui crie :
Otons ce tyran des humains,
Allons, jetons à la voirie
Celui qui nous ôte des mains
Panem nostrum quotidianum.

Il craint si fort que mon supplice
Ne se diffère quelque peu,
Qu'il me demande à la justice
Avec mille cris pleins de feu;
Da nobis hodie.

C'est trop, dit-il, le laisser vivre,
Justice, vos traits sont trop doux.
Déchirez promptement ce tigre,
Ou l'abandonnez à nos coups,
Et dimitte nobis.

Nous avons un droit légitime
Sur ce cruel et sur son sang,
Nos travaux ont nourri son crime,
Et nous pouvons le mettre au rang
Debita nostra.

Ne vous donnez donc plus de peine,
Ne prenez plus pour lui ce soin,
Et laissez agir notre haine
Car vous ne le connaissez point
Sicut et nos.

Faites qu'un arrêt équitable
Nous rende maîtres de son sort,
Et d'un esprit inexorable
Nous ne dirons qu'après sa mort
Dimittimus.

Employons toute notre rage
A le tourmenter vivement,
Car nous voulons venger l'outrage
Qu'il fit souffrir injustement
Debitoribus nostris. —

C'est ainsi qu'un peuple en colère
Me prépare mille douleurs;
O Dieu, qui voyez ma misère,
Retirez-moi de ces malheurs,
Et ne nos inducas.

Soutenez mon âme abattue;
J'appréhende qu'un désespoir
Ne me donne un coup de massue
Et ne me fasse à la fin choir
In tentationem.

Seigneur, soyez-moi donc propice,
Et me donnez un cœur contrit;
Ne souffrez plus que je languisse
Sous la loi de mon propre esprit
Sed libera nos a malo.

Je sais qu'une faveur si grande
Peut seulement venir de vous,
Et que l'effet de ma demande
Vous fera connaître de tous.
Amen.

L'EXIL
DES NOUVEAUX APPELANTS

En voulant qu'un parti prévale,
Que prétend faire le Régent?
Il favorise une cabale
Traître à l'État; voici comment:

Qu'enseignent les gens qu'il écoute ?
Que le pape a tout sous sa main,
Qu'à son nom il faut qu'on ajoute :
Des souverains le souverain.

Que sa puissance incontestable
Fait qu'il peut déposer les rois,
Que son décret irréformable
Est au-dessus de toutes lois.

Que dominant sur les conciles
Légitimes et généraux,
Il rend leurs canons inutiles
S'il lui plaît de les juger faux.

Qu'un devoir juste et véritable
Doit demeurer sans action,
Par la menace redoutable
De l'excommunication.

L'autre parti, tout au contraire,
Enseigne et soutient par devoir,
Qu'à nulle puissance étrangère
Des rois n'est soumis le pouvoir.

Qu'au sacerdoce qu'on révère
Laissant ses droits vrais et certains
Et tout l'honneur du ministère,
Les princes seuls sont souverains.

Qu'indépendante est leur couronne,
Qu'en France l'on n'obtiendra point,
Quoique Rome fulmine et tonne,
De se relâcher sur ce point.

Qu'un pape, ni même un concile,
Sans crime, sans témérité,
Ne peut délier peuple ou ville
Du serment de fidélité.

Quand le devoir est véritable,
Qu'une excommunication
Ne peut jamais rendre excusable
De ce devoir l'omission.

Voilà d'où vient votre disgrâce,
Montpellier, Boulogne et Senez[1];
A vous est jointe une autre classe
A qui l'on fait même procès.

De ce nombre est Thierry de Viaixne[2],
Fouillac, d'Asfeld, Boyer, Begon;

1. Ces trois évêques avaient donné, au mois de février, le signal de la résistance à l'accommodement. « Les évêques appelants ne se taisent pas, quoique le silence soit imposé sur la Constitution. Il paraît une requête au roi des évêques de Senez, de Montpellier et de Boulogne, au sujet de l'arrêt du 31 décembre 1720 qui porte suppression de leurs mandements. » (*Journal de Marais.*)

2. « Le 15 février, il y eut des lettres de cachet envoyées

Deux autres, puis demi-douzaine,
De chacun d'eux disons le nom.

Sans que la rime nous contraigne,
C'est dom Louvard[1] et Gaffarel,
Rollin, Tabourin, La Chassaigne,
Maillard, Lefèvre et Du Ruel.

à MM. de La Chassaigne (un des directeurs du séminaire des Missions étrangères); Bourcier et Touvenot (docteurs de la maison de Sorbonne), Le Tonnelier et Le Brun (chanoines de Saint-Victor). Par ces lettres le roi leur défendait d'entrer en Faculté jusqu'à nouvel ordre. » Mais Dubois ne s'en tint pas là : « M. de La Chassaigne reçut une lettre de cachet qui l'exilait à Châteaudun ; à la fin de cette lettre, il y avait une défense de se mêler directement ni indirectement des affaires des Missions étrangères. M. Rollin (de Saint-Magloire) qui avait fait la dénonciation des deux lettres de M. de Soissons, en reçut le 13 mai une qui l'exilait à Tulle. Dès les premiers jours de mai, il y en eut une contre M. l'abbé d'Asfeld qui l'exilait à la Rochelle. M. Tabourin, chargé du soin des clercs de M. Gillot, fut exilé à Luçon. M. Begon, chanoine de Saint-Jacques de l'Hôpital, fut exilé à Quimper, et ensuite transféré à Blois. M. Lefèvre, de la maison de Sorbonne, fut exilé à Tréguier ; le P. Gaffarel, de l'Oratoire, à Aire, ensuite à Dôle; le P. Boyer (de la même compagnie), à Rhodez. M. Trouillon, qui était depuis quelque temps à Paris, reçut ordre de sortir du royaume, aussi bien que le P. dom Thierry de Viaixne, religieux bénédictin de Saint-Pierre de Châlon. Ce fut dans le conseil de mercredi 7 mai que toutes ces lettres de cachet furent déterminées. » (*Journal de l'abbé Dorsanne.*)

1. « Dom Louvard, religieux bénédictin de Saint-Denis, exilé pour avoir protesté contre l'accommodement, le cardinal a révoqué ses pouvoirs. Voilà la troisième fois qu'il est exilé pour la Constitution. » (*Journal de Marais.*)

D'ailleurs on chasse de Sorbonne,
Du moins l'on prive de leur voix
Plusieurs dont la doctrine bonne
Défend de nos princes les droits.

Avec Thouvenot sans suffrages,
On y voit Damoreau, Bourcier,
Pour avoir parlé sans ambages
Comme Le Brun, Le Tonnelier.

Desmoulins est traité de même[1],
Eudes et l'ex-syndic Quinot,
Boucher; tous par fureur extrême
Sont réduits à ne dire mot.

On a fait semblable querelle
A quatre courageux Feuillants,
Relégués par leur trop grand zèle
De Paris en d'autres couvents.

Cet ordre ou cette obédience
Recevront par le général

1. Le mercredi 3 juin, au *prima mensis,* la Sorbonne fut informée, par lettre de cachet que « le roi, mécontent de la conduite du sieur Quinot, l'exclut de toute fonction d'ex-syndic, de présidences ou censures de thèses, examens et autres fonctions de docteur. » Il lui fut en outre enjoint « de n'admettre dans aucune assemblée les sieurs Desmoulins (curé de Saint-Jacques du Haut-Pas), Quinot, Boucher (vicaires de Saint-Étienne du Mont), Eudes (habitué de Sainte-Marguerite), et Damoreau, vicaire de la même paroisse. » (*Journal de l'abbé Dorsanne.*)

Dom Denis, dom de Saint-Fulgence,
Dom prieur, dom provincial[1].

Pareillement dans la province
On moleste les appelants
Par lettres de cachet du prince
Que font donner les acceptants.

A Reims, maîtrisant le chapitre,
Mailly, ce superbe prélat,
Veut rendre esclave de sa mitre
Ceux dont l'appel a fait éclat[2].

Curés, chanoines de mérite
Et docteurs, il fait exiler,
Et plus sa pourpre l'accrédite,
Plus il en fera défiler.

C'est ainsi que l'on vous disperse,
Baudouin, Geoffroi, Gillot, Hilet,

1. Au mois de juillet. « Le P. Le Roi, général des Feuillants, vint à Paris au mois de juin ; il condamna fort la conduite de ses religieux qui avaient renouvelé leur appel, et se chargea de faire lui-même les exécutions qu'il craignait que la cour ne voulût faire. Il fit sortir de Paris plusieurs de ces réappelants et leur donna des obédiences pour différents couvents de la campagne. Ces religieux étaient : le provincial, le prieur de la maison de Paris, le P. Trudon, le P. de La Vallière. » (*Ibid.*)

2. M. le cardinal de Mailly sollicita fort M. le Régent pour avoir dix-huit lettres de cachet contre différents ecclésiastiques de son diocèse. D'abord on lui en donna six qui

Et vous Le Gros, que l'on traverse
De rechef, et vous, Oudinet.

Depuis vous encore il accable,
Pour sa vengeance contenter,
Deux, dont la vertu respectable
Devait sa fureur arrêter.

Le premier, qui Drouillet s'appelle,
Doyen et curé de Mouzon,
Est de cœur humble, mais fidèle
A ses devoirs avec raison.

L'autre est le doyen de Maizières,
Le ferme et constant Lémery,
Qui plein de zèle et de lumières,
Est le pasteur de Donchery.

Mais de ces gens quel est le crime?
Demandons encore une fois;

exilaient M. Gillot, chanoine, docteur et professeur en théologie, dans un village du diocèse de Conzerans; M. Le Gros, chanoine et docteur, à Saint-Jean de Luz; M. Beaudoin, chanoine et docteur, à Déverne, petite ville du diocèse de Boulogne; M. Geoffroi, curé, chanoine de Saint-Symphorien, à Aguil, diocèse de Boulogne; M. Hilet, docteur et curé de Saint-Martin, à Lunel, diocèse de Montpellier, et M. Oudinet, docteur et doyen de Saint-Symphorien, dans un village près de Bayonne. Ce cardinal obtint ensuite deux autres lettres qui exilaient le curé-doyen de Donchery, près Sedan, dans un village du diocèse de Bayeux, et le curé-doyen de Mouzon dans un village du diocèse d'Avranches. » (*Ibid.*)

Et pourquoi sont-ils la victime
Des ennemis des droits du roi?

Quelle qu'en soit la fausse apparence,
La vraie et l'unique raison,
C'est qu'à nos maximes de France
Attachés, ils en font leçon.

Qu'on sache donc pour quelle cause
Ils souffrent persécution;
Pourquoi les maltraiter on ose
Par plus d'une vexation.

LE RETOUR TRIOMPHANT

DE

L'ARCHEVÊQUE DE REIMS

De notre archevêque Mailly [1]
La fortune admirable
Fait que personne n'a failli
A lui rendre honorable

1. Fait à l'occasion du voyage qu'il fit à Reims, au mois de juillet 1721, muni de lettres de cachet contre plusieurs chanoines et curés pour les forcer à recevoir la Constitution. (M.)

Son retour heureux, triomphant,
Et digne de mémoire;
Du fait véritable et constant,
Messieurs, voici l'histoire.

Chargé de lettres de cachet,
Tel qu'est l'air, quand il grêle,
Il entra le deux de juillet,
Par la porte de Vesle;
Il s'en revenait de Paris,
Exprès pour satisfaire
Des ultramontains, ses amis,
L'implacable colère.

Il était lors environné
De la maréchaussée,[1]
Tout le peuple fut étonné,
En voyant cette entrée;
Au prévôt quelques acceptants,
Adjoints par bienséance,
Faisaient du sort des appelants
Leur cour à l'Éminence.

Daniel[1] ornant sa maison
Par malice peut-être,

1. Le bourreau de la ville décora sa fenêtre d'un tapis sur lequel il mit un portrait du cardinal pendu à un cordon. (M.) — On lit dans le *Journal* de l'abbé Dorsanne : « Il arriva à son entrée à Reims un événement assez comique. Le bourreau de Reims avait sa maison sur le che-

De lierre avait à foison
Décoré sa fenêtre;
Là pendait au bout d'un filet
Sur un tapis honnête
Du prélat le brillant portrait,
Comme en un jour de fête.

De Daniel il faut savoir
Quel est le noble office,
Que c'est son principal devoir
De servir la justice;
Qu'autorisé par ses arrêts
Il brûle, il pend, il roue;
Et qu'à s'acquitter de tels faits,
Sa grande adresse on loue.

En passant devant le tableau
L'un disait par folie :
Notre évêque est par le bourreau
Pendu en effigie;
L'autre disait : Notre prévôt,

min par lequel la nouvelle Éminence devait passer. Poussé d'un zèle indiscret, il mit devant sa porte un tapis sur lequel il suspendit le portrait du cardinal et mit au-dessus une couronne de laurier. Le portrait de Son Éminence resta ainsi en spectacle pendant deux heures. Enfin quelqu'un vit le ridicule. Les magistrats avertis envoyèrent trois archers pour enlever le tapis, le portrait et la couronne, et pour demander au bourreau pourquoi il avait ainsi exposé à sa porte le portrait de M. le cardinal. Il était absent; sa femme les contenta en leur disant que c'était pour faire enrager les jansénistes. »

Avec ses gens d'élite,
Le conserve comme en dépôt
Et le ramène au gîte.

Pour arrêter de tels discours,
L'officier de police,
A qui l'on avait eu recours,
Promit un prompt service.
Chez Daniel étant venu
En grande diligence,
Ledit tableau fut dépendu
Suivant la remontrance.

Mais quel événement suivit
Ce retour si célèbre !
Après deux mois dix jours on vit
De sa pompe funèbre
Le prompt et notable appareil
Par une circonstance
Aux gens sensés qui montre à l'œil
Un trait de Providence [1].

A la mi-août il célébra
Enfin pour les fidèles

1. « Le cardinal de Mailly, archevêque de Reims, est mort d'apoplexie dans son abbaye de Saint-Thierry, à Reims, le 13 septembre, âgé de soixante-trois ans. Né le 4 mars 1558, fait cardinal le 29 novembre 1719. — Punition et vengeance, disent les jansénistes. Il n'a pas longtemps joui de la pourpre, elle l'a étouffé. » (*Journal de Marais.*)

La grand'messe, qui, ce jour-là,
Est des plus solennelles,
Depuis quatre ans n'ayant voulu,
Chose qui scandalise,
Assister, comme il aurait dû,
Au chœur dans son église.

La raison qu'il en alléguait,
Par esprit schismatique,
Est que chanter il ne voulait
Aucun divin cantique,
En présence des appelants
Que par un vain scrupule
Il traitait de frères errants
Opposés à la bulle.

Lors, officiant bien joyeux,
Son plaisir fut extrême
D'avoir éloigné de ces lieux,
Par un ordre suprême,
Chanoines, docteurs et curés
Proscrits par sa cabale[1]
Comme adversaires déclarés
De la bulle fatale.

1. « La scène qu'il a faite dans son église, le jour de l'Assomption, d'où il avait fait bannir et exiler bien des gens, et dont il avait fait réduire le chapitre à un très petit nombre qui avait rétracté son appel, et dont les *Gazettes* ont parlé. » (*Journal de Marais.*)

Ce même jour on fut surpris
De voir sa défaillance;
Le cours suspendu des esprits
Trouble sa connaissance;
Son corps d'ulcères tourmenté
En peu de temps se ruine,
Ensuite il meurt tout infecté
Et mangé de vermine [1].

Outre ces grands emportements
Causés par la dispute,
Il privait des saints sacrements
Ceux qu'il avait en butte;
Mais lui-même ainsi soulevé,
Contre eux en fanatique,
A la mort il en est privé,
Au moins du viatique.

1. « Il avait depuis quelque temps une fistule, sans que personne le sût chez lui, raconte l'abbé Legendre. Maréchal, premier chirurgien du roi et ami de M. de Mailly, venait le panser à petit bruit, sous prétexte de lui rendre visite. Il l'avait souvent assuré qu'il pourrait aller à Rome et en revenir; mais cet habile homme se trompa, car, la veille que nous devions partir, M. de Mailly sentit de si vives douleurs qu'il fallut lui faire l'opération le lendemain; cette opération n'ayant pas été assez complète, on fut obligé, au bout de sept ou huit jours, de lui en faire une seconde. Depuis ce massacre, il ne fit que languir, et la fièvre étant survenue environ six semaines après, il mourut au bout de deux jours. Grande perte pour l'église de Reims. Il n'y avait point de diocèse mieux réglé; grande perte aussi pour l'Église romaine, pour celle de France et encore pour l'État. Je n'ai point connu d'homme plus affectueusement français. »

Plaise à Dieu, de ce triste cas
Qu'une histoire plus ample
Rende utile à d'autres prélats
Ce mémorable exemple !
Que la mort des persécuteurs
Les touche et les instruise,
Et que plus doctes et meilleurs
Nul point ne les divise !

L'ARCHEVÊQUE

ET

LE BOURREAU

Lorsqu'a Reims on revit Mailly,
De tous il fut bien accueilli ;
On fit une réjouissance
Et chacun à Son Éminence
Marqua sa jubilation
Par une illumination.

Le bourreau se mit à crier :
Je ne serai pas le dernier
A témoigner mon allégresse,
Je vais en ce jour de liesse

Faire connaître à Monseigneur
Comment je veux lui faire honneur.

Aussitôt dit, aussitôt fait.
Du pasteur il prend le portrait,
Il l'attache au bout d'une corde,
Le suspend sans miséricorde,
Et puis il l'élève bien haut
Au beau milieu d'un échafaud.

Le cardinal fut confondu
Lorsqu'il se vit ainsi pendu ;
Il dit, pour punir la manie
Du bourreau : Je l'excommunie !
Et déclare cet insolent
Bien plus damné qu'un appelant.

L'autre dit : De ce jugement,
Seigneur, j'appelle au Parlement ;
On sait que ses arrêts sont sages.
Souvenez-vous de vos ouvrages,
Et que l'archevêque de Reims
A déjà passé par mes mains[1].

— Malheureux, dit le cardinal,
Je récuse ce tribunal

1. Le bourreau avait déjà brûlé une lettre de cet archevêque au Régent, en exécution d'un arrêt du mois de mars 1718. (Cf. tome III, p. 49.) En juin 1719, le Parlement avait condamné une autre de ses lettres au feu.

Qui, par une vaine chimère,
A restreint les droits du Saint-Père,
Et qui toujours fut révolté
Contre l'infaillibilité.

Le bourreau lui repartit : Bon !
Je n'entends rien à ce jargon.
Le prélat répond : Dieu m'assiste,
Il faut que tu sois janséniste;
Un disciple de Molina
M'eût-il traité comme cela ?

Le bourreau, las d'être prêché,
S'en alla tout droit au marché,
Où de sa peine on le défraye;
Chacun lui donne double paye,
Disant : C'est un homme d'honneur,
Il a pendu notre pasteur.

ÉPIGRAMMES DIVERSES

SUR MADAME ET LE RÉGENT

Vous n'êtes pas, Madame,
La mère du Régent;
Ce scélérat infâme
N'est pas de votre sang.

C'est un monstre exécrable
Que l'enfer a vomi,
Un tyran détestable
Qui se croit tout permis.

Le ciel, dans sa colère
Contre le genre humain,
Comme un fléau sur terre
Le forma de sa main.
L'ivresse et l'adultère,
L'inceste et le poison
Marquent son caractère
Et sa religion.

SUR MESDAMES DE PRIE ET DE POLIGNAC

La de Prie est la plus maigre
Des catins de notre temps,
Elle a l'esprit trop aigre
Et trop de pertes de sang.

Polignac est la plus belle
Des catins de notre temps,
On ne peut boire pour elle
Ni trop fort ni trop longtemps.

SUR LE RÉGENT

CALIGULA, Néron, Domitien, Tibère,
Près du nôtre n'étaient que de faibles tyrans ;
Philippe les surpasse et ce n'est pas chimère,
Nous l'éprouvons depuis cinq ans.

Dans les airs, sur la terre et l'onde,
Que tout parle de mon amour.
Les feux dans une nuit profonde
Remplacent bien l'astre du jour,
Je n'aime rien tant que d'Averne
Après ma déesse Laverne [1].

Chez les Caligula, chez les Trimalcions,
Avec soin on cacha les forfaits et les crimes ;
Philippe, plus hardi, suivant d'autres maximes,
Fait briller pour les siens dix mille lampions [2].

1. Déesse des voleurs d'après la mythologie.
2. Le Régent donna une fête à Saint-Cloud dans la maison qu'il a louée pour Mme d'Averne, sa maîtresse, la nuit du 30 au 31 juillet, où il y eut une grande illumina-

SUR DUBOIS

JADIS on vit l'abbé de La Rivière[1],
De pédant de Gaston devenir duc et pair.

tion avec un feu d'artifice. (M.) — Empruntons au *Journal de Barbier* la description de cette fête : « Il y avait douze hommes et douze femmes priés pour le souper en habits neufs. Souper magnifique, grande musique ; à dix heures, on illumina tout le parc de la maison de lampions et de terrines attachés aux arbres. A minuit et un quart, on tira un feu d'artifice sur l'eau, qui fut beau et bien exécuté, malgré la petite pluie. J'ai vu cette fête ; l'illumination était superbe de voir tout un parc en feu ; tout Saint-Cloud, Boulogne et le bord de l'eau, de côté et d'autre, étaient remplis de carrosses avec des flambeaux, ce qui faisait un fort bel effet. Il y avait un monde épouvantable, de manière qu'hier matin les paysans de ce pays-là sont venus au Palais-Royal, au nombre de dix par députés, présenter un placet, attendu que les blés et les vignes ont été très endommagés par le monde. » Et l'honnête chroniqueur ajoute ces sages réflexions : « Malgré cet empressement du public pour voir cette fête, il n'y avait personne qui n'en fût indigné ; et chacun aurait moins plaint ses pas, à ce que l'on disait, si le tonnerre avait voulu s'en mêler. Effectivement, rien de plus contraire à la religion que de faire ainsi triompher l'adultère et le vice publiquement, contraire aussi à l'humanité de faire des fêtes dans un temps où tout le monde est ruiné, où personne n'a un sol ; cela s'entend pour le général. Le roi de la fête ne s'est attiré que des malédictions, même par les gens de sa maison. »

1. Louis Barbier, connu sous le nom d'abbé de La Rivière, après avoir été professeur de philosophie au collège du Plessis, devint sous-précepteur de Gaston d'Orléans. Comblé de faveurs par ce prince, il le trahit pour faire sa

L'abbé Dubois, qui court dans la même carrière,
Le prend encor dessus un plus grand air,
Car de pédant plénipotentiaire,
Puis conseiller d'État, puis après secrétaire,
Pour renvier en tout sur son original,
Au lieu de duc et pair, il se fait cardinal.

Quand bois pourri sera changé en vers[1],
Puis ce bois vert sera changé en rouge,
France sera mise toute à l'envers,
Tout leur sera pour maquereau de gouge.

Pour avilir l'éclat de la pourpre romaine
Et lui faire porter l'opprobre de la croix,
Le Saint-Père n'a cru de route plus certaine
Que de l'enchâsser dans du bois.

cour à Mazarin : il devint chancelier et garde des sceaux en 1645, et évêque de Langres en 1655. Boileau a dit de lui dans sa satire I :

> Le sort burlesque, en ce siècle de fer,
> D'un pédant, quand il veut, sait faire un duc et pair.

1. Ce quatrain est une imitation des *Centuries* de Nostradamus.

Quand Philippe à Dubois mit une mitre en tête,
Tout le monde disait : Philippe est une bête;
A-t-on jamais mitré de pareil animal?
Aujourd'hui le mitré devenu cardinal
De notre mère sainte Église,
Dira-t-on que le pape a fait une sottise;
Le pape en peut-il faire; est-il faillible? Non,
Ergo, Philippe avait raison.
Il faut même à sa mort que l'on le canonise
Et que les maquereaux en fassent leur patron.

SUR LE JUBILÉ [1]

Nous aurons donc un jubilé.
Dieu nous fasse la grâce
D'en pouvoir tous bien profiter
Et qu'il soit efficace.
Mais, pour nous y bien préparer,

1. « Le pape nous avait envoyé un jubilé pour cet Avent. Il était indiqué et prêt à gagner, mais la Constitution en a empêché l'effet. L'évêque d'Amiens a fait faire un catéchisme où il posait par articles qu'on ne pouvait gagner le jubilé sans accepter la Constitution, qu'on ne pouvait pas recevoir la rémission de ses péchés par un prêtre appelant ou refusant, etc. On a débité ce catéchisme par tout le royaume; il a fait grand bruit, et pour empêcher les suites, on a mieux aimé suspendre le jubilé, qui a été remis jusqu'à ce que les temps soient plus tranquilles. » (*Journal de Marais.*)

Il faudrait que la Banque
Payât ce qu'elle nous a volé.
Voilà ce qui nous manque.

INFORTUNES CONJUGALES[1]

L'éclat de la noblesse
N'empêche pas d'être cocu.
Et de plus d'une Altesse
Cocuage est connu.
C'est donc à tort que le bossu[2]
Se fâche tant d'être cocu,
Quand pour tel il serait connu.
Henri quatre lui-même
Cornes portait dessus son front,
Et sous son diadème

1. Cette chanson fut composée à l'occasion des démêlés du prince de Conti avec sa femme, en décembre 1721. (Cf. *Journal de Barbier et de Marais.*)

2. On donnait pour amants à la princesse le comte de Clermont et le comte de Saxe. « Il avait couru un bruit dans Paris, écrit Barbier, que M. le prince de Conti avait trouvé le comte de Saxe dans l'appartement de sa femme et qu'il l'avait tué. M. de La Vrillière alla rendre compte de cette nouvelle à M. le Régent. Dans le temps qu'il voulait lui persuader la chose, M. le Régent lui montra M. le comte de Saxe qui entrait. »

Supportait cet affront.
Son fils
Louis
Cornard était,
Madame Anne un peu le faisait,
Ou toute seule elle engendrait.
Si Louis quatorzième
N'a pas passé pour un cornard,
C'est un bonheur extrême
Et l'effet du hasard.

ANNÉE 1722

LA

TRAGÉDIE DE ROMULUS[1]

Trois conspirations et trois sanglants combats
Causent dans *Romulus* un terrible fracas,
Et ce fracas vient par La Motte
Au mépris des leçons du bonhomme Aristote.

1. « Les *Français* jouent *Romulus*, qui a été très bien reçu. Elle est de M. de La Motte, qui s'est avisé sur le tard d'être poète tragique. Depuis trente ans, il tâte son génie, et s'est amusé à faire des opéras, des odes, des fables, des critiques d'Homère qui n'ont eu de succès que parmi les estimateurs du mérite médiocre. Enfin, il s'est fait poète de cothurne, et ses amis l'ont beaucoup élevé. J'ai voulu voir cette pièce ; les vers m'ont paru assez faciles, mais point de style dramatique. Il y a des situations très intéressantes ; tout cela roule sur l'amour de Romulus pour une Sabine, fille de Tatius, et on ne s'attend point à tant d'amour dans le fondateur du peuple romain. Despréaux, dans son *Dialogue des romans*, a bien frondé tous ces héros

Le Romulus d'Houdart [1], plus tendre que Titus,
Tout rempli de douces vertus,
A l'amour fait céder la gloire.
Quoiqu'une louve fût sa nourrice maman,
Loin d'être dur et fier comme un héros d'histoire,
Il est plus doucereux qu'un héros de roman.
Le Romulus d'Houdart est par trop honnête homme,
Je n'y reconnais point le fondateur de Rome.
Au lieu de la férocité
Qui devrait régner dans son âme,
Je n'y vois que tendresse, amour, simplicité,
Il est le jouet d'une femme
Et la dupe de sa bonté.
La Motte fait tant par sa clique
Qu'aux honneurs du noble tragique
Il élève son Romulus,
Qui méritait d'en être exclus;
Mais je l'attends à la lecture,

amoureux. La conduite n'est point bonne : il y a un siège, une bataille, une conjuration et une autre bataille dans les vingt-quatre heures. » *(Journal de Marais.)* — Deux lignes de Villemain résument ces critiques : « *Romulus,* dit-il, n'est qu'une parodie romaine enchevêtrée d'un amour le plus ridicule du monde. »

1. La Motte et Houdart, c'est la même personne. (M.) Antoine Houdart de Lamotte, poète et littérateur, membre de l'Académie française (1672-1731). Il fit jouer avec succès plusieurs pièces lyriques à l'Opéra, et ralluma la célèbre querelle des *Anciens* et des *Modernes,* en faisant précéder sa traduction de l'*Iliade* d'un discours fort habile destiné à prouver que l'admiration des modernes pour Homère n'était qu'un préjugé.

Car s'il ne plaît pas aux lecteurs,
Je donnerai, c'est chose sûre
Double calotte à ses flatteurs.

ÉPIGRAMMES DIVERSES

SUR LESAGE ET FUSELIER

LESAGE [1] et Fuselier [2], négligent du haut style
La beauté,
Et pour Polichinelle ont abandonné Gille,
La rareté.
Il ne leur reste plus qu'à montrer par la ville
La curiosité [3].

1. Alain-René Lesage, célèbre romancier et auteur comique (1668-1747), est l'auteur de *Crispin rival de son maître,* du *Diable boiteux,* de *Turcaret,* et de *Gil Blas.* Il composa pour le *Théâtre de la Foire* une quantité prodigieuse d'opéras-comiques, de vaudevilles et de farces.

2. Louis Fuselier, auteur dramatique (1672-1752), fut avec Lesage le fournisseur le plus fécond du *Théâtre de la Foire.* Il travailla aussi pour le Théâtre-Français, et devint en 1744 directeur du *Mercure.*

3. « 2 février 1722. — Lesage et Fuselier, poètes ordinaires des marionnettes des foires Saint-Germain et Saint-Laurent, ont fait la critique de la tragédie de *Romulus* de La

SUR LESAGE ET D'ORNEVAL

LESAGE et d'Orneval[1] ont quitté du haut style
La beauté,
Et pour Polichinelle ont abandonné Gille,
La rareté.
Il ne leur reste plus qu'à crier par la ville
La curiosité.

SUR DESTOUCHES ET ROY[2]

DESTOUCHES et Roy dans leur ballet
Méritent tous deux le sifflet:

Motte, qui a répondu par cette chanson. (M.) — Marais constate le fait : « Les marionnettes, dit-il, ont critiqué la pièce et ont joué *Pierrot Romulus*. La critique est plaisante, et est de Lesage et Fuselier, qui travaillèrent autrefois pour les danseurs de corde, quand ils parlaient : ce qui a donné lieu à cette chanson. » Il paraît que les comédiens du Théâtre-Français se plaignirent à M. de La Vrillière de la parodie et voulurent la faire interdire ; mais Polichinelle soutint ses droits de critique et eut gain de cause.

1. D'Orneval, auteur dramatique, remarquable par son esprit et sa fécondité, travailla exclusivement pour le *Théâtre de la Foire*.

2. Pierre-Charles Roy, poète dramatique et lyrique (1683-1754). En dépit de son talent littéraire, il se rendit odieux par sa méchanceté et la bassesse de ses mœurs. Les

Travaillant pour un jeune sire [1],
Au lieu d'être aussi courts que bons,
A tout le monde j'entends dire
Qu'ils sont aussi mauvais que longs.

SUR LE MARQUIS DE VILLEQUIER

TANT vaut l'homme, tant vaut sa terre.
Quand j'étais en votre lieu,
Disait un jour Richelieu
Au marquis de Villequier,
Quand j'étais en votre lieu
Les ducs avaient plus beau jeu [2].

épigrammes sanglantes qu'il prodiguait à ses adversaires lui valurent souvent des injures méritées et même des coups de bâton.

1. Ils étaient souvent appelés à concourir aux fêtes de la cour. En janvier 1722, ils avaient composé pour le roi un ballet qui leur attira cette critique.

2. Cette épigramme vise sans doute les relations du marquis de Villequier avec Mlle de Charolais. L'on a déjà vu que Richelieu avait été son amant, et il paraît qu'elle le remplaça par Villequier. C'est du moins ce qu'affirme. Marais dans les quelques lignes qu'il consacre à Villequier, à l'occasion de sa mort. « Ce jeune duc disait à son médecin : « Docteur, irai-je faire la partie carrée à « Saint-Gervais ? Ce serait là un vilain quadrille. » Mais la mort n'entend pas raillerie et l'a enlevé à l'âge de trente-deux ans, dans la fleur de son âge, et au milieu de la for-

SUR LE PRÉSIDENT HÉNAULT [1]

A ma honte rien ne s'égale,
Disait en larmoyant
Le bourgeonné président [2];
On m'a vu chez la maréchale,
Son cher mignon,
Chanter son c... et son chignon.
Maintenant cette martingale
Dit que je n'ai de l'esprit
Qu'à la mesure de mon ...

tune la plus brillante. La princesse de Charolais s'en accommodait ; il était des plus aimables seigneurs de la cour. »

1. Sur la maréchale d'Estrées, qui a quitté le président Hénault pour M. de Clermont-Roussillon. (M.) — « La maréchale d'Estrées avait pris le président Hénault pour son amant, elle l'a quitté et a pris à la place le comte de Roussillon, qui est un jeune Franc-Comtois riche et assez bien fait, quoiqu'on lui trouve les jambes trop grosses et le nez plat. On a dit que la maréchale avait fait tout d'un coup un grand saut du *Hainault en Roussillon.* » (*Journal de Marais.*)

2. Charles-Jean-François Hénault, historien, membre de l'Académie française (1685-1770.) Il fut président au Parlement et surintendant de la maison de la reine. On le connaît surtout par son *Abrégé chronologique de l'histoire de France ;* il avait laissé d'intéressants *Mémoires* qui ont été publiés par un de ses descendants.

SUR LE DÉPART DU ROI[1]

Quoi ! faut-il que le roi s'en aille ?
Du Régent quels sont les soupçons ?
De ce prompt voyage à Versailles,
On veut pénétrer les raisons[2].

Des moins habiles politiques
Ce projet doit frapper les yeux,
L'auteur de tant d'actes tragiques
Veut garder l'unité des lieux.

SUR LE RÉGENT[3]

La foudre qui confond les orgueilleux Titans
Dont Philippe aujourd'hui nous retrace l'histoire,
Nous doit graver dans la mémoire
Qu'on ne peut assez tôt écraser les tyrans.

1. « 15 *juin.* — Le roi est parti sur les trois heures après midi pour Versailles : tout Paris a été dans le cours le voir passer ; l'un disait : Il reviendra ; l'autre : Il ne reviendra pas. » (*Journal de Marais.*)

2. « On dit que c'est le roi qui a voulu absolument aller sans attendre même la fin du quartier », note Barbier. Et il ajoute aussitôt : Savoir si cela est vrai, car on fait répandre tel bruit que l'on veut. »

3. Sur ce qu'a fait faire Mgr le duc d'Orléans devant son palais le 14 mars 1722. (M.) — C'était au moment des

REQUÊTE

DES

HARENGÈRES DE PARIS AU ROI[1]

SIRE, les dames harengères,
Si chères à vos grands-pères,
Se prosternent à vos genoux
Dans ce jour pour elles si doux,
Pour vous témoigner par leurs larmes
Dans quelles affreuses alarmes
Pendant trois jours j'avons été
En sachant Votre Majesté
Entreprise de maladie
Au péril de sa chère vie.
Jamais ne fut un tel tourment;

fêtes données à l'occasion de l'arrivée de l'infante. « Grand feu fut tiré dans la place du Palais-Royal, qui était illuminée de tous les côtés et ornée d'arcades et d'architectures singulières, qui ont attiré tout Paris. Le roi et l'infante étaient au Palais-Royal. Il y avait une peinture au fond de la place, représentant le Foudroiement des Titans. » (*Journal de Marais.*)

1. Cette pièce, que Buvat transcrit dans son *Journal* en 1722, se rapporte à deux événements de l'année 1721 : la maladie de Louis XV et l'exil des nouveaux appelants. (Cf. ci-dessus p. 58, note 1, et p. 86-93.) Elle a dû être composée dans les premiers jours du mois d'août 1721.

Quand j'apprîmes soudainement
Une si terrible nouvelle,
Hélas! notre pauvre cervelle
En fut revirée à l'envers.
Les quatre coins de l'univers
Ont retenti de nos complaintes.
J'avons invoqué saints et saintes
Et Notre-Dame de Paris,
Ensuite monsieur saint Louis,
La bonne sainte Geneviève,
Qui fut plus raisonnable qu'Ève,
En n'écoutant aucunement
Les discours du malin serpent,
Qui, toujours furieux contre elle,
Ne put éteindre sa chandelle;
Et partant elle a mérité
De secourir cette cité.
Dès qu'on eut découvert sa châsse
Maudite fièvre en eut la chasse.
Et cinquante gardes du corps,
Pénétrés d'un très vif remords,
Y coururent en diligence
Pour pouvoir gagner l'indulgence,
Et recevoir avec ferveur
Le corps de notre Rédempteur,
Ce qui parut tant exemplaire,
Que chacun ainsi voulut faire,
Afin que tous les gens de bien
Sauvassent le roi très chrétien.
Oh! que votre convalescence

Ressuscite notre espérance !
Jamais le plus long avenir
N'effacera le souvenir
De votre âme vraiment royale
De ce qui se fait à la halle,
Dans la rue et dans les maisons.
Tant de dévotes oraisons,
Par votre prélat ordonnées,
Vous promettant longues années,
Pendant lesquelles, Dieu aidant,
Votre peuple sera content.
Ce que je jugeons par vos livres,
Sur les fleuves qui portent vivres,
Et coulent si rapidement
Vers ce furieux élément
D'où je retirons les marées,
Tant les douces que les salées,
Ce qui nous annonce déjà
Que l'abondance régnera
Dans le royaume de la France
Qui fait grande réjouissance,
Criant partout : Vive le roi !
Et son gouverneur Villeroy !
Avec nous, madame la Seine,
De toutes rivières la reine,
Vient se présenter en son rang,
Pour purifier votre sang,
Et vous offrir par ces prémisses
Cent trente grosses écrevisses
Qui valent trente écus au moins.

Nous avons donné tous nos soins
Pour qu'on porte sur votre table,
Vendredi, jour très vénérable,
Et pour nous jour si précieux,
Un esturgeon très monstrueux.
Nos poissonneurs, avec leurs harpes
Nous font espérer une carpe
Que tous nos gens nous ont avoué,
Depuis le temps du bon Noé
N'avoir fait si belle fortune
Sur l'empire du dieu Neptune.
Ainsi vous aurez pour ce jour
Cette carpe pour votre cour,
Pour les princes et les princesses,
Pour les ducs et pour les duchesses,
Pour les abbés et les prélats
Pour les robins, pour les soldats,
Pour les gens de la pharmacie
Qui vous ont prolongé la vie;
Dont Molière, comédien,
Pour cette fois dirait du bien.
Sachez du moins, aimable sire,
Qu'aucune de nous ne désire,
Pour si magnifique présent,
D'avoir de l'or ni de l'argent :
Seulement, à notre manière,
Je vous faisons une prière,
Et la faisons de tous nos cœurs;
Rendez-nous tous nos bons docteurs
Exilés en mainte province

Pour un sujet, dit-on, fort mince;
S'ils ont fait bien, s'ils ont fait mal,
Dieu le sait, et le cardinal,
J'entendons celui de Noailles,
Dont nous avons vu les entrailles
Toutes pleines d'anxiété
Par rapport à votre santé.
Je ne savons pas l'efficace,
Ni tous les dogmes de la grâce,
Mais je savons certainement
Que ces prêtres à tout moment
Nous rendaient mille bons offices
Sans attendre des écrevisses,
Non! pas même un remercîment;
Pour l'amour de Dieu seulement.
D'Asfeld expliquait l'Écriture
De façon si claire et si pure
Que les plus simples l'entendaient,
Et les plus méchants s'amendaient.
Il faut bien vendre des coquilles
Pour pouvoir marier nos filles,
N'ayant plus là le franc Rollin,
Ni le célèbre Tabourin,
Qui formait dans le séminaire
Tant de clercs pour le sanctuaire,
Et faisait asseoir nos enfants
De la Sorbonne sur les bancs.
Begon, frondant contre l'usure,
Faisait souvent, par aventure,
Que les richards, gratuitement,

Nous prêtaient, même largement.
Qui ne sait par expérience
Combien le cas de conscience
Décidé par un bon docteur,
Tel que Lefèvre, est de valeur?
Maillard, vicaire charitable,
Plus de cent fois quitta la table
Pour venir calmer nos maris
Quand par malheur ils étaient gris;
Ou pour les empêcher de boire,
Je les menions à l'Oratoire,
Où Roger touchait tant leurs cœurs,
Que souvent ils versaient des pleurs.
Je ne parlons point de cent autres,
Qui vivent comme les apôtres,
Qui nous confessaient à ravir,
Et nous aidaient à bien mourir,
Et je pouvons bien dire à vivre,
Car leur morale, qu'il faut suivre,
Nous faisait vendre nos merlans,
Nos goujons et nos éperlans.
Disons hautement, d'un ton aigre,
Que tout chrétien doit faire maigre,
A moins qu'il ne soit alité
Ainsi que Votre Majesté,
Pour laquelle notre tendresse
A fait dire plus d'une messe,
Et maint *Te Deum laudamus*
Et plusieurs autres *Oremus,*
En espérant de sa clémence,

Pour fruit de sa convalescence,
Pendant que je dirons *Vivat!*
Qu'elle nous répondra *Fiat!*

LA LETTRE DU ROI

AU

CARDINAL DE NOAILLES[1]

Or écoutez, peuple françois[2]
La belle épître de Dubois,
Dubois, ce rare politique,

1. Glose de la lettre du roi, adressée par le cardinal Dubois au cardinal de Noailles, du 6 mars 1722. (M.) — Marais nous apprend que « la lettre au cardinal a été faite par Fontenelle, de l'Académie française, sur les Mémoires du cardinal Dubois, et c'est le même académicien qui avait fait le manifeste contre l'Espagne en 1718. On fait de lui et de son esprit tout ce qu'on veut. »

2. Voici cette lettre : « Mon cousin, l'infante d'Espagne est arrivée dans ma cour, et j'en ai la joie la plus vive que mon cœur ait encore ressentie ; mon mariage avec cette princesse *réunira les deux branches descendues du roi mon bisaïeul,* et par là je remplirai les plus doux souhaits que ce monarque eût pu former. Ce qu'il y a de plus heureux, ce qui me touche le plus sensiblement, c'est que cette *union,* qui *affermit la puissance de mon État et celle d'Espagne,* ne cause point de ces *alarmes politiques* et de ces *jalousies cruelles* qui font *répandre tant de sang,* et qu'au

LOUISE-ANNE DE BOURBON

Mademoiselle de Charolais

1695-1758

[illegible] sc. A Quantin Imp Edit

Ordonnant prière publique :
Admirez son habileté,
Sa finesse et sa piété.

Écoutez le noble jargon
Que prête à son roi ce fripon,
Cette scandaleuse Éminence,
Le champignon de la régence,
Mais champignon empoisonné,
Et le plus méchant qui soit né.

contraire toute l'Europe y *applaudit sincèrement et ratifie en quelque sorte le traité de mon mariage ;* tout ce qui s'est fait sous mon règne n'a eu pour objet que de lier *tellement les puissances entre elles, qu'il en résultât la tranquillité générale, et que le bonheur des différents peuples* fût un *bonheur commun* dont les *uns* ne pussent jouir sans les *autres.* Comme le souverain Maître des rois n'est pas moins appelé le Dieu de la paix que le Seigneur des armées, j'ai cru qu'il était nécessaire de lui rendre grâces d'un *événement si propre à assurer la tranquillité publique.* Er je vous fais cette lettre de l'avis de mon oncle le duc d'Orléans, Régent, pour vous dire de faire chanter le *Te Deum* dans l'église métropolitaine de ma bonne ville de Paris, où mon intention est d'assister en personne, le 12 de ce mois, à l'heure que le grand maître ou le maître des cérémonies vous dira de ma part. Je lui ordonne d'y convier mes cours, et ceux qui ont coutume d'y assister. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde. Écrit à Paris, le six mars mil sept cent vingt-deux. *Signé :* LOUIS, *et plus bas,* PHELYPEAUX. » — Marais, transcrivant cette lettre dans son *Journal,* la fait suivre de cette remarque : « Elle a été imprimée dans la *Gazette de Hollande,* du 20 mars, et ce qui est souligné a été imprimé en caractères différents du corps de la lettre. C'est une critique fine et tacite. »

Il sait faire parler un roi
Et vous allez voir comme quoi,
Car en ordonnant la prière,
Ce beau discours il lui fait faire :
Par le conseil du duc Régent,
Je vais épouser une enfant.

Cela me fait bien du plaisir,
Du feu roi c'était le désir.
Quoiqu'il fût mort quand elle est née,
Pour femme il me l'a destinée;
Ce mariage remplira
Les plus doux souhaits qu'il forma.

Ce que j'y vois de plus brillant,
Et me touche visiblement,
C'est que cette union charmante
Avec la myrmidonne infante[1],

1. L'infante, âgée de quatre ans seulement, fut amenée à Paris, pour être élevée au milieu de la cour où elle devait régner, et son arrivée donna lieu à des fêtes extraordinaires dont Barbier nous a laissé dans son *Journal* le détail circonstancié. Saint-Simon, toujours pointilleux sur les questions d'étiquette et de cérémonial, fait remarquer combien ces manifestations étaient exagérées. « L'infante, dit-il, était fille de France, comme fille du roi d'Espagne, et cousine germaine du roi, enfants de deux frères, et destinée à l'épouser. Ces titres emportaient assez d'honneur pour s'y tenir, sans y ajouter encore presque tous ceux des reines qu'elle ne devait pas avoir et qui étaient contre tout exemple et toute règle. »

L'Espagne à la France unira,
Et leur puissance affermira[1].

De mon hymen tel est le fruit,
Il se fera sans aucun bruit,
Sans ces alarmes politiques,
Sans ces jalousies frénétiques
En mil sept cent trente prochain
Si mon oncle n'y met la main.

Toute l'Europe m'applaudit,
L'empereur même y souscrit,
Peut-être il espère la niche,
Que l'on fit à Margot d'Autriche[2];
Mais l'a-t-on fait venir ici
Pour la renvoyer sans mari?

Urgel[3] et Roses sont témoins
Des grands, des pacifiques soins
Que l'on a pris dans la régence,
Pour unir l'Espagne à la France ;

1. « La lettre du roi au cardinal de Noailles, pour faire chanter le *Te Deum* pour l'arrivée de l'infante, fait grand bruit, parce qu'on y parle de la réunion des deux branches de France et d'Espagne, qui cependant a fait tout le sujet de la dernière guerre et à laquelle le traité d'Utrecht paraît très opposé. » (*Journal de Marais.*)

2. Promise au roi Charles VIII. (M.) — Charles VIII avait été fiancé à la fille de l'empereur Maximilien, qu'il abandonna pour épouser Anne de Bretagne (1491.)

3. Berwick avait pris Urgel en 1719, durant la guerre déclarée au roi d'Espagne par le Régent.

Mon oncle, le duc d'Orléans
Agit toujours avec grand sens.

Il n'a fait la guerre et la paix
Que pour de sages intérêts,
Le beau-père a su le connaître.
Depuis qu'à Madrid il est maître,
Après Dieu, le Régent, ma foi,
Ne sert personne comme moi.

Cousin, priez à haute voix
Le souverain maître des rois,
L'arbitre de nos destinées,
Enfin le grand Dieu des armées,
Qui n'est pas moins le Dieu de paix,
De favoriser ses projets.

Pour un si bel événement
Faites haut un remercîment[1],
Mais priez bien bas qu'il me garde;

1. « Jeudi 12, il y a eu un grand *Te Deum* chanté à Notre-Dame. Le roi y a assisté avec tous les princes. M. le cardinal en chape et mitre a été le recevoir au portail du parvis et l'a reconduit de même. Je l'ai vu. Le conseil avec le garde des sceaux et toutes les cours y ont assisté. J'ai vu le roi entrer dans la chapelle du roi pour faire sa prière. En sortant, je l'ai trouvé avec un très mauvais visage et bien pâle. Cela vient peut-être de chagrin, car on dit qu'il n'aime pas sa petite infante, et toutes ces fêtes le chagrinent. Il faut bien qu'il le souffre par complaisance jusqu'à l'année prochaine. » *(Journal de Barbier.)*

Vous, Français, que ma mort regarde
Vous me voyez prêt à périr,
Et vous n'osez me secourir.

POÈTE ET GUERRIER [1]

Je me flattais de l'espérance
D'aller goûter quelque repos
Dans votre maison de plaisance;
Mais Vinache a ma confiance :
Je prends pour guérir de mes maux,
De sa tisane à toute outrance
Et je donne la préférence
Sur le plus grand de nos héros
Au plus grand charlatan de France.
Ce discours vous surprendra fort,

1. Épitre d'Arouet au maréchal de Villars. (M.) « Voltaire était toujours le bienvenu à Villars. Le maréchal lui faisait grand accueil et eût voulu le voir plus souvent. Mais le poète, qui devait pousser si loin sa laborieuse existence, se dira mourant, se plaindra, se soignera, sera dans les remèdes toute sa vie. Il avait promis d'aller à Vaux, mais c'était compter et décider sans son médecin, sans Vinache, qui ne le lâchait point. Ce Vinache était un médecin empirique fort à la mode et dans les mains duquel Voltaire s'était mis. » (Desnoiresterres, *la Jeunesse de Voltaire.*)

Et vous trouverez que j'ai tort
De parler du soin de ma vie
A celui qui n'eut d'autre envie
Que de chercher partout la mort.
Mais souffrez que je vous réponde
Sans m'attirer votre courroux
Que j'ai plus de raison que vous
Pour vouloir rester dans le monde.
Car si quelque coup de canon
Dans vos beaux jours brillants de gloire
Vous eût emporté chez Pluton,
N'auriez-vous pas dans la nuit noire
Beaucoup de consolation,
Lorsque vous sauriez la façon
Dont vous aurait traité l'histoire?
Paris vous eût premièrement
Fait un service fort célèbre
En présence du Parlement,
Et quelque prélat ignorant
Aurait prononcé hardiment
Une longue oraison funèbre
Qu'il n'eût pas faite assurément.
Puis, en vertueux capitaine,
On vous aurait proprement mis
En l'église de Saint-Denis
Entre Duguesclin et Turenne.
Mais si quelque jour, moi, chétif,
Je passais sur le noir esquif
Je n'aurais qu'une vile bière;
Deux prêtres s'en iraient gaiement

[illegible] DE FOIX

MADELEINE LOUISE DE FOIX

Comtesse de Sabran

Rousselle sc A.Quantin Imp Edit

Porter ma figure légère
Et la loger mesquinement
Dans le recoin d'un cimetière;
Mes nièces, au lieu de prière,
Et mon janséniste de frère
Riraient à mon enterrement,
Et j'aurais l'honneur seulement
Que quelque muse médisante
M'affublerait pour monument
D'une épitaphe impertinente.
Vous voyez bien, par conséquent,
Qu'il est bon que je me conserve
Pour être encor témoin longtemps
De tous les exploits éclatants
Que votre destin vous réserve.

LA NOBLESSE DE SAILLY[1]

SAILLY, ce grand capitaine,
Cet appui de tous les États,
Ce cousin des potentats,
Issu des rois d'Aquitaine,

1. Pour répondre à ce qui se trouve imprimé dans le *Mercure* du mois de juin 1722, lorsque M. le marquis de Sailly fut fait gouverneur de Saint-Venant. Il est mort

Sorti même d'empereurs,
C'est une chose certaine,
Sorti même d'empereurs
Il n'a pas besoin d'auteurs.

Cent quartiers et davantage
Des plus illustres maisons
Chez toutes les nations
Font voir en quel haut étage
Un descendant tel que lui
Issu d'un si grand lignage,
Un descendant tel que lui
Est respecté aujourd'hui.

en décembre 1725. (M.) « M. le marquis de Sailly, dit le *Mercure,* dont les services sont assez connus, sert dès l'âge de douze ans, ayant suivi le feu roi à la guerre de Hollande, alors page de sa grande écurie. Il a reçu onze blessures en différentes occasions, la première à la vue du roi, à l'attaque du chemin couvert et de la demi-lune de Maestricht, la dernière au siège de Douai en l'année 1712, y commandant la tranchée. Il a commandé en plusieurs provinces et beaucoup de corps détachés; entre autres en Provence, en l'an 1707, s'étant posté sur le Var, quoique avec fort peu de troupes, il y arrêta pendant quatre jours l'armée commandée par le duc de Savoie et le prince Eugène, et donna le temps par le retardement de leur marche aux troupes du roi d'arriver et se poster sous Toulon, ce qui contribua au salut de la Provence. Les seigneurs de Sailly ont dans tous les temps possédé des emplois considérables, plusieurs ont été gouverneurs de Péronne sous les rois Louis XI et Charles VIII. » Cette notice est précédée d'une généalogie de la maison de Sailly qui la fait remonter aux ducs d'Aquitaine et établit sa parenté *au septième degré* avec la plupart des maisons souveraines de l'Europe.

Rhodes, vous eûtes par grâce
Dans les siècles reculés,
Le bonheur d'être illustrée
D'un grand maître de sa race,
Vos registres négligés
Ne lui donnent pas sa place.
De cette erreur rougissez;
Chevillard les a corrigés [1].

Mais ces Sailly si antiques
En pères tous adoptés
Portaient pour arme un fretté
Selon auteurs authentiques,
Or et sable pour émaux;
On l'apprend par les chroniques,
Or et sable pour émaux
Comme en font foi tous leurs sceaux.

Qu'il instruise donc la France
D'où lui vient ce beau lion,
Si quelque grande action
Ou quelque illustre alliance
A la place du fretté
Mit ce lion d'importance,
Qu'à la place du fretté
Lui et ses pères ont porté.

1. Chevillard a écrit Sailly au lieu d'Ascali, d'origine italienne, dans les armes des grands maîtres qu'il a gravées. (M.)

Las ! que j'en sommes affligées
Je n'en serons bien consolées
Que vous ne soyez de retour
Et tout triomphant à la cour [1].

AUGUSTE, né sujet, pour devenir le maître [2],
Fut malgré lui cruel et renversa les lois ;
Et, depuis, empereur, d'une commune voix
Rome et le monde entier le tint digne de l'être.
Nous sommes dans le temps d'Auguste ambitieux :
On nous pille, on nous vole, et tout est légitime.
Si ce n'est point assez, s'il faut encore un crime [3],
Qu'Auguste se dépêche et qu'il nous rende heureux.

c'était s'attaquer à lui-même que d'outrager son ministre. Soit dessein formé de troubler le gouvernement, soit radotage du maréchal, dans l'un et l'autre cas, c'était un homme fort déplacé auprès du roi, et qui n'avait jamais eu d'autres qualités de gouverneur que la représentation.» On n'attendait qu'une occasion pour se débarrasser de lui ; elle se présenta le jour où il s'opposa à ce que le Régent parlât au roi en particulier, et on l'exila sans délai.

1. L'on fut bien étonné, lorsque le roi, à sa majorité, loin de rappeler son gouverneur, renouvela pour deux ans la lettre de cachet en vertu de laquelle il était exilé.

2. Qui peut avoir fait ces horribles vers copiés en août 1722 ? (M.)

3. On voit que le Régent était toujours en butte aux mêmes soupçons d'empoisonnement. Les précautions affectées prises par Villeroy n'avaient pas peu contribué à fortifier ces odieuses rumeurs. « Il portait sur lui, dit Saint-Simon, la clef d'une armoire où il faisait mettre le pain et le beurre de la Muette dont le roi mangeait, avec le même soin et bien plus d'apparat que le garde des

LE

NUNC DIMITTIS DU RÉGENT[1]

Si tu veux fléchir ma justice[2]
Et que j'exauce tes désirs,
Impie! abandonne le vice,
Quitte tes criminels plaisirs
Nunc.

Mon peuple sous ta main coupable
Languit, gémit amèrement,
Quoique la misère l'accable,
Sans espoir de soulagement.
Dimittis.

Je t'ai mis en main la puissance,
Était-ce pour en abuser

sceaux celle de la cassette qui les renferme, et fit un jour une sorte d'éclat parce que le roi en avait mangé d'autres. Il fit une autre fois le même vacarme pour les mouchoirs du roi, qu'il gardait aussi. » On comprend sans peine que le public crût naïvement le roi en danger, du moment où il était privé de ce trop vigilant gouverneur.

1. Dans son intéressante étude sur *les Maîtresses du Régent,* M. de Lescure, qui cite plusieurs fragments de cette pièce, appelle judicieusement l'attention « sur ces vers haletants qui semblent sonner le glas de la divine vengeance ».

2. C'est Dieu qui parle. (M.)

Et pour opprimer l'innocence ?
Le maître doit-il écraser
Servum ?

Je t'ai donné ma loi pour guide,
Tu l'as transgressée en tout point,
Par ton avarice sordide,
Tu ravis un bien qui n'est point
Tuum.

Si tu veux toucher ma clémence,
Travaille à te sanctifier ;
On n'évite point ma vengeance
En se contentant de crier
Domine.

Pour voir ce qu'il faut que tu fasse
Lis ma loi, voilà ton compas ;
Je rejette loin de ma face
Tout potentat qui ne vit pas
Secundum.

Quoi ! tandis que tes mains sont pleines
Du sang des sujets de ton roi,
Tu veux que les cours souveraines
Suivent comme l'unique loi
Verbum tuum.

Ta détestable politique
N'écoute ni droit ni raison,

Tu pilles palais et boutiques,
Nul n'est dans sa propre maison
In pace.

Ton nom, fameux par tes rapines,
Vole au delà de l'Océan;
Les princes des cours tes voisines,
Te détestent comme un tyran,
Quia viderunt.

Suivant les chaleurs de ta bile,
Tu maltraites tous les Sénats;
Dans Paris, et dans chaque ville,
Les magistrats ne sont-ils pas
Oculi mei?

Tu ressentiras leur misère
Avant qu'on ait vu le soleil
Parcourir trois fois l'hémisphère,
Si tu ne suis pas un conseil
Salutare.

Par la splendeur de la couronne
En vain tes yeux sont éblouis;
Ne crois pas que je te la donne :
Je prétends conserver Louis
Tuum.

Quitte les rênes de l'empire,
Remets-lui son pouvoir en main;

Son cœur est droit et je peux dire
Qu'il ne suivra pas le chemin
Quod parasti.

Que j'aime à voir ce cœur docile,
Goûter le solide aliment
Des vertus qu'un prélat habile
Lui représente incessamment
Ante faciem !

Quoique dans un âge encor tendre,
Il est l'ornement de sa cour
Par les bienfaits qu'il sait répandre,
Il s'est concilié l'amour
Omnium populorum.

Par lui règle ta conscience ;
Travaille à réparer le tort
Que tu fais à toute la France ;
Pour cela je te laisse encore
Lumen.

Profite du temps qui te reste ;
Si je diffère à te punir,
Ton sort en sera plus funeste
Lorsque je te ferai venir
Ad revelationem.

Les débauches, les adultères
Et les autres débordements,

Qui sont tes plaisirs ordinaires,
Excitent les gémissements
Gentium.

Les ennemis de mon Église,
De là prennent occasion
De traiter ma loi de sottise
Et de blasphémer mon saint nom
Et gloriam.

Si tu ne brises pas les chaînes
Dont les crimes chargent ton cœur,
Je t'infligerai mille peines
Qui satisferont la fureur
Plebis tuæ.

Je suis le maître de la vie,
Mon pouvoir n'est point limité;
Crains donc le sort du prince impie
Qui tenait en captivité
Israël[1].

1. « Aux éloquentes adjurations d'une pièce de vers qui semble animée d'un souffle prophétique, à ces strophes indignées qui semblent les éclairs et le tonnerre, avant-coureurs de la colère de Dieu, l'impénitent obstiné répond par des plaisanteries de corps de garde. » (DE LESCURE.)

REQUÊTE

DES

FILLES DE PARIS A LOUIS XV[1]

Le jeune peuple féminin
A vos pieds, notre auguste maître,
Avec respect ose paraître,
Plein d'un courage masculin.
Nous sommes ici présentées
En qualité de députées
Des tristes filles de Paris

1. Pour demander que les contrats de mariage soient exempts du nouveau contrôle. (M.) — Le contrôle des actes des notaires fut établi par tout le royaume, et même dans Paris, qui en avait toujours été excepté, en vertu d'une déclaration du 29 septembre. « Le tarif qui est par ordre alphabétique, écrit Marais, est un travail consommé d'un démon d'homme qui a prévu tous les cas et prévenu tous les expédients dont il rend l'art inutile. Il n'y a plus ni secrets dans les familles, ni sûreté, ni commerce, et personne ne veut plus faire des contrats parce qu'il en coûte des sommes considérables pour le contrôle. » Et Barbier nous apprend que « toutes les affaires sont arrêtées par là. Il en coûte quelquefois jusqu'à trois mille livres pour un contrat de mariage. » Il fallut que cette mesure fût bien vexatoire et produisît un vif mécontentement, pour que le même auteur ne trouvât qu'un seul grief sérieux contre le cardinal Dubois, au moment de sa mort, celui « d'avoir souffert le contrôle des actes de notaire ».

Pour émouvoir vote cœur tendre.
Vous plairait-il, Prince, d'entendre
Leurs justes plaintes et leurs cris ?
Sire, il n'est rien de comparable
Au sort cruel qui les accable.
Après les arrêts du visa,
Qui font vieillir dans les familles
Si grand nombre d'aimables filles,
Faut-il encore qu'on ait la rage
De prendre sur notre partage
Un tribut odieux et cher,
Qui va rogner nos héritages
Destinés pour nos mariages ?
Quel noir suppôt de Lucifer
Pire que Law, sorti d'enfer,
Peut proposer un tel contrôle
En l'usage de la parole,
Tripler les frais chez le notaire,
A pauvre fille qui veut faire
Un saint usage de son corps ?
C'est un monstre détestable
Et qu'on peut appeler du diable
Le compagnon ou le recors.
Cette dépense étant si chère
Et condition si nécessaire,
C'est une source de débat ;
D'une affaire presque conclue
Ces frais vont retarder l'issue
Entre les passants de contrats
Dans un temps où l'argent est rare.

Sous ce prétexte un père avare,
A nous marier toujours lent,
Pourrait dans une autre année
Renvoyer notre hyménée,
Charmé de garder son argent.
L'état d'une fille nubile
Paraît long et bien difficile,
Nos beaux jours durent peu de temps.
Ayant donc perdu la richesse,
S'il nous faut perdre la jeunesse,
Adieu les plaisirs, les beaux ans.
Contre de telles injustices,
Sire, en vous offrant nos services,
Nous implorons votre secours;
Par des motifs de conscience
Nous demandons prompte assistance,
Car notre mal croît tous les jours.
D'ailleurs, grand roi, ne vous déplaise,
En serez-vous moins à votre aise
Pour quelques millions de moins?
Sans faire la petite bouche,
Votre seul intérêt nous touche
Bien plus que nos pressants besoins.
Sans nous que devient votre gloire?
Il n'est ni combats, ni victoire
Sans officiers et sans soldats.
Or retarder les mariages
C'est retarder les avantages
Qui font la force des États.
Le nombre des sujets en France,

Fondement de votre puissance,
Va périr par un tel édit.
Pour fortifier ce mémoire
On peut emprunter de l'histoire
Plusieurs beaux traits qu'on y lit.
Chez le peuple qu'élut Dieu même,
C'était une infamie extrême
D'être épouse sans nul enfant.
Rome, la maîtresse du monde,
Donnait à la femme féconde
Des récompenses et des honneurs.
Est-ce entendre la politique
D'abolir un usage antique
Et salutaire aux bonnes mœurs ?
Quel renversement déplorable !
Par un arrêt si pitoyable
On sape l'État et vos lois ;
Loin de confirmer les usages
Favorables aux mariages
On les charge de nouveaux droits ;
Pour jouir du titre de mère
Il faut qu'une fille sévère
Achète ce droit chèrement.
Car fille de vertu moyenne
Peut sans payer aucune aubaine
Se donner ce titre aisément.
Mais pour nous, pauvres filles sages,
Qui, sous les lois de nos ménages,
Gardons tout du mieux notre honneur,
Si nous vous présentons requête

Elle est aussi juste qu'honnête,
Et rien n'y blesse la pudeur.
Écoutez donc, roi magnifique
Le bon droit de notre supplique,
Pour être mère de famille
Quand le célibat nous déplaît
Sans qu'il faille payer les frais.
C'est la demande générale
De notre troupe virginale
Dont le nombre vous surprendrait.
Sire, vous en ririez, je gage,
Si vous saviez qu'il n'est point d'âge
Du plus jeune jusqu'au plus vieux,
Dans l'assemblée complaignante,
Qui n'ait d'une voix éclatante
Loué l'avis judicieux
De porter jusqu'à votre trône
Le chagrin que l'arrêt nous donne.
Sire, faites-le donc casser,
Ou daignez nous en dispenser.

Sur l'hymen aujourd'hui quelle avare cabale [1],
Grand roi, donna l'avis d'un funeste tribut ?
Satan, de qui la rage en malice s'exhale,
Invente ce moyen contre notre salut.

1. Sonnets en bouts rimés sur la requête des filles de Paris, qui demandent au roi que les contrats de mariage soient exempts de contrôle. (M.)

En nous embarrassant dans ce nouveau dédale
Tourmenter notre sexe est son unique but :
Tandis que l'on est fille, ennuyeux intervalle,
Peut-on toujours parer les traits de Belzébuth?

L'hymen dont le contrôle est un vrai paradoxe
Doit avoir son cours libre ainsi que l'équinoxe
Et jamais ne subir tarif ni numéro.

Soutiens contre Satan notre vertu qu'il sape.
Grand roi, pour nous sauver, l'Église ni le pape
Sans l'aide d'un mari ne sert pas d'un zéro.

CHRYSOLOGUE

OU

L'ABBÉ BIGNON

CHRYSOLOGUE toujours opine ;
C'est le vrai Grec de Juvénal :
Tout ouvrage, toute doctrine
Ressortit à son tribunal.
Faut-il disputer de physique,
Chrysologue est physicien ;
Voulez-vous parler de musique,

Chrysologue est musicien.
Que n'est-il point? Docte critique,
Grand poète, bon scolastique,
Astronome, grammairien,
Est-ce tout? Il est politique,
Jurisconsulte, historien,
Platoniste, cartésien,
Sophiste, rhéteur, empirique,
Chrysologue est tout, et n'est rien.

Bien que votre ton suffisant [1]
Prête un beau champ à la satire,
Ne vous alarmez pas, beau sire,
Ce n'est point vous, quant à présent,
Que ma Muse a voulu décrire.
— Eh! qui donc? — Je vais vous le dire.
C'est un prêtre mal décidé,
Moitié robe, moitié soutane,
Moitié dévot, moitié profane,
Savant jusqu'à l'Abécédé,
Et galant jusqu'à la tisane.
Le reconnaissez-vous? — Selon.
— C'est celui qui sous Apollon

1. Justification de l'épigramme de Chrysologue, à un important de la cour qui s'en faisait l'application, par Rousseau. (M.) — Cet important de la cour n'était autre, paraît-il, que le duc de Noailles.

Prend soin des haras du Parnasse
Et qui fait provigner la race
Des bidets du sacré vallon.
Le reconnaissez-vous mieux? — Non.
—Mais pourtant, sans que je le nomme,
Il faut que vous le deviniez;
C'est l'aîné des abbés noyés [1].
— Oh! oh! j'y suis, ce trait peint l'homme
Depuis la tête jusqu'aux pieds.

LA PALME DE L'AMITIÉ [2]

Quoi! toujours languissant? Reprends donc ton courage.
Les neuf Sœurs, par ma voix, veulent te ranimer.
Que deviendrait sans toi, dans la fleur de son âge,
La Muse qui me fait rimer?
D'un père et d'un aïeul ami tendre et fidèle
Tu les as vus passer dans l'éternel repos.
Que leur fils aujourd'hui, reconnaissant ton zèle,
T'arrache au ciseau d'Atropos.
Orphée est descendu sur les rivages sombres;
Pour sauver Eurydice il a touché les morts.

1. Marais nous apprend que Rousseau appelle ainsi l'abbé Bignon, parce qu'il n'avait pu parvenir à la prélature.
2. Billet écrit par S. A. Mgr le prince de Conti à M. de Lachapelle. (M.)

J'irais, pour t'en tirer, dans le séjour des ombres
Imiter ses divins accords.
La grandeur et les biens sont couverts d'un faux lustre,
Je renonce aux appas d'un bonheur qui n'est rien,
De l'amitié je veux gagner la palme illustre,
C'est là le véritable bien.

LA FAGONADE[1]

CONNAISSANT par la prescience,
Qu'un jour l'hérétique licence
Rejetterait avec orgueil

1. « Il a paru ces jours-ci une satire contre M. Fagon, qui a pour titre *la Fagonade*. Le poète y a mis toute la force et la vigueur de l'esprit satirique, et a fait un chef-d'œuvre de noirceur et de malice, qui doit bien irriter celui contre qui elle a été faite. Bien des gens croient que Rousseau en est l'auteur, et qu'on lui a envoyé 200 louis d'or pour la composer. Elle est de l'abbé Margon. Le Régent l'a lue, et a dit que c'était un diable qui l'avait faite, mais que ce diable devait être dans le corps de M. Fagon. C'est le bureau des taxes qu'il préside qui lui a attiré cette horrible poésie. Il y a dans les œuvres de Rousseau une *Francinade* et une *Picade* du même goût, contre Francine et l'abbé Pic. Autrefois on se pendait de désespoir contre de pareilles pièces. M. Fagon ne fera qu'en rire, car dans huit jours il n'en sera plus question. Je la mettrai à la fin de cette année pour la conserver comme

Un décret lancé du fauteuil [1]
Du pape Clément, ce saint homme,
S'il en fut au siège de Rome,
Et qu'on préférerait Quesnel
Au vicaire de l'Éternel,
Dieu résolut dans sa colère,
Par la peste et par la misère,
De châtier cet attentat;
Et pour corriger l'apostat
Par un châtiment plus sévère,
Voyant égarés dans Paris,
Et les pasteurs et les brebis,
Il fit élever par avance
Un monstre au milieu de la France,
Qui va devenir le fléau
De la colère du Très-Haut.

Un vieux médecin cacochyme
L'engendra par l'aide des cieux;
Il ne vivait que de régime,
Exténué, bossu, hideux,
La démarche d'un quadrupède,
Sa figure semblait un zède,
Une forêt de noirs cheveux
Entourant son crâne et sa face,

une pièce rare en ce genre, et pour montrer jusqu'où la fureur de l'esprit mordant et calomnieux peut se porter.» (*Journal de Marais.*) Décembre 1722.

1. La bulle *Unigenitus.* (M.)

Il effrayait la populace.
Chacun croyait à son abord
Voir le squelette de la Mort.
Son épouse plus hypocondre,
Craignant toujours de se morfondre,
Jamais n'entr'ouvrait ses châssis
Aux jours les plus beaux de l'année,
Et, dans sa chambre confinée,
Inacessible aux vents coulis,
Ne vivait que de l'eau de riz,
Que de rhubarbe et que de manne;
Son corps étique, diaphane,
Ne digérait ses aliments
Qu'à l'aide des médicaments.
Rarement lubriques symptômes
Animèrent ces deux fantômes.
Dieu permit cependant qu'un jour,
Moins aiguillonnés de l'amour
Que du désir d'avoir lignée,
Ils jouirent de l'hyménée,
Et de ce beau couple amoureux
Naquit cet enfant malheureux,
Qu'à nos crimes, toujours funeste,
Donna la colère céleste.
Tous les sels les plus corrosifs,
Les plus âcres, les plus actifs,
Sucs de toute plante et racine,
Élixir de la médecine,
Et de ses infirmes parents
Les ordinaires aliments,

Passèrent dans leur géniture.
La substance qui l'engendra,
Mixte de toute humeur impure,
Est déjà le fatal augure
Des grands maux qu'elle répandra.
Au venin qui bout dans ses veines
Dieu joignit l'esprit d'Attila,
Et sur lui l'enfer exhala,
Du souffle impur de ses haleines,
Les sept fameux péchés mortels,
Les sentiments les plus cruels
Des âmes les plus inhumaines.
Nulle vertu de ses aïeux.
Ses parents dans un corps hideux
Portaient un cœur droit et sincère;
Tous leurs soins ont été trahis,
Et les difformités du père
Ont passé dans l'âme du fils.
Réprouvé, maudit dès l'enfance
Par les auteurs de sa naissance,
L'âge fit croître ses défauts;
Inhabile en toute science,
On l'éleva dans les bureaux,
Au grimoire de la finance;
Car si, par un fatal destin,
Il fût devenu médecin,
Pis que peste, famine et guerre,
On l'eût vu dépeupler la terre.
Mais, par le décret du Seigneur,
Qui ne veut la mort du pécheur,

Il le fit naître en cet empire,
Pour dépouiller, non pour détruire,
Par ces odieux tribunaux,
Source de misère et de maux,
Chambre de taxe et de justice,
Aux juges retrancher l'épice,
Et le salaire au serviteur;
Rendre un créancier débiteur,
Mettre un innocent dans les chaînes,
Favoriser les trahisons,
De proscrits peupler les prisons,
Inventer tortures et gênes,
Récompenser les tours subtils
Des délateurs, des alguazils;
Donner des avis homicides,
Pour accumuler les subsides
Sur tout état, sur tout labeur,
Susciter collecteurs avides,
Qu'on verra sur nos champs arides
Porter la faim et la terreur;
Dans ces cabanes ruinées
Enlever les gerbes glanées,
Prix de la sueur et du sang,
A ces veuves abandonnées
Qui nourrissent de leurs journées
Les fruits malheureux de leur flanc;
Abusant du pouvoir suprême,
Soutenir que par ce moyen
Le roi rapportant à lui-même
Le quint, la dîme, le centième,

En prenant tout, ne devra rien.
Que de maux fera-t-il encore ?
Que de revers, que de malheurs !
Non, de la boîte de Pandore
On vit exhaler moins d'horreurs.

Pour voiler aux yeux du vulgaire
L'âme cupide et mercenaire
De ce monstre exterminateur,
Dieu lui fit un front séducteur,
Où sous le masque d'hypocrite,
De mine basse, hétéroclite,
Moins un homme qu'un embryon,
On voit l'esprit de faction,
L'avidité, la fourberie,
Une orgueilleuse barbarie,
L'air dissimulé, patelin,
Le ris sardonique et malin.
Tout bonheur l'aigrit et le choque,
Les jours qu'il passe sans époque
De quelque sinistre fameux
Sont pour lui des jours malheureux.
Voit-on naître sur son visage
Certain air de sérénité ?
Tremblez, mortels, il vous présage
La publique calamité.

Se croit-il déjà sur les traces
Des Colbert et des Desmarests,
Arriver aux premières places

Par les routes de Bourvalais?
Dissimulé dans ses projets,
Il aspire au temps favorable
D'un gouvernement plus durable,
Pour être par autorité
Méchant avec sécurité.
Dans une si cruelle attente
Sa rage éclate malgré lui,
Tout l'agite, tout le tourmente,
Se voyant réduit aujourd'hui
A faire le mal par autrui.
Regardez ce front anathème,
De fiel et de bile pétri,
N'est-ce pas l'envie elle-même
Aux sombres regards, au teint blême,
Qui dévore son cœur flétri?

Souvent pour amener au piège,
Cachant ses funestes desseins,
Il flatte, recherche, protège
Celui qui veut prêter ses mains
Pour dépouiller tous les humains;
Mais, par un dernier sacrifice,
Tous ces fauteurs de maléfices,
Qui par lui semblent protégés,
Seront pour prix de leurs services
De ses propres mains égorgés.
Enfin le ciel par sa clémence,
Exauçant nos cris et nos vœux,
Un jour délivrera la France

De ce myrmidon furieux.
Si cette ville plus soumise,
Sans faire schisme dans l'Église,
Accepte d'esprit et de cœur
Le décret du premier pasteur,
Le bras céleste qui nous frappe,
Ne répandant que des bienfaits,
Tournera son arc et ses traits
Contre l'avorton d'Esculape.
Et, pour que les noires vapeurs
Des principes empoisonneurs,
Dont sa chair fut toujours empreinte,
Ne pestifèrent l'univers
S'il était mis en terre sainte,
Qu'un démon sorti des enfers,
Quand il rendra son âme au diable,
Emportant soudain dans les airs
Cette charogne abominable,
La jette au fond d'un lac croupi,
Aux déserts du Mississipi.

O vous qui savez le secret
De cette Fagonade,
Soyez-en confident discret,
N'en faites point parade;
Ne l'allez pas dire à Fagon,
La faridondaine, la faridondon,

Car il me taxerait aussi
Biribi,
A la façon de Barbari, mon ami.

LE

JEU DE LA CONSTITUTION[1]

Voici le jeu qu'on appelle
De la Constitution.
Jeu fin, dont l'invention
N'est pas tout à fait nouvelle[2],

1. La malignité des satiriques donnait naissance aux inventions les plus bizarres, comme le prouve cette pièce. « On a imaginé, remarque Marais, que le jeu de l'Oie avait des rapports avec l'affaire de la Constitution ; on a fait une carte où tout le jeu mène au concile qui est le n° 63. Le cardinal, qui est le cardinal de Noailles, y est gravé au n° 62, d'où on recule en arrière comme à l'Oie, parce que le cardinal recule toujours et a toujours reculé. Il tourne le dos au concile. La prison est la Bastille. La Mort est celle de Clément XI et ainsi de suite. L'imagination est plaisante. » L'estampe à laquelle se rapporte le jeu a été reproduite dans les *Poésies sur la Constitution Unigenitus* (Villefranche, 1724).

2. Voici un extrait de la notice sur le jeu, qui est placée au centre de l'estampe : « Ce jeu, comme on le voit par la forme, n'est qu'une imitation du jeu de l'Oye. Ceux qui

Et qui gagner y voudra
Au concile appelle, appelle,
Et qui gagner y voudra
Au concile appellera.

Pour appeler au concile
On suit la tradition,
Et par la succession
Des apôtres l'on défile,
Mais qui neuf d'abord fera
Aura le gain trop facile
Mais qui neuf d'abord fera
A l'un des appels ira.

Qui par six et trois commence
A vingt-six va se placer,
C'est là qu'on a fait tracer

en sont instruits en concevront aisément les rapports. Au lieu du jardin de l'Oye, c'est au concile qu'il faut arriver pour gagner. On y va par la tradition des apôtres, dont le nombre est égal à celui des oyes et dont ils tiennent la place. Le nom qu'on rencontre au nombre 6 marque les explications par le moyen desquelles on passe à l'acceptation ; elle se trouve à 12, parce que ce nombre est le plus grand qu'on puisse faire en deux dés et que le grand nombre est la règle des acceptants. Le labyrinthe, c'est l'erreur où tombent ceux qui souscrivent à la condamnation des cent-une propositions ; le cabaret est le lieu de l'accommodement. Le corps de doctrine, c'est le puits où l'on a caché la vérité. La prison, c'est la Bastille. La Mort, où le jeu recommence, c'est celle de Clément XI. Tous ces rapports semblent présager que l'histoire de la Constitution ne sera plus qu'un conte de ma mère l'Oye. »

L'appel où s'ouvrit la danse,
Et qui cinq et quatre fait
Au second appel s'avance,
Et qui cinq et quatre fait
A cinquante-trois se met.

A six un pont se présente
Pont des explications,
Ou par des contorsions
Pour passer on se tourmente
Et pour ne se pas noyer
A douze on fait sa descente;
Et pour ne se pas noyer
Certain prix il faut payer.

Quand on est au nombre douze
Là, c'est l'acceptation,
Dont nulle précaution
N'empêche qu'on s'y blouse.
Le grand nombre qui suivra
Quelque parti qu'on épouse,
Le grand nombre qui suivra
De mal en pis conduira.

D'un à deux le plus grand nombre
C'est le deux : on le jouera.
Et par là l'on tombera
Dans le labyrinthe sombre.
Puis on rétrogradera
Comme au cadran d'Achas, l'ombre,

Puis on rétrogradera
Vers l'un d'où l'on reviendra.

Lorsque par trois dans le schisme
On se voit précipité,
On retourne à l'unité,
C'est là notre catéchisme;
Mais on paye en retournant
Le prix de ce catéchisme.
Mais on paye en retournant
Le même prix qu'en entrant.

Quand la règle générale
Vous conduit au cabaret,
De l'accommodement fait
Par la vertu cardinale,
Les joueurs vous régalez
Et deux fois ils ont la balle,
Les joueurs vous régalez
Et puis vous vous en allez.

Le six dans la tour vous jette;
Tour de la confusion,
Où chacun parle un jargon
Que n'entend nul interprète :
Vous payez en attendant
Que quelque autre vous rachète,
Vous payez en attendant
Que quelque autre en fasse autant.

Quand vous ouvrez la barrière
Du triple avertissement,
Par un double mouvement
Vous faites votre carrière.
Va le dé moindre en avant,
Va le plus grand en arrière;
Va le dé moindre en avant.
Ainsi Languet fait souvent.

Dans le puits de Démocrite
Si le sort vous a jeté,
Vous cherchez la vérité
Sans espoir et sans mérite.
Mais dès qu'un autre y viendra
Payez la somme prescrite
Mais dès qu'un autre y viendra
Il vous en délivrera.

Lorsque par un cas bizarre,
En allant ou revenant,
Votre dé va rencontrant
La Mort dessous la tiare,
Il faut, je n'y puis penser,
O que la Mort est barbare!
Il faut, je n'y puis penser,
Payer et recommencer.

Qui point sur point accumule
Et croit faire son chemin,
En approchant de la fin

Doit craindre le ridicule;
Au cardinal il viendra
Et recu recu... recule,
Au cardinal il viendra
Et recu reculera [1].

STATUTS

DES

PHILOSOPHES EN BELLE HUMEUR

CELUI qui veut être compté
Dans notre confraternité
Ne sera trop fou, ni trop sage :
Dans le milieu la vertu gît [2].
Un ingénieux badinage
Produit la joie et la nourrit.

Point de pédant, c'est une race
Qui décide avec trop d'audace,

1. En 1723, parut un poème du même genre qui avait pour titre : *Essai du nouveau conte de ma mère l'Oye,* ou *les Enluminures du jeu de la Constitution.* Son étendue ne nous a pas permis de le reproduire ; on le trouvera dans les *Poésies sur la Constitution.*

2. *In medio stat virtus,* dit l'adage latin.

Dont tout le monde est révolté :
Si quelqu'un en usait de même
Au fond de l'Université
Envoyons-le dicter un thème.

Item, excluons pour jamais
Tous les railleurs à malins traits,
Les gens à langue envenimée ;
Et nous ne voulons plus de sel
Dont la pointe de fiel trempée
Porte à l'honneur un coup mortel.

Nous admettons la raillerie
Quand l'heureuse et vive saillie
En assaisonne l'agrément.
Nous choisissons le sel attique
Qui chatouille plus qu'il ne pique
Et qui corrige en badinant.

Point de misanthrope entre nous,
C'est genre semblable au hibou,
Qui vit comme bête farouche :
De fiel le grondeur se nourrit ;
Soit qu'il se lève ou qu'il se couche
Dans son âme il est toujours nuit.

Que les confrères soient affables,
Doux, courtois, humains, sociables,
Complaisants, polis sans fadeur :
Que d'égards chacun se prévienne,

Qu'en eux revive la candeur
Avec l'urbanité romaine.

Dans la dispute point d'aigreur,
Dans les manières point d'humeur;
Dans le jeu pas de pétulance;
Ces défauts dans l'excès portés,
Quoique légers en apparence,
Détruisent les sociétés.

Ne disputer que pour s'instruire,
Savoir à propos se dédire,
Être au jeu désintéressé,
Ce sont d'aimables caractères
Qui doivent se trouver tracés
Dans le cœur de tous les confrères.

Le convive à table placé
Aura l'esprit débarrassé
Des soins qui traversent la vie;
Point de ces hommes inquiets
Dont la tête est toujours farcie
De mille frivoles projets.

On ne forcera point à boire;
Le sage ne met point sa gloire
A triompher de la raison;
La pointe de vin est permise;
Notre auteur est le vieux Caton;
Rien de trop est notre devise.

Parmi nos tranquilles plaisirs,
Que de ses amoureux désirs
Nul ne vienne mêler l'absinthe;
Fermons l'entrée au noir souci;
Aux genoux de la fière Aminthe,
Qu'on laisse l'amoureux transi.

Point d'âmes mesquines et basses
Point de ces avarices crasses
Qui font honte à l'humanité.
Si nos fortunes sont bornées,
C'est dans la médiocrité
Que brillent les âmes bien nées.

Comme toute société,
Sans une pleine liberté,
N'est qu'une ombre qui se dissipe,
Nous statuons tous de concert,
Comme un fondamental principe
De ne parler qu'à cœur ouvert.

Point de confrère impénétrable,
Que l'épanchement de la table
N'excite jamais à s'ouvrir;
Une excessive retenue
De nos repas doit se bannir :
Le parleur en chiffre nous tue.

Entre nous jamais de débat
Sur les affaires de l'État;

Tel sur cette matière brille,
Qui, par son indiscrétion
De son repas à la Bastille
Va faire la digestion.

Il est mille bons mots pour rire
Qu'en sûreté nous pouvons dire
Et qui serviront d'entretien.
Mais l'abrégé de la prudence
Est de savoir ne dire rien
Dont on craigne la conséquence.

Pour en revenir aux bons mots,
Nous ne les dirons qu'à huis clos,
Sans que d'autres en puissent rire :
Le plus innocent tour d'esprit
Est toujours, sitôt qu'il transpire
Avec malignité redit.

Gardons entre le molinisme
Et le scrupuleux jansénisme
Une exacte neutralité.
Partout la grâce est un mystère,
Respectons-en l'obscurité
De quelque façon qu'elle opère.

Sur la bulle *Unigenitus*
Entre les confrères motus;
Sur nous ne donnons point à mordre.
Le pape est infaillible ou non,

Mais le clergé de second ordre
Ne saurait faire le canon.

Ainsi fut par nous arrêté :
De toute la société
C'est le résultat unanime ;
Tout postulant sera proscrit
S'il est ici quelque maxime
A laquelle il n'ait pas souscrit.

ANNÉE 1723

LA MAJORITÉ DU ROI[1]

PRINCE, voici le jour où, maître de vous-même,
Vous allez supporter le poids du diadème.
Notre félicité fut l'objet de vos vœux,
Elle sera le fruit de vos soins généreux.
Dans vos yeux, dans nos cœurs, nous lisons ces présages;
L'étoile du matin écartant les nuages,
Au soleil qui la suit a préparé son cours,
Et lui laisse l'honneur de faire des beaux jours.
De combien de succès vont être couronnées
Les vertus qu'on a vu croître avec vos années!
Un empire paisible en vos mains est remis,
Vous ne voyez qu'États alliés ou soumis,
Le grand roi dont le ciel vous transmet l'héritage,
Autour de son berceau vit s'élever l'orage;

1. Pièce présentée au roi le jour de sa naissance et de sa majorité, 12 février 1723. (M.)

Mais vous, loin d'éprouver de semblables revers,
Vous naissez au milieu des vœux de l'univers.
Tout va vous seconder; des ministres fidèles,
Près du trône des rois lumières immortelles,
Entre tous vos sujets un ordre harmonieux,
De sages magistrats, un peuple industrieux,
Des chefs et des soldats formés par la victoire :
Prince, que de talents tournés à votre gloire!
Non, votre seul exemple élèvera les cœurs,
Leur sagesse sera l'ouvrage de vos mœurs,
Les talents s'étendront sous vos regards propices;
D'un règne florissant les arts sont les délices :
Jusqu'ici vos plaisirs ont occupé nos voix,
Bientôt, par vos vertus, nous instruirons les rois.

PORTRAIT DU ROI

CHANTONS, chantons le jeune roi
Qui fait notre espérance,
Il apprend à donner la loi
Dès sa plus tendre enfance;
Ce n'est pas un petit emploi
Que de régner en France.

Il est beau comme le beau jour,
Il a la taille fine,

Il a la jambe faite au tour.
Vraiment que l'on examine,
Les petits seigneurs de sa cour,
Ont-ils si bonne mine ?

Comme fils de bonne maison
On prend soin de l'instruire,
Il a des gens de grand renom
Qui savent le conduire,
Fleury, Villeroy, de Bourbon,
Duc Régent, c'est tout dire.

Il mord, dit-on, dans le latin
Comme faisait son père,
Il a souvent le livre en main
Et lit bien sa grammaire,
Mais pour savoir la fin du fin [1],
Il lit son grand grand-père.

On voit qu'il a beaucoup d'esprit
A sa physionomie :
Bien qu'il soit encore petit,
Il paraît grand génie,
Il entrera sans contredit
Dedans l'Académie.

1. Allusion aux *Mémoires historiques,* rédigés par Louis XIV, pour l'instruction du Dauphin et du roi d'Espagne Philippe V.

On assure qu'il est savant
Dans la géographie [1],
Preuve qu'il sera conquérant
Dans le cours de sa vie;
Sur la carte Alexandre enfant
Prenait déjà l'Asie.

Quand il danse à son joli bal
Il fait bien la figure,
Il monte et se tient à cheval
Droit comme une peinture.
Il tire, et ne tire pas mal,
J'en tire bon augure.

Ce jeune prince est tout charmant,
Il est bon sans mélange;
Sur un certain point seulement
Son humeur est étrange.
Il n'aime point les compliments,
Il fuit toute louange.

1. « Ce prince annonçait d'heureuses dispositions pour son âge. Quoique la délicatesse de son tempérament empêchât qu'on ne poussât son éducation du côté des études qui exigeaient une certaine contention d'esprit, il parut, dès 1718, un livre intitulé : *Cours des principaux fleuves de l'Europe*, qu'on fit imprimer sous son nom comme de sa composition, et dont on tira cinquante exemplaires que s'arrachèrent les courtisans. On dit que M. Delisle, son instituteur en cette partie, l'avait beaucoup aidé. Il fallait bien cependant que l'élève y eût quelque part pour que l'adulation imaginât de flatter ainsi son amour-propre. » (*Vie privée de Louis XV.*)

Mais puisqu'il sait la mériter
Il a tort de la craindre.
Chantons, chantons sans hésiter,
A quoi bon nous contraindre?
Nous avons droit de le chanter
Ainsi que de le peindre.

Ah! puisque pour tous ses sujets
Il a le cœur si tendre,
De lui chanter quelques couplets,
Pourrait-il nous défendre?
En tout chantons, chantons-le,
Il ne peut nous entendre.

Chantons, buvons à sa santé,
Sa santé nous est chère;
Prions tous le Dieu de bonté
Que ce prince prospère,
Qu'il soit des méchants redouté,
Des bons qu'il soit le père.

LA

RECETTE ET LA DÉPENSE

PARIS a dit au cardinal :
Je veux t'apprendre à rendre égal,
O reguingué, o lon lan la,
La recette avec la dépense
Par une nouvelle ordonnance.

Dépouiller chacun de son bien,
Recevoir tout, ne payer rien
O reguingué, o lon lan la,
C'est là le fin de la finance
Que je montre à ton Éminence.

Or prions tous le Rédempteur
Et son ange exterminateur,
O reguingué, o lon lan la,
Qu'il mette sur une potence
Les quatre frères et leur engeance [1].

1. Les frères Paris avaient dirigé les opérations du *visa,* destiné à régulariser la situation de l'Etat vis-à-vis des créanciers de Law. (Cf. tome III, p. 238.)

LES MALHEURS
DE LA CONSTITUTION

La Constitution va mal
Depuis que monseigneur le cardinal[1]
A fait assembler à bon titre
Les chanoines de son chapitre.

Il leur a dit : Mes chers amis,
Vous qui m'avez toujours si bien servi,
Envoyez-moi lan lère
La bulle de notre Saint-Père.

Les chanoines ont répondu :
Parbleu ! nous lui ferons montrer le c..,
Parbleu ! nous lui ferons voir comme
A Paris on se f.... de Rome.

1. Le cardinal de Noailles. (M.)

LE

TRIOMPHE DE LA MOTTE[1]

Tu triomphes, la Motte, et, malgré la cabale,
Tu vas tirer d'*Inès* un glorieux tribut[2],
Chacun sur ton sujet en louanges s'exhale.
Heureux qui peut de loin te donner un salut !

Ton esprit sort enfin du ténébreux dédale
Qui, du beau, du parfait, te dérobait le but ;
Tu nous fais oublier l'ennuyeux intervalle
Où le public donnait tes vers à Belzébuth.

Ta réputation n'est plus un paradoxe,
Elle verra sans fin l'un et l'autre équinoxe,
Si tu sais conserver ton dernier numéro.

1. Ce sonnet fut composé à l'occasion de la tragédie d'*Inès de Castro,* représentée à la Comédie-Française le 6 avril 1723.

2. La pièce faillit ne point réussir ; elle comportait deux rôles d'enfant, ce que le parterre trouva ridicule. On prétend que Mlle Duclos, qui jouait Inès, s'interrompant au milieu d'une tirade, s'écria : « Ris donc, sot parterre ! » et reprenant sa déclamation, décida du succès par son audace. Marais remarque à ce propos que « les avis sont partagés. Les uns y ont pleuré, et les autres ri d'y voir pleurer, et la poésie n'a pas plu. »

Mais ne risque plus rien, de peur qu'on ne te sape;
Il suffit une fois d'être devenu pape,
Qui veut aller plus loin peut devenir zéro.

LES PROUESSES

DE

L'ARCHEVÊQUE DE TOURS[1]

De l'archevêque Camilly[2]
Admirez les prouesses;

1. Sur les mouvements que s'est donnés Mgr l'archevêque de Tours au chapitre des Bénédictins tenu à Marmoutier, au mois de mai 1723. (M.) — « Le chapitre fut ouvert le mardi 11 mai. Mgr l'archevêque de Tours se borna à ordonner l'exclusion de toutes charges pour les sur-appelants de la signature du *Formulaire*. Cet ordre fut exécuté sans aucune contradiction. Il leur demanda ensuite de recevoir la Déclaration du roi du 4 août 1720... Il dit ensuite qu'il n'avait point d'ordre de faire recevoir la Constitution *Unigenitus,* mais d'y exhorter, ce qu'il fit assez vivement. Chacun garda un profond silence, et personne ne parla en faveur de la bulle, quoique dans le nombre des capitulants il y eût des religieux fort *constitutionnaires,* mais qui eurent la pruderie de ne point se séparer de leurs frères. » (*Journ. de l'abbé Dorsanne.*)

2. François Blouet de Camilly, évêque de Toul, fut transféré en 1721 à l'archevêché de Tours. Il y mourut en 1724.

Jamais son coup il n'a failli
Par des tours de souplesses.
Signez, mes frères, a-t-il dit,
Signez le formulaire;
C'est le préalable prescrit
Pour la seconde affaire.

S'il ne fallait qu'à vos genoux
Me prosterner, mes frères,
Disait-il d'ailleurs d'un ton doux,
Certains cas nécessaires
Doivent pour le bien de la paix,
Dont si grands sont les charmes,
M'engager à ce que je fais :
Voyez couler mes larmes.

O quelle gloire à Marmoutier
Dans cette conjoncture,
Qu'on puisse hautement publier,
Comme je l'en conjure,
Quelle que soit l'acceptation
De ce que bulle on nomme,
Qu'il rend toute soumission
A ce qui vient de Rome! —

Mais dites-nous, zélé prélat,
Comment en conscience,
Pouvez-vous avec tant d'éclat,
D'empressement, d'instance,
Menacer de destituer,

De flétrir et d'exclure
Ceux dont on ne peut que louer
Les mœurs et la foi pure[1] ?

Doit-on dominer sur les cœurs
Par ruses et finesses?
Employer tantôt les terreurs,
Et tantôt les caresses?
S'agissant de la vérité,
Qu'on aime toute nue,
Faut-il à la simplicité
Mêler quelque autre vue?

LES MIRLITONS[2]

A L'AMOUR rendez hommage,
Disait Lisette à Colin,
Je n'ai pas un laid visage,

1. Parmi les définiteurs nommés par le chapitre trois étaient des opposants à la bulle. L'archevêque leur fit ôter, par lettre de cachet, toute voix active et passive dans les délibérations.

2. Toutes les pièces dans lesquelles le mot *mirliton* entre comme refrain sont d'un ton plus que léger et d'un goût douteux ; nous les aurions volontiers éliminées, si elles ne méritaient d'être considérées comme un témoi-

Et ce qui vaut mieux enfin,
C'est mon mirliton.

Je quitterai ma bouteille,
Dit Colin, pour un moment,
Si tu veux bien sous la treille
Me prêter présentement
Ton beau mirliton.

A d'autres ! répond la belle ;
Je veux qu'on m'aime toujours :
Si tu veux m'être fidèle,
Tu peux compter tous les jours
Sur mon mirliton.

Pour nous aimer sans contrainte,
A dit Colin, faisons mieux :
Donnons le jour à la pinte,
La nuit sera, si tu veux,
Pour ton mirliton.

gnage caractéristique de l'esprit du temps. Lors de leur apparition, elles jouirent d'une très grande vogue. « Il s'est répandu, écrit Marais, un nouveau vaudeville qu'on appelle *le Mirliton*. On y fait des couplets de toutes les sortes, et il y en a sur toute la cour, qui y est fort maltraitée, sans épargner les princesses. Un poète en a fait sur *le Jugement de Pâris*. » *Le Mirliton* fut bientôt appliqué à toutes sortes de sujets, comme on va le voir, et les couplets les plus variés s'enchaînèrent sans autre lien que le refrain ; nous avons, autant que possible, groupé ensemble ceux qui, nous étant parvenus isolés, se rapportaient à un même ordre d'idées.

Pour te prouver que je t'aime,
Bois, je boirai encor mieux,
Et puis après tout de même
Nous ferons jouer tous deux
Certains mirlitons.

Méfie-toi de ces fillettes
Qui semblent n'y penser pas;
Pour les voir plus guillerettes
Ne les prends point par le bras,
Mais au mirliton.

J'ÉLEVAIS dans l'innocence
Un jeune enfant pour l'aimer,
Et l'Amour, d'intelligence,
Se plaisait à lui former
Un beau mirliton.

Jamais la rose nouvelle
N'eut un éclat si charmant;
Déjà tout croissait en elle :
Esprit, grâce et sentiment,
Hors le mirliton.

Le cœur rempli d'espérance,
J'attendais de jour en jour
L'instant de la jouissance,

Marqué par le tendre amour
De ce mirliton.

Que vainement l'on se flatte,
Que j'avais peu de raison !
J'ignorais que cette ingrate
Devancerait la saison
De son mirliton.

La trop savante nature
Prévint ma timide ardeur ;
Je connus par l'ouverture
Qu'elle n'avait plus la fleur
De son mirliton.

Après ma triste aventure,
Quand j'aurai quelque désir,
Dès ce moment, je vous jure
Que je prendrai sans choisir
Tous les mirlitons.

Muse, prête-moi, de grâce,
De ta voix les plus doux sons ;
Iris veut que je lui fasse,
Quatre couplets de chanson
Sur son mirliton.

Quatre couplets, ce n'est guère,
Pour un si charmant sujet

Si je puis, pourtant, les faire,
Je serai très satisfait
De mon mirliton.

Je ne trouve rien difficile,
Iris, pour vous contenter;
Au lieu d'un vers j'en fais mille,
Quand il s'agit de chanter
Votre mirliton.

Mais, belle Iris, il me semble,
Que pour chanter encor mieux,
Il nous faudrait joindre ensemble
Nos chants, nos ris et nos vœux,
Et nos mirlitons.

Être belle, jeune et sage,
Et pour plaire faite exprès :
Par ma foi, c'est bien dommage,
Si l'on ne touche jamais
Votre mirliton.

Tout respire en ces retraites
Les flammes d'un tendre amour;
Les rossignols, les fauvettes,
Las de chanter tour à tour,
Font le mirliton.

Faisons tout comme eux, la belle,
Dans notre jeune saison;
Quand le plaisir nous appelle,
Qu'est-ce donc que la raison?
C'est du mirliton.

Dessous ce feuillage sombre,
Étendue sur le gazon,
Après des baisers sans nombre,
Dès que je vois ton téton,
J'ai du mirliton.

Si ta pudeur trop sévère
Craint mes regards curieux,
Permets qu'une main légère,
Fasse l'office des yeux
Sur ton mirliton.

Sous ta blanche chemisette
Laisse ma main s'égarer;
La résistance n'est faite
Que pour qui ne peut montrer
Un beau mirliton.

En vain tu fais l'innocente,
Tes efforts sont superflus,
Chaque instant mon feu s'augmente;
Ma foi! je ne réponds plus
De mon mirliton.

Mais enfin je les contemple
Ces appas les plus secrets;
D'Amour le plus joli temple,
J'en jure, et je m'y connais,
C'est ton mirliton.

Tendre Amour, reçois l'offrande
Que j'ose t'y présenter :
Vois si ma ferveur est grande,
Je vais y recommencer
Six fois mirliton.

Si ta maman en murmure,
Moque-toi de ses leçons,
Suis les lois de la nature,
Et si quelqu'un dit que non,
Dis-lui mirliton.

ÉLOGE DES MIRLITONS

Je veux partager la gloire
De vos illustres projets,
Dans le temple de Mémoire,
Je vais placer les hauts faits
De vos mirlitons.

L'enfer, les cieux et la terre,
Tout est soumis à vos lois,
Et le maître du tonnerre
A cédé plus d'une fois
A vos mirlitons.

C'est vous qui, dans son empire,
Faites le bien et le mal;
Créer, changer et détruire :
Tout se fait par le canal
De vos mirlitons.

Si la rivale de Rome [1],
Troubla son gouvernement,
L'histoire nous apprend comme
Elle eut son commencement
Par un mirliton.

Malgré les vents et l'orage,
Antoine passa les mers.
Que cherche ce grand courage?
Il ne veut dans l'univers
Qu'un beau mirliton.

Une ville est tout en cendre,
Et les plus fameux héros

1. Les allusions historiques et mythologiques des *Mirlitons* sont assez claires pour nous dispenser d'un commentaire que les lecteurs instruits jugeraient à coup sûr superflu.

Se font gloire de reprendre,
Après dix ans de travaux,
Un beau mirliton.

Hercule suspend sa gloire
Pour manier des fuseaux;
Il est sourd à la victoire
Et borne tous ses travaux
Pour un mirliton.

Jamais le galant Ovide
N'eût écrit si tendrement,
Si l'amour, qui fut son guide,
Ne l'eût conduit fréquemment
Voir des mirlitons.

Orphée, au son de sa lyre,
Pénètre jusqu'aux enfers;
Pluton l'écoute, il soupire
Et rend pour prix de ses airs
Un beau mirliton.

Spéculatif politique,
A-t-on la guerre ou la paix
(Lisez vos vieilles chroniques),
Tout se règle désormais
Par les mirlitons.

Voulez-vous dans la finance
Occuper les premiers rangs,

Faites votre révérence,
Devenez les courtisans
Des grands mirlitons.

La dispute sur la grâce
Ne fait que troubler l'esprit ;
Mais pour trouver l'efficace,
Abbés, soyez en crédit
Près des mirlitons.

Iris, sans être chimiste
Et sans brûler de charbon,
Fait plus qu'Hermès Trismégiste;
Elle a trouvé le dragon
Dans son mirliton.

Que voyons-nous qui respire
Qui ne ressente l'amour?
Les oiseaux sous son empire,
Usent dès le point du jour
De leurs mirlitons.

Ce que jeune fille n'ose,
N'ose appeler par son nom,
Ce que d'autres appellent chose,
Chose qui n'a point de nom,
C'est un mirliton.

Je trouve dans mes remarques,
Des auteurs grecs et latins,
Que ce qui fait les monarques,
Les cocus et les catins,
C'est le mirliton.

Pâris, jugeant en grand homme
Junon, Pallas et Vénus,
N'aurait pas donné la pomme
A Vénus s'il ne l'eût vue
Par le mirliton.

Si Daphné fut si légère
A fuir devant Apollon,
C'est que ce dieu téméraire
En voulait, ce dit-on,
A son mirliton.

Savez-vous pourquoi Ovide
Écrivit si galamment?
L'Amour lui servait de guide,
Et sa plume il trempait souvent
Dans un mirliton.

Sais-tu bien, jeune Silvie,
Ce qui me rend amoureux?
Ce n'est ni ton beau génie,
Ni le brillant de tes yeux;
C'est ton mirliton.

Une nonnette jolie,
Voulant se faire un amant,
Du haut de sa jalousie
Criait à chaque passant :
J'ai du mirliton.

Iris a les yeux plus tendres
Que ne sont ceux de Vénus :
Quel cœur pourrait s'en défendre
En les voyant plus fendus
Que son mirliton ?

Je sais plaire à tous les hommes [1].
J'en fais tout ce que je veux,
Je les mènerais à Rome
Par le plus court des cheveux
De mon mirliton.

LES EXPLOITS DE JUPITER

Du haut de son empyrée,
Jupiter considérait
D'un œil âpre à la curée,
Si par hasard il verrait
Quelque mirliton.

1. C'est Mme de Polignac qui parle. (M).

Ce dieu, toujours en haleine,
Ne put pas voir sans désir
La belle et charmante Alcmène,
Qui déplorait le loisir
De son mirliton.

Son époux, que la victoire
Éloignait de jour en jour,
Laissait, pour suivre la gloire,
Jeûner des plaisirs d'amour
Son beau mirliton.

D'un trait que l'Amour lui lance
Jupin frappé tout de bon,
Le voilà d'abord qui pense
A doubler Amphitryon
Dans son mirliton.

Lors ce dieu prit sa figure,
Prit sa voix, et prit son nom;
Il prit son air, son allure;
Mais le drôle avait, dit-on,
Meilleur mirliton.

Il fut reçu de la belle
Bras dessus et bras dessous,
Et, sous sa forme nouvelle,
Eut tous les droits de l'époux
Sur son mirliton.

Pendant trois jours pour Alcmène
La nuit fut en faction.
Que de plaisirs, quelle aubaine !
Quelle consolation
Pour un mirliton !

Alcmène n'a point mémoire
D'une pareille vigueur.
Quoi ! dit-elle, est-ce la gloire
Qui vous enfle ainsi le cœur
Et le mirliton ?

Son époux, qu'Amour ramène,
Veut lui prouver ses transports.
Ah! trêve ! lui dit Alcmène,
A peine êtes-vous dehors
De mon mirliton ?

Cette parole cruelle
Le fait soudain succomber.
Il sent, à cette nouvelle,
Sa tête et ses bras tomber,
Et son mirliton.

Quoi donc ! un autre, infidèle,
A possédé vos attraits ?
Ah ! résolvez-vous, la belle !
A voir boucler désormais
Votre mirliton.

Pour calmer cette querelle,
Jupiter dans sa splendeur
Dit : Ton épouse est fidèle.
Sous tes traits j'ai pris son cœur
Et son mirliton.

Il est temps que ce mystère
Se découvre aux yeux de tous.
Ce qui seul dans cette affaire
Met la discorde chez vous,
C'est mon mirliton.

De nos ardeurs mutuelles
Le grand Hercule naîtra,
Qui de cinquante pucelles
En un seul jour fourbira
Tous les mirlitons.

Jupiter courait le monde
Jadis, comme un vrai larron;
Le drôle, en faisant la ronde,
N'avait pour tout compagnon
Que son mirliton.

Avec un tel camarade,
Le voyage se fit bien;
Car c'est là le vrai Pylade

Oreste ne serait rien
Sans son mirliton.

De la jeune Mnémosyne
Il adoucit les rigueurs,
Et nous devons l'origine
De ces neuf savantes Sœurs
A son mirliton.

La belle Europe était sage;
Mais comment garder son cœur?
Du taureau le plus sauvage
Il avait pris la vigueur
Et le mirliton.

Léda, par un cygne aimée,
Le rebutait de dépit;
Mais elle fut bien charmée,
Quand sous la plume elle vit
Un gros mirliton.

Ceux qui tenaient prisonnière
La fille d'Acrisius
Contre l'or ne tinrent guère;
Danaé ne tint pas plus
Contre un mirliton.

Jupiter fit dans sa route
Maint cocu, mainte catin,

Et telle encor qui m'écoute
Voudrait trouver en chemin
Pareil mirliton.

LE JUGEMENT DE PÂRIS

Un beau jour les trois déesses,
Pour plaire au premier venu,
Se débarbouillèrent les fesses
Et les environs du c...,
Et le mirliton, mirliton mirlitaine,
Et le mirliton, don don.

Quand la Discorde crottée
Vint pour se laver aussi,
Junon, toute transportée,
Dit : Retire toi d'ici,
L'affreux mirliton !

La Discorde en prit vengeance :
Savez-vous ce qu'elle fit ?
Pomme d'or elle vous lance
Sur laquelle était écrit :
Aux beaux mirlitons !

Junon, qui toujours criaille,
Veut s'en saisir tout de bon ;

Vénus lui dit : La grisaille
N'est point du tout de saison
Pour un mirliton.

Est-ce avec moi pour la pomme,
Que Junon doit disputer?
Demandez aux dieux, aux hommes
Si l'on peut me contester
Le beau mirliton.

Pallas dit d'un ton sévère :
Tous vos plaisants mirlitons
Ont toujours maille à refaire,
Il n'y a nulle façon
A mon mirliton.

Dans la dispute elles virent
Pâris le jeune pasteur;
Aussitôt elles se dirent :
Le drôle est bon connaisseur
En beaux mirlitons.

Le berger aux trois déesses
Fit ôter trois cotillons,
Il vit trois paires de fesses
Et trois paires de tetons
Et trois mirlitons.

D'une pareille corvée
Pâris ne s'épouvanta,

Mais il fut tête levée
Et tour à tour feuilleta
Chaque mirliton.

Junon promit la richesse
Au jeune berger Pâris,
Pallas vanta la sagesse;
Mais qu'offrit dame Cypris?
Rien qu'un mirliton.

A cette douce parole
On vit le combat cesser,
Car Pâris était un drôle
Qui se serait fait fesser
Pour un mirliton.

Vénus obtint donc la pomme
Et tint parole au pasteur,
Car il apprit d'elle comme
D'Hélène il aurait le cœur
Et le mirliton.

Il s'en fut en diligence
Faire Ménélas cocu,
Les Grecs en prirent vengeance :
Que de sang fut répandu
Pour un mirliton, mirliton, mirlitaine,
Pour un mirliton, don, don!

LA REVUE DES MIRLITONS[1]

Un jour le dieu de Cythère
Fit assembler à Paris
Dans un même monastère,
Par les ordres de Cypris,
Tous les mirlitons, mirlitons, mirlitaine,
Tous les mirlitons, don, don.

D'Orléans jadis régente,
Arrivant de Bagnolet,
A ce petit dieu présente
Avec ses dents à crochet
Son grand mirliton.

1. A propos de ces chansons, on lit dans le *Journal de Barbier :* « Il a couru un air de pont-neuf assez joli, sur lequel on a fait des chansons, tant sur les hommes de la cour que sur les femmes. Le refrain de l'ancien air était : *J'ai un mirliton, mirlitaine.* On a appliqué ce mirliton et cela a donné lieu à bien des gaillardises. Je mettrai ici ce petit recueil de chansons. » Barbier a-t-il oublié sa promesse, ou reculé devant l'exécution ? Nous l'ignorons. Toujours est-il que les chansons annoncées ne figurent pas dans son *Journal.* — Il nous a paru inutile d'insister sur les questions trop délicates que soulève le chansonnier. A part quelques faits historiques qui demandaient un éclaircissement, nous nous sommes borné à reproduire les notes, très sommaires d'ailleurs, du *Recueil Clairambault.*

Fi! dit l'Amour en colère
Aussitôt qu'il l'aperçut
Va déplorer ta misère,
Car je te mets au rebut
Et ton mirliton.

On voit sa sœur la Duchesse[1]
Qui par un dernier effort
Recrépissait sa vieillesse,
Mais elle eut le même sort
Pour son mirliton.

Après elle fut troussée
La princesse de Conti[2],
Du cloître fort ennuyée
A l'Amour criant merci
Pour son mirliton.

Ce dieu la prend, la visite;
Voyant pour tant d'appétit
Qu'au doigt elle était réduite,
Charitablement lui fit
Un gros mirliton.

Charolais, jeune et fringante,
Vint s'offrir d'un air paillard;

1. Femme de M. le Duc. (M.)
2. La princesse de Conti, la jeune, retirée au Val-de-Grâce, à cause du procès qu'elle avait avec son mari. (M.)

L'Amour la prit par la fente,
Disant : Je veux mettre à part
Ce beau mirliton.

Suivant l'ordre de la liste,
Il dit en voyant Clermont[1] :
Que ce beau visage est triste
Si tout le reste y répond !
Quel froid mirliton !

Pour s'éclaircir sur ce doute,
On dit qu'Amour l'éprouva,
Et que s'en frayant la route
Pour ses plaisirs réserva
Son beau mirliton.

Il dit à sa sœur[2] qui grille
De paraître sur les rangs :
Lorsque l'on est si gentille,
On ne garde pas longtemps
Son beau mirliton.

Roche-sur-Yon s'avance
En troussant son cotillon ;
L'Amour par reconnaissance
Choisit pour un réveillon
Son gros mirliton.

1. Sœur de Mlle de Charolais. (M.)
2. Mlle de Sens. (M.)

De La Ferté la duchesse
Présente son vieux baquet ;
L'Amour dit : Vieille ladresse,
Va, porte à Colifichet [1]
Ce vieux mirliton.

La fade et prude Soubise [2]
Y vantait sa chasteté ;
Mais en levant sa chemise
L'Amour fut presque infecté
Par son mirliton.

La Tallard [3], pour être vue,
En arrivant se troussa,
Mais elle était si barbue,
Que son poil s'embarrassa
Dans son mirliton.

La belle La Meilleraye
Qui n'a pas le sens commun
Vint montrer sa fausse braye;
Mais l'Amour ne prit aucun
De ses mirlitons.

Dans l'embarras de la presse,
On reconnut Montbazon;
L'Amour lui dit : Le mal presse,

1. Feu Du Charmoy, dit *Mylord Colifichet.* (M.)
2. Sœur du duc de Melun. (M.)
3. Sœur du prince de Soubise. (M.)

Travaille à la guérison
De ton mirliton.

La mère Biron accourt
Avec ses filles en rut,
Bonneval, Grammont, du Roure;
Mais l'Amour mit au rebut
Ces trois mirlitons.

Vieille mâchoire édentée,
Dit-il à la Montauban,
Que je te trouve effrontée
D'oser montrer si longtemps
Ton vieux mirliton!

Prétends-tu, vieille furie,
Faire aimer tes vieilles peaux?
Qu'on la traîne à la voirie,
Qu'on abandonne aux corbeaux
Son vieux mirliton.

Après elle la Mézière
Présenta sa motte au vent;
L'Amour la prit par derrière,
Trouvant du mal par devant
A son mirliton.

La fameuse maréchale [1]
S'offrit au dieu des amours;

1. La maréchale d'Estrées. (M.)

Il prit pour la cathédrale
Du grand Saint-Martin de Tours
Son grand mirliton.

La Grammont, toujours craintive,
Tenant Bournonville en main,
Vers le dieu d'amour arrive
En lui disant : Que je crains
Pour son mirliton !

Le dieu prenant Bournonville
Voulut la voir en détail ;
Il lui fit une apostille
Pour être mise au sérail
De ses mirlitons.

Sortant de la casserole,
On vit entrer la Gontaut ;
L'Amour la trouva si molle
Qu'il ne lui dit pas un mot
De son mirliton.

D'une mine langoureuse,
Louvigny se présenta ;
L'Amour dit : Belle pleureuse,
Il faudrait mettre au visa
Ton froid mirliton.

De Villars la maréchale
Vint avec son air taquin ;

Sous sa jupe étant trop sale,
On la mit au magasin
Des vieux mirlitons.

En voyant de la marquise [1]
Le joli petit minois,
L'Amour leva sa chemise,
Et dans l'instant il fit choix
De son mirliton.

De Prie vint toute fière
D'avoir subjugué Bourbon;
Mais l'Amour pour une ornière
Où le plus chaud se morfond
Prit son mirliton.

Il visita pêle-mêle,
Polignac et la Sabran,
La Vrillière et la de Nesle,
Mais il ne vit qu'un étang
De grands mirlitons.

L'Amour crut voir la marmotte,
Lorsque la Léon parut;
Mais regardant sous sa cotte,
En perruque il aperçut
Son grand mirliton [2].

1. La marquise de Villars. (M.)
2. Que l'on dit qu'elle a très garni. (M.)

D'Alincourt impatiente
A l'Amour se produisit.
Il la trouva si savante
Que, pour l'allure, il choisit
Son beau mirliton.

La maréchale sévère[1],
Avec Boufflers arriva.
En faisant son inventaire,
On dit qu'Amour lui trouva
Trop de mirliton.

La d'Averne et la Le Gendre,
En se tenant par les bras,
Vinrent, dit-on, pour se rendre ;
Mais l'Amour ne voulut pas
De leurs mirlitons.

On vit l'ardente Roussette
Y montrer tous ses appas,
L'Amour, troussant sa jaquette,
Dit : Qu'il est puant et bas,
Ce grand mirliton !

Saint-Aignan, trop médisante,
Vint avec de faux sourcils,
Mais à cette postulante

1. La maréchale de Boufflers. (M.)

L'Amour dit : Je te bannis
Et ton mirliton.

Charost [1] avec confiance,
Le nez rouge et l'air content,
Au dieu fait la révérence
Et montre en se rengorgeant
Son grand mirliton.

L'Amour à cet étalage [2]
Se recule épouvanté;
Il prit pour un ours sauvage
Le mirliton du clergé.
Quel grand mirliton!

L'Amour, en voyant Soubise,
Ne put cacher son ardeur.
Mais quelle fut sa surprise
De trouver tant de pudeur
Dans un mirliton!

Le dieu, forcé d'être sage,
A Psyché fit avouer
Que c'était un grand dommage
De s'en tenir à louer
Pareil mirliton.

1. Brulard. (M.)
2. Elle a toujours eu des archevêques ou des évêques attachés à elle. (M.)

Voyant Listenay[1] paraître,
L'Amour fut embarrassé,
Ne pouvant pas reconnaître
Lequel sexe était placé
A son mirliton.

La Courcillon trop fantasque
Parut blanche comme un lis;
L'Amour, la trouvant trop flasque,
Lui dit : Garde tes mépris
Et ton mirliton.

On voit Jonzac et Tonnerre,
D'Ancenis, Meuse et du Faux,
Duras, Gondrin, La Vallière,
Mais ce n'était que défauts,
Que grands mirlitons.

On voit avec la d'Olonne,
Les Caïeu, Coco, Conjou;
L'Amour les prend, les fourgonne,
Et dit qu'on mette un licou
A ces mirlitons.

L'Amour, criant à l'approche
De l'infâme Lunaty,
Dit : Elle a le chat en poche,

1. Tribade. (M.)

Mon conseil s'est trop senti
De son mirliton.

De Retz, comme les Bacchantes,
Vint d'un air luxurieux,
D'amour montrant les patentes,
Ayant le feu dans les yeux
Et au mirliton.

La Flamarens [1] vint s'y rendre
Pour y disputer ses droits;
L'Amour lui dit d'un air tendre :
Je veux vivre sous les lois
De ton mirliton.

De Roye et Tingry s'avancent
En disant : Ma sœur et moi,
Nous voulons entrer en danse;
Amour, reçois sous ta loi
Nos grands mirlitons.

Dieu d'amour, sois-moi propice,
Dit la Boudard enflammée,
Quoique je sois sans malice,
Personne ne veut user
De mon mirliton.

Après l'avoir visitée,
Le dieu lui dit en courroux :

1. Beauveau-Grossolles. (M.)

Tu as la motte pelée,
Retourne avec ton époux,
Baveux mirliton.

Sous ses faux cheveux, d'Humière
Veut cacher son jour natal,
Mais son extrait baptistaire
Se trouve en original
Sur son mirliton.

On voit arriver en foule
Les caillettes du Marais,
Mais aux pieds l'Amour les foule,
Disant : Je fuis pour jamais
Ces sots mirlitons.

L'auteur de ce vaudeville
Ne dira jamais son nom;
S'il ne craignait la Bastille,
Il chanterait sur ce ton
D'autres mirlitons, mirlitons, mirlitaine,
Tous les mirlitons, don don.

Or voici les remontrances
De messieurs du Parlement
Contre le clergé de France
Qui friponne notre argent
Pour des mirlitons :

Nous venons avec instance
Vous supplier humblement,
Qu'à cette maudite engeance
On coupe très promptement
Tous les mirlitons [1] —.

On veut pendre la Jonchère [2],
On a exilé Le Blanc;
Quel diable a fait cette affaire?
C'est le Duc assurément,
Pour un mirliton.

Chère Sabran, pourquoi produire
Ta nièce Houel au Régent [3],

1. Ces deux couplets furent faits à l'occasion des remontrances du Parlement sur la réduction des rentes du clergé. (M.)

2. Le Blanc, secrétaire d'État de la guerre, était accusé par les frères Paris d'avoir dissipé avec les sieurs de Sauroy et La Jonchère, trésoriers généraux de l'extraordinaire des guerres, la somme de douze millions. Barbier nous révèle la cause première de cette accusation : « Mme la marquise de Prie, maîtresse de M. le Duc, est brouillée avec M. Le Blanc et avec Mme de Pleneuf, sa mère, laquelle est la bonne amie de M. Le Blanc, et comme ces p....-là n'ont ordinairement aucune règle dans l'esprit, Mme de Prie a engagé M. le Duc à perdre M. Le Blanc, et M. le Duc a fait agir les Paris. » La Jonchère fut décrété de prise de corps, et Le Blanc exilé au Traisnel.

3. « Mme de Sabran, racontent les *Mémoires de Maurepas,* fit venir de Marseille une de ses nièces qui était dans un couvent, et qui allait se faire religieuse, et l'offrit à son arrivée pour maîtresse à M. le duc d'Orléans. Ce prince la prit et fit remettre cent mille francs à Mme de Sabran pour la faire équiper. »

Ne devais-tu pas l'instruire
Qu'il rate depuis longtemps
Tous les mirlitons ?

Gondrin [1], on dit dans le monde,
Que tu épouse un bâtard ;
Qu'il t'a fait la taille ronde,
Mais que tu as pris trop tard
Son vieux mirliton.

Le grand chancelier [2] à Fresne,
S'épuise dans son taudis
A chercher un stratagème
Pour ramener à Paris
Son sot mirliton.

Il entend sa femme braire
Et se lamenter sans fin,
De ce que son mousquetaire
Ne fourbit plus le matin
Son vieux mirliton.

Quoi ! de Gesvre a la moustache !
D'où peut-elle provenir ?
Il faut donc qu'il se l'attache,
Ou qu'il ait fait dégarnir
Quelque mirliton.

1. Sœur du duc de Noailles. Elle était aimée de M. le comte de Toulouse. (M.)
2. Le chancelier d'Aguesseau.

L'Empereur, dit la Gazette,
Te permet d'être cocu.
Mais ton heureuse planète,
Bouillon, te tourne le c..;
Pleure, mirliton.

Le curé de Saint-Sulpice [2]
Voulant baiser la Cavoie,
Crainte de la chaude-pisse,
Fait le signe de la croix
Sur son mirliton.

De Le Blanc, notre ministre,
On punit le péculat,
Mais qui du cardinal cuistre
Pourra délivrer l'État ?
C'est le mirliton.

Un beau jour, la Peyronie [1],
En sondant le cardinal [2],
Lui dit : Seigneur, la vessie
Est toute pleine de mal
Et le mirliton.

1. Languet de Gergy. (M.)
2. François Gigot de La Peyronie, célèbre chirurgien (1678-1747). Après avoir été démonstrateur au Jardin du Roi, il devint premier chirurgien de Louis XV.
3. Le cardinal Dubois était atteint d'une affection de l'urètre qui devait bientôt l'emporter.

O vous, beautés surannées,
Venez ouïr mes chansons;
Vous y serez bien traitées,
Et trouverez des mignons
Pour vos mirlitons.

La plus brillante jeunesse
Ne gagne pas tous les cœurs;
Souvent la riche vieillesse
Trouve plus d'adoratenrs
Et de mirlitons.

Vieilles, vous pouvez prétendre,
Si vous avez de l'argent,
De rendre Saint-Vallier tendre
Et Pontdevesk constant
Pour vos mirlitons.

La Mothe, d'Apcher, Feuquières [1],
Boutteville et Roussillon
S'efforceront de vous plaire,
Et traiteront de mignons
Vos gris mirlitons.

Il est temps, belle jeunesse,
De citer vos partisans;
Richelieu, plein de tendresse,
Vous présente à tous moments
Son gros mirliton.

1. Accusés d'aimer des vieilles pour leur argent. (M.)

Pour vous l'Amour se déclare :
D'Alincourt est converti [1] ;
Sur les toits Saxe s'égare,
Et Fargis s'est rajeuni
Pour vos mirlitons.

Vers vous Mirepoix s'avance,
Boursin, Visgontier, Bury ;
Quoique des Aleurs s'offense,
Ils feront tous bon parti
A vos mirlitons.

Pour Charlus je dois me taire,
Coigny pour même raison :
Tous deux ont de quoi nous plaire ;
Mais, pour agir tout de bon,
Quels sots mirlitons !

J'oublie avec connaissance
Une troupe de bassets,
L'Amour indigné s'offense
Qu'on lui donne tels sujets
Pour des mirlitons.

Belles, sur ceux que je nomme,
Vous ne pouvez vous tromper,
De par l'Amour je vous somme
De souvent les appliquer
Sur vos mirlitons.

1. Soupçonné d'aimer les garçons. (M.)

Les sottises que tu craches[1],
Auteur anonyme et plat,
Sentent de loin le bardache,
Qui voudrait qu'on laissât là
Tous les mirlitons.

LES CENT-UNE
PROPOSITIONS CONDAMNÉES
PAR LA BULLE *UNIGENITUS*[1]

Sans son Dieu l'âme est sans soutien ;
Sans grâce il ne lui reste rien
Que péché, qu'impuissance au bien.
Clément le nie, et voilà comme
L'homme, sans Dieu, peut tout à Rome.

1. Un homme de la cour qui a voulu venger toutes les dames a fait un couplet contre l'auteur inconnu, qu'on soupçonne pourtant être M. de Meuse. » (*Journal de Marais.*)

2. Les *Recueils manuscrits* n'assignent à cette pièce aucune date précise. Il nous paraît probable qu'elle appartient à la fin de la Régence. Cette exposition satirique des cent-une condamnations prononcées par la bulle *Unigenitus* contre les principes du P. Quesnel dut être faite pour rappeler au public la teneur d'un acte dont on parlait

Il faut une grâce au chrétien,
Qui, de soi, fasse en lui le bien ;
Sans son secours il ne peut rien.
Clément le nie, et voilà comme
On dément Jésus-Christ à Rome.

En vain, Seigneur, vous commandez,
Si vous-même vous n'accordez
Les vertus que vous demandez.
Clément le nie, et voilà comme
Pélage fit jadis à Rome[1].

Oui, tout est possible à celui
Dont la faiblesse a pour appui
La grâce qui le fait en lui.
Clément le nie, et voilà comme
On peut le bien sans grâce à Rome.

La plus vive exhortation
Ne fait sans l'esprit d'onction

sans cesse, mais que très peu de gens avaient lu et dont presque personne, à part les têtes des partis janséniste et moliniste, ne connaissait les détails. L'auteur inconnu était assurément un fervent disciple de Quesnel, appelant et réappelant au futur concile.

1. Ce fut à Rome que Pélage ayant entendu ces paroles qui se trouvent plusieurs fois dans les *Confessions* de saint Augustin. *Donnez-moi ce que vous me commandez, et commandez-moi ce que vous voudrez*, se récria comme s'il eût entendu un blasphème, et de ce moment il commença de découvrir ses mauvais sentiments contre la nécessité de la grâce. (M.)

Qu'endurcir par occasion.
Clément le nie, et voilà comme
On convertit sans grâce à Rome.

Sous la loi, Dieu nous a fait voir
L'homme impuissant à son devoir,
Sous la grâce il fait tout pouvoir.
Clément le nie, et voilà comme
Les deux lois n'en font qu'une à Rome.

Sous le joug pesant de la loi,
Dieu laissa l'homme faible à soi ;
La grâce vint avec la foi.
Clément le nie, et voilà comme
La loi vaut l'Évangile à Rome.

Je n'appartiens à Jésus-Christ,
Qu'autant que Dieu, par son Esprit,
Fait en moi ce qu'il me prescrit.
Clément le nie, et voilà comme
Saint Paul n'est qu'un menteur à Rome.

Nul ne peut confesser le Christ
Sans la force de son Esprit,
Avec lui nul ne le trahit.
Clément le nie, et voilà comme
On redresse saint Paul à Rome.

La grâce est un effort puissant
De la main du Dieu tout-puissant,

Malgré tout obstacle agissant.
Clément le nie, et voilà comme
On se connaît en grâce à Rome.

La grâce, tout bien discuté,
N'est en Dieu que sa volonté,
Qui fait ce qu'il a commandé.
Clément le nie, et voilà comme
On se connaît en grâce à Rome.

Quand Dieu tout-puissant veut sauver,
Ce qu'il veut ne peut qu'arriver.
Prosper a su le bien prouver.
Clément le nie, et voilà comme
Les Pères sont traités à Rome.

Le salut d'une âme est certain,
Quand Dieu la touche de sa main ;
Sous lui fléchit tout cœur humain.
Clément le nie, et voilà comme
On croit Dieu tout-puissant à Rome.

Quelque loin que soit un pécheur,
Quand Jésus se montre à son cœur,
Il faut qu'il coure à son Sauveur.
Clément le nie, et voilà comme
Jésus-Christ se fait suivre à Rome.

Quand l'onction du Saint-Esprit
Se joint à ce que Dieu prescrit,

A sa parole on obéit.
Clément le nie, et voilà comme
La grâce est efficace à Rome.

Le charme le plus séduisant
Contre la grâce est impuissant,
Rien ne résiste au Tout-Puissant.
Clément le nie, et voilà comme
Notre *Credo* s'abrège à Rome.

La voix du Père attire au Fils,
Quiconque l'entend est soumis ;
Qui ne vient point n'a point appris.
Clément le nie, et voilà comme
On croit à l'Évangile à Rome.

De la parole le bon grain
Produit toujours un fruit certain,
Quand Dieu l'arrose de sa main.
Clément le nie, et voilà comme
Dieu même en vain travaille à Rome.

La grâce c'est la volonté
Du Tout-Puissant; la vérité
Dans les saints livres l'a dicté.
Clément le nie, et voilà comme
On entend l'Écriture à Rome.

Connaissez la grâce à ce trait :
Ce que Dieu veut a son effet ;

Il parle en maître, et tout se fait.
Clément le nie, et voilà comme
Dieu veut plus qu'il ne peut à Rome.

Le Père en nous opère autant,
Que dans son Fils en l'incarnant,
Ou même en le ressuscitant.
Clément le nie, et voilà comme
La grâce est au rabais à Rome.

Notre coopération
Avec la divine action
Se voit dans l'Incarnation.
Clément le nie, et voilà comme
On a des yeux sans voir à Rome.

Tout être qui du néant sort,
Tout homme tiré de la mort,
De la grâce exprime l'effort.
Clément le nie, et voilà comme
La grâce est toujours faible à Rome.

Ce que le centenier a dit
Du corps que d'un mot Dieu guérit,
Fait voir ce qu'il peut sur l'esprit.
Clément le nie, et voilà comme
L'Église[1] est d'accord avec Rome.

1. Les paroles dont le centenier se servit pour demander la guérison de son serviteur sont adoptées depuis plus de

Dieu par sa volonté guérit
Les maux du corps et de l'esprit;
Il commande, et tout obéit.
Clément le nie, et voilà comme
Dieu ne peut que ce que veut Rome.

Lorsque Dieu m'inspire la foi,
Je m'approche de lui, je croi,
Sans quoi point de grâce pour moi.
Clément le nie, et voilà comme
On est sauvé sans croire à Rome.

La foi c'est le premier des dons;
C'est à la foi que nous devons
Tous les dons que nous recevons.
Clément le nie, et voilà comme
Sans croire on obtient tout à Rome.

Quand Dieu rend au pécheur sa paix
En lui pardonnant ses forfaits,
C'est le premier de ses bienfaits.
Clément le nie, et voilà comme
Sur les mots[1] on chicane à Rome.

quinze cents ans par toute l'Église pour demander la guérison des âmes. Pourquoi se serait-elle fait une loi de parler comme lui, si elle ne pensait pas de même? Les formules de ses prières sont la preuve et la règle de sa foi. (M.)

1. Le mot de grâce, qui se trouve dans le texte de cette proposition, signifie une faveur, un don, un bienfait, et non pas une grâce d'action. (M.)

Tant que hors de l'Église on vit,
On est privé de Jésus-Christ;
Et sans ressource on y périt.
Clément le nie, et voilà comme
Hors de l'Arche on se sauve à Rome.

Certainement Dieu sauvera
Tous ceux des hommes qu'il voudra;
Et pas un d'eux ne périra.
Clément le nie, et voilà comme
Dieu fait moins qu'il ne veut à Rome.

De Jésus-Christ tous les souhaits
Ont leurs infaillibles effets;
Dans les cœurs ils portent la paix.
Clément le nie, et voilà comme
On croit à l'Évangile[1] à Rome.

A la mort vous vous condamnez,
Jésus, pour sauver les aînés,
Qui sont tous vos prédestinés.
Clément le nie, et voilà comme
On sauve les damnés à Rome.

Ah! qu'il faut être mort à soi!
Ah! qu'en Jésus il faut de foi!
Pour dire : *Il s'est livré pour moi.*

1. *Pour moi je sais que vous m'exaucez toujours.* — (*Saint Jean,* ch. II, v. 42. — M.)

Clément le nie, et voilà comme
De soi-même on présume à Rome.

Le mérite dans l'homme saint
Pourrait selon saint Augustin
Se nommer un mérite humain.
Clément le nie, et voilà comme
Ce Père n'est qu'un s.... à Rome.

La grâce qu'Adam recevait
De sa création suivait;
A son état Dieu la devait.
Clément le nie, et voilà comme
Dieu n'est qu'à demi juste à Rome.

Adam reçut la grâce en soi,
Aujourd'hui par une autre loi
De Jésus elle coule en moi.
Clément le nie, et voilà comme
La branche vit sans l'arbre à Rome.

La grâce aidait l'homme innocent,
Mais à l'homme faible à présent
Il faut un secours plus puissant.
Clément le nie, et voilà comme
Le péché ne nuit point à Rome.

Sans Jésus par un sort fatal,
L'homme au plus vil esclave égal
N'est plus libre que pour le mal.

Clément le nie, et voilà comme
Les malades sont sains à Rome.

Il n'a d'yeux que pour s'égarer,
D'ardeur qu'à se précipiter,
De force que pour se blesser.
Clément le nie, et voilà comme
Le faible sans faiblesse à Rome.

L'amour que Dieu n'a point donné,
Est un amour désordonné,
Et de Dieu sera condamné.
Clément le nie, et voilà comme
L'amour-propre est sans crime à Rome.

La science sans charité
Ne produit rien que vanité,
Qu'orgueil et qu'infidélité.
Clément le nie, et voilà comme
Jadis saint Paul instruisait Rome.

De la foi naît la sainteté :
Sans elle rien qu'impureté,
Sans elle rien qu'indignité.
Clément le nie, et voilà comme
L'homme à Dieu sans foi plaît à Rome.

D'un baptisé tel est le sort,
Que, quand du sein de l'onde il sort,
Pour le monde il est comme mort.

Clément le nie, et voilà comme
Saint Paul écrivait faux à Rome.

A deux amours je suis réduit :
Au bien toujours l'un me conduit,
Par l'autre tout mal est produit.
Clément le nie, et voilà comme
En amour on est neutre à Rome.

Un cœur vide de charité
Se remplit de cupidité,
Il n'en sort plus qu'impureté.
Clément le nie, et voilà comme
On n'est ni net ni sale à Rome.

Des sens l'usage est réputé
Bon, s'il vient de la charité;
Mauvais, si c'est cupidité.
Clément le nie, et voilà comme
De ses sens l'homme est maître à Rome.

Le fruit de la fidélité,
S'il ne naît de la charité,
N'est que stérile probité.
Clément le nie, et voilà comme
On se croit saint sans l'être à Rome.

Sans Christ, sans foi, sans charité,
Ce n'est en nous qu'obscurité,
Qu'égarement, qu'impureté.

Clément le nie, et voilà comme
On sauve les Chinois à Rome.

Sans l'amour-propre du pécheur,
Nul mal ne se fait dans le cœur;
Nul bien sans l'amour du Seigneur.
Clément le nie, et voilà comme
L'amour de Dieu se prêche à Rome.

Criez à Dieu soir et matin :
Mon Père! Vous criez en vain,
Si ce n'est par l'amour divin.
Clément le nie, et voilà comme
L'amour de Dieu se prêche à Rome.

La foi produit la sainteté,
Quand elle opère en vérité,
Mais ce n'est point sans charité.
Clément le nie, et voilà comme
L'amour de Dieu se prêche à Rome.

Du salut le germe est la foi,
Mais ce germe que je reçoi,
Sans l'amour est stérile en moi.
Clément le nie, et voilà comme
Sans sève l'arbre pousse à Rome.

Si pour Dieu l'on ne fait le bien,
Quoique ce qu'on fait soit chrétien,
Chrétiennement on ne fait rien.

LE

Chairement Maurepo.

[illegible] comme
[illegible] à Rome

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] Dieu se prêche à Rome.

[illegible]
[illegible] Vous [illegible] en vain
[illegible]
[illegible]
L'amour de Dieu se [illegible] à Rome.

La foi produit la sainteté
Quand elle opère en [illegible]
[illegible]
[illegible]
L'amour de Dieu se [illegible] à Rome.

[illegible]
Mais [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] à Rome

[illegible] bien,
[illegible]
[illegible]

LE CARDINAL DUBOIS

Premier ministre

1656 - 1723

Rousselle sc

A Quantin Imp Edit

Clément le nie, et voilà comme
Les démons sont chrétiens à Rome.

L'amour au Dieu de charité
Parle seul avec liberté;
De Dieu lui seul est écouté.
Clément le nie, et voilà comme
L'esclave au fils s'égale à Rome.

Dieu ne couronne que l'amour,
Et, pour le céleste séjour,
Toute autre voie est un détour.
Clément le nie, et voilà comme
On peut pour guide prendre Rome.

Le prix aux justes préparé,
A l'amour seul est déféré.
Dieu par lui seul est honoré.
Clément le nie, et voilà comme
Le culte est sans amour à Rome.

Sans l'espoir tout manque au pécheur,
Et nul sans amour dans le cœur
Ne peut espérer au Seigneur.
Clément le nie, et voilà comme
Le diable même espère à Rome.

Il n'est ni Dieu, ni piété,
Ni culte, ni divinité,
Qu'où se trouve la charité.

Clément le nie, et voilà comme
On sert Dieu sans l'aimer à Rome.

Les vœux d'un obstiné pécheur
Ne font qu'irriter le Seigneur,
Ou Dieu l'exauce en sa fureur.
Clément le nie, et voilà comme
Le Saint-Esprit s'abuse à Rome.

Si le repentir du pécheur
N'est animé que de la peur,
Il le conduit à son malheur.
Clément le nie, et voilà comme
On sauverait Judas à Rome.

La peur n'arrête que la main,
Le péché plaît au cœur humain,
Tant qu'il est sans amour divin.
Clément le nie, et voilà comme
Pharaon serait saint à Rome.

Qui s'abstient du mal par la peur,
Le commet encor dans le cœur,
Et devant Dieu reste pécheur.
Clément le nie, et voilà comme
On sauve Antiochus à Rome.

Un baptisé malgré sa foi,
Ainsi qu'un juif est sous la loi,

S'il n'obéit que par effroi.
Clément le nie, et voilà comme
Les juifs sont bons chrétiens à Rome.

Sous la loi nul bien ne se fait;
Car on fait le mal en effet,
Ou par la peur seule on l'omet.
Clément le nie, et voilà comme
Les juifs sont bons chrétiens à Rome.

Moïse et les docteurs suivants
N'ont point à Dieu donné d'enfants;
Des esclaves c'était le temps.
Clément le nie, et voilà comme
Les juifs sont bons chrétiens à Rome.

Nul ne doit venir au Seigneur
Comme les brutes par terreur;
Mais d'un enfant avoir le cœur.
Clément le nie, et voilà comme
La bête est[1] en honneur à Rome.

L'esclave en son cœur criminel
Songeant au supplice éternel,
Regarde Dieu comme un cruel.

1. L'homme a de quoi se consoler d'être déchu du degré d'honneur où Dieu l'avait créé, si, devenu semblable aux bêtes, il peut encore s'approcher de lui sans changer d'inclinations. (*Psaume* XLVIII, v. 13. — M.)

Clément le nie, et voilà comme
La crainte vaut l'amour à Rome.

Par la foi je prie et j'obtiens,
Du salut Dieu pour les chrétiens
Abrège ainsi tous les moyens.
Clément le nie, et voilà comme
On s'entend en morale à Rome.

La foi qui croit, qui se soutient,
Les biens que pour prix elle obtient,
Tout de la bonté de Dieu vient.
Clément le nie, et voilà comme
On rend à Dieu ses dons à Rome.

Dieu, qui si sévère au pécheur
Le punit ou le rend meilleur,
Pour l'innocent est sans rigueur.
Clément le nie, et voilà comme
Dieu n'est pas juste juge à Rome.

La loi faite pour soulager
Met-elle la vie en danger?
Alors on peut s'en dégager.
Clément le nie, et voilà comme
On devient rigoriste à Rome[1]

1. La décision que la bulle condamne dans le P. Quesnel est de Jésus-Christ même. Il s'agit de la loi du sabbat dont l'homme peut se dispenser pour sa conser-

L'Église aux saints de tous les temps
Unit les anges innocents[1],
Elle est catholique en ce sens.
Clément le nie, et voilà comme
On est bon catholique à Rome.

De Dieu ce sont tous les enfants,
Par Jésus en lui subsistants,
Et de son Saint-Esprit vivants.
Clément le nie, et voilà comme
On connaît bien l'Église à Rome.

L'Église a pour chef Jésus-Christ,
Pour membres tous ceux qu'il chérit,
Et qui vivent de son Esprit.
Clément le nie, et voilà comme
On connaît bien l'Église à Rome.

Qu'admirable est son unité!
C'est un Christ sur plusieurs enté,
Qui fait toute leur sainteté.
Clément le nie, et voilà comme
On connaît bien l'Église à Rome.

vation, parce que *le sabbat est fait pour l'homme, et non pas l'homme pour le sabbat.* (*Marc.* II, v. 27.) Les Maccabées l'avaient décidé de même. (L. I, ch. II, 41. — M.)

1. Qu'on examine tous les endroits d'où le P. Quesnel a tiré ces idées de l'Église, on verra qu'il y prend ce terme dans le même sens que le texte sacré qu'il commente. Il faut donc que le texte soit condamnable ou que le commentaire soit innocent. (M.)

Son corps auguste et spacieux
Comprend les saints de tous les lieux,
Des temps nouveaux et des temps vieux.
Clément le nie, et voilà comme
On connaît bien l'Église à Rome.

Celui qui dans le péché vit,
Cesse d'être, selon l'esprit,
Enfant de Dieu, membre du Christ.
Clément le nie, et voilà comme
On se croit saint sans l'être à Rome.

Par le défaut de sainteté,
Comme par l'infidélité,
Hors de l'Église on est jeté.
Clément le nie, et voilà comme
On est chrétien sans l'être à Rome.

Les livres saints sont importants,
Et tous, en tous lieux, en tous temps,
Doivent en rechercher le sens.
Clément le nie, et voilà comme
On prêche l'Évangile à Rome.

On voit que le divin écrit
A personne n'est interdit,
Puisque un simple eunuque le lit.
Clément le nie, et voilà comme
On condamne les saints à Rome.

Malgré sa sainte obscurité,
Un laïc plein d'humilité
Y trouve de l'utilité.
Clément le nie, et voilà comme
Dieu n'est pas un bon maître à Rome.

Du jour saint qu'il soit l'entretien,
C'est comme le lait du chrétien ;
Pourquoi le priver de ce bien?
Clément le veut, et voilà comme
On condamne les saints à Rome.

L'ôter aux femmes, c'est fureur :
De ce sexe plein de candeur
Vit-on jamais naître l'erreur?
Clément le craint, et voilà comme
On craint les fantômes à Rome.

Dieu parle dans les livres saints,
C'est fermer sa bouche aux chrétiens
De les leur arracher des mains.
Clément le veut, et voilà comme
On fait taire Dieu même à Rome.

L'Évangile aux chrétiens ôté
Les laisse dans l'obscurité,
Eux qui sont nés pour la clarté.
Clément le veut, et voilà comme
En plein jour il est nuit à Rome.

Défendre que, comme autrefois,
Le peuple unisse au cœur sa voix,
C'est renverser les saintes lois.
Clément le fait, et voilà comme
La colombe est muette à Rome.

Pour être réconcilié,
Que le pécheur humilié
Demeure pour un temps lié,
C'est sagesse : mais voyez comme
On craint d'être trop sage à Rome.

Doit-on, quand on vient de pécher,
De l'autel sitôt s'approcher?
Qui peut désormais l'empêcher?
Clément le veut, et voilà comme
Le saint se donne aux chiens à Rome.

Jadis un pénitent banni
A l'autel n'était réuni
Que quand son temps était fini.
Clément l'improuve, et voilà comme
L'ancienne Église plaît à Rome.

Quand un chef excommuniera,
Pour le moins il présumera
Que tout le corps consentira.
Clément s'en moque, et voilà comme
On nous excommunie à Rome.

La peur de l'être injustement
Ne doit jamais un seul moment
Mettre au devoir empêchement.
Clément le nie, et voilà comme
On séduit les peuples à Rome.

En anathème être traité,
Mais défendre la vérité
Sans jamais rompre l'unité.
Saint Paul l'a fait, et voilà comme
Les appelants font avec Rome.

Le mal par un chef opéré,
Fruit d'un zèle inconsidéré,
Par Jésus-Christ est réparé.
Clément le nie, et voilà comme
On se croit tout permis à Rome.

L'Église est en butte aux mépris,
Quand des pasteurs, d'orgueil pétris,
Y dominent sur les esprits.
Clément s'en rit, et voilà comme
On a l'esprit de Pierre à Rome.

Dans l'Église la vérité
A perdu sa simplicité,
C'est un trait de caducité.
Clément le nie, et voilà comme
L'Église est jeune et belle à Rome.

Dit-on qu'au succès du Pasteur
S'oppose le persécuteur,
Afin que Dieu s'en montre auteur?
Clément s'en choque, et voilà comme
On se trahit soi-même à Rome.

Très souvent le juste est proscrit
De l'Église de Jésus-Christ;
Mais de la foi le juste vit.
Clément le nie, et voilà comme
On croit damner les saints à Rome.

Lorsque sans l'avoir mérité,
Comme un impie on est traité,
C'est un trait de conformité
Avec Jésus; et voilà comme
On fait souvent des saints à Rome.

Souvent, pour pallier son tort,
On rend, par un coupable effort,
L'odeur de vie odeur de mort.
Clément le nie, et voilà comme
Les maux sont sans remède à Rome.

Le temps où de la vérité
Le disciple est persécuté,
Ce temps a toujours existé.
Clément le nie, et voilà comme
L'Évangile est menteur à Rome.

Dans l'Église le jurement
Ne sert le plus communément
Qu'à commettre le faux serment.
Clément l'ordonne, et voilà comme
Il faut jurer pour plaire à Rome.

INTENDANT ET MINISTRE[1]

Renvoyez-nous notre intendant
Et défaites-vous d'un ministre,
Dit le Limousin soupirant.
Renvoyez-nous notre intendant,
Chez nous c'était un bon vivant,
A la cour c'est un franc bélître,
Renvoyez-nous notre intendant.

Il a pourtant l'air martial
Ce pauvre petit secrétaire.

1. M. de Breteuil, secrétaire d'État à la place de M. Le Blanc en 1723, et auparavant intendant du Limousin. (M.) — « La place de ministre-secrétaire d'État, écrit Barbier au mois de juillet, a été donnée à M. de Breteuil, maître des requêtes et intendant de Limoges, homme de condition et d'infiniment d'esprit, qui faisait à outrance le petit-maître étant conseiller au Parlement ; mais ce grand feu est passé. Il est beau d'être ministre à trente-huit ans. »

Ses coins brodés ne font pas mal,
Il a pourtant l'air martial.
Ce serait dans un carnaval
Un bon ministre de la guerre[1],
Il a pourtant l'air martial.

MIRLITONS

SUR

LE CARDINAL DUBOIS

SAVEZ-VOUS ce qui décide
Des bureaux et des emplois
Au Parlement, qui préside,
Et même au conseil des rois?
C'est le mirliton.

Tibère, ce grand politique,
Prit pour bardache Séjan,
Dubois, par même pratique,
N'est que l'âne du Régent :
C'est du mirliton.

1. « On croit que M. de Breteuil aura peine à se soutenir dans cette place ; il ne sait rien et il entre après un homme qui la faisait parfaitement bien. » (*Journal de Barbier.*)

Si Caligula dans Rome,
A fait consul son cheval,
Le Régent tout ainsi comme
A fait Dubois cardinal :
C'est du mirliton.

Ce ministre est fort habile,
Il fait tout, et ne fait rien;
Son Éminence inutile
Ne nous procure aucun bien
Que du mirliton.

Il a fait deux mariages,
Voilà son grand coup d'État;
Par lui d'autres pucelages
Se sont perdus sans éclat :
C'est du mirliton.

Richelieu, sous Louis Treize,
Fut l'âme de ses exploits;
Mais Dubois, par la fadaise,
Ira plus loin mille fois :
C'est du mirliton.

On le verra dans l'histoire
Au-dessus de Mazarin,
Et pour mieux vanter sa gloire,
On y mettra ce refrain :
C'est du mirliton.

LA MORT

DU CARDINAL DUBOIS

Le ciseau de La Peyronie[1]
Vient donc de délivrer l'État
De ce ministre scélérat,
Naguère l'objet de l'envie,
Des fripons l'unique soutien[2],
Et l'ennemi des gens de bien.

1. Il mourut le lendemain de l'opération que lui fit La Peyronie, en lui retranchant les parties naturelles qu'il avait pourries et gangrenées. (M.) « Le cardinal Dubois mourut d'un ulcère dans l'urètre, suite de ses débauches. Il trouva un expédient pour n'être pas fatigué dans ses derniers moments par les pratiques de la religion catholique dont jamais ministre ne fit moins de cas que lui. Il prétexta qu'il y avait pour les cardinaux un cérémonial particulier, et qu'un cardinal ne recevait pas l'extrême-onction et le viatique comme un autre homme. Le curé de Versailles alla aux informations, et, pendant ce temps Dubois mourut, le 10 auguste 1723. Nous rîmes de sa mort comme de son ministère ; tel était le goût des Français habitués à rire de tout. » (Voltaire.)

« L'assemblée du clergé, dont le cardinal était président, lui fit un service solennel. Il y en eut un dans la cathédrale, où les cours supérieures assistèrent, honneur qu'on rend aux premiers ministres ; mais on n'osa en aucun endroit hasarder une oraison funèbre. » (Duclos.)

2. Marais, plus équitable, reconnaît que Dubois « n'aimait point les fripons ni les flatteurs ».

Quoi que la Gazette débite
De ses faits, de ses dignités [1]
Et de ses rares qualités [2],
Elle prouve moins son mérite
Que l'étrange dérangement
De la cervelle du Régent.

Son genre de mort justifie
Ce qu'on a pu dire de mal
De cet infâme cardinal,
De ses débauches, de sa vie;

1. Voici, d'après la *Gazette de France* du 14 août 1723, la nomenclature des titres du défunt cardinal : « Guillaume Dubois, cardinal-prêtre, archevêque-duc de Cambrai, prince de l'Empire, comte de Cambrésis, abbé de Saint-Just, de Nogent-sous-Coucy, de Bourgueil, d'Airveaux, de Cercamps, de Bergue-Saint-Vinox et de Saint-Bertin-de-Saint-Omer, principal et premier ministre d'État, ministre et secrétaire d'État ayant le département des Affaires étrangères, grand maître et surintendant général des courses, postes et relais de France, l'un des Quarante de l'Académie française, honoraire de l'Académie royale des sciences et de celle des inscriptions et belles-lettres, élu par les prélats et autres députés à l'assemblée du clergé de France pour en être premier président, et ci-devant précepteur du duc d'Orléans. »

2. La *Gazette* conclut en ces termes son article nécrologique : « L'heureux succès des différentes négociations dont le cardinal Dubois a été chargé, la grande réputation et le crédit qu'il s'est acquis dans les pays étrangers et la confiance dont le roi a honoré sa personne, seront des témoignages éternels de l'étendue de son génie, de sa capacité dans les affaires, et de son zèle infatigable pour le service de S. M. et pour la gloire de l'État. »

Mais son disciple et successeur
Pour nos péchés n'est pas meilleur [1].

Bissy doit faire son éloge
Et malgré ses vices affreux,
Dans le séjour des bienheureux,
Lui donner la première loge,
En nous prouvant qu'un cardinal
Quoi qu'il fasse ne fait pas mal.

Puis d'un style épigrammatique [2],
Fontenelle ou quelque autre fat,
De cette peste de l'État
Nous vantera la politique ;
Mais le public nous vengera
Des fadeurs qu'il débitera.

Pour tout dire en une parole,
Messieurs les grands diseurs de rien,
De votre académicien
Voici l'éloge : La Vérole

1. Le Régent. (M.)
2. Fontenelle fit son éloge à l'Académie. (M.) — « Son oraison funèbre est toute faite dans le discours de Fontenelle à l'Académie, lorsqu'il y fut reçu », remarque Marais, et la *Vie privée de Louis XV* rappelle que l'on entendit alors l'académicien courtisan dire au récipiendaire : « Vous vous souvenez que mes vœux vous appelaient ici longtemps avant que vous y puissiez apporter tant de titres : personne ne savait mieux que moi que vous y auriez apporté ceux que nous préférons à tous les autres. »

De Dubois en tranchant les jours,
Nous fut à tous d'un grand secours [1].

DUBOIS AUX ENFERS

Dubois enfin arrive
Par un prompt jugement
Sur l'infernale rive
Où le nocher l'attend.
Une ombre lui demande :
Que cherchez-vous ici ?
Personne sans offrande
N'a de Caron merci.

— Que faut il que je fasse ?
Répond le Cardinal ;

1. « On lui fit de magnifiques funérailles ; on frappa même une médaille en son honneur. D'un côté était son effigie, de l'autre un arbre renversé par la tempête avec ces mots à l'entour : *Visa est dum stetit minor*. La licence lui composa une épitaphe grossière, bien différente, et il méritait l'une et l'autre. Il est certain qu'à ne considérer que les moyens de son élévation, c'était un personnage méprisable et infâme. En discutant les talents qu'il y développa, c'était un véritable homme d'État. Le Régent ne trouva personne plus digne de lui succéder que lui-même, ce qui mit le comble à son éloge à cet égard. » (*Vie privée de Louis XV.*)

Ne fait-on pas de grâce
Au sacré tribunal.
— Le juge du Tartare
Vient d'établir un poids
Où l'homme le plus rare
Doit passer une fois.

— Je crois être de mise
A mes sonnettes près;
Passez-moi, sans remise.
N'ayons point de procès.
— N'étant pas recevable
Retournez chez le Duc,
Par un art admirable
Il met sonnette au c....

ÉPIGRAMMES

SUR

LE CARDINAL DUBOIS

MALGRÉ le lien conjugal[1]
Je fus évêque et cardinal;

1. Il avait été marié, avait des enfants, et sa femme vivait encore lorsqu'il fut fait archevêque (M.) — Saint-

De maint logis abbatial,
Je fis mon patrimonial.
Malgré mon naturel brutal
Je fus ministre principal;
Le tout grâce au Palais-Royal,
Pour quelque entregent virginal.
Passant, apprends que ce canal
Peut donner le sceptre papal;
Mais qu'il donne aussi certain mal
Très connu dans l'Escurial,
Ce qui m'a rendu le vassal
Du roi de l'empire infernal.

Simon affirme le même fait : « Dubois, dit-il, était marié depuis de longues années, par conséquent fort obscurément. Il paya bien sa femme pour se taire quand il eut des bénéfices ; mais quand il pointa au grand, il s'en trouva fort embarrassé. Sa bassesse ne lui laissait que les élévations ecclésiastiques, et il était toujours dans les transes que sa femme ne l'y fît échouer. Son mariage s'était fait dans le Limousin, et célébré dans une paroisse de village. Nommé à l'archevêché de Cambrai, il prit le parti d'en faire la confidence à Breteuil, et de le conjurer de n'oublier rien pour enlever les preuves de son mariage avec adresse et sans bruit. » Breteuil, alors intendant de Limoges, s'acquitta avec zèle de la mission qui lui était confiée, en supprimant dans le registre des mariages l'acte relatif à Dubois, et en se faisant remettre par le notaire la minute du contrat ; ce service rendu au tout-puissant cardinal fut, paraît-il, l'objet de sa fortune. D'après Saint-Simon, en opposition sur ce point avec la note du *Rec. mss.* Dubois « n'avait pas eu d'enfants de sa femme ».

Rempli d'une sainte flamme,
Le cardinal est parti;
A Dieu il a rendu l'âme,
A quatre heures après-midi,
Par son mirliton.

Chez Pluton tout comme en France
L'on se sert de trébuchet [1];
En pesant Son Éminence,
On a trouvé du déchet
A son mirliton [2].

Pour entrer aux enfers, sa défunte Éminence
Se présente au sacré guichet;
Le suisse du bon Dieu appelle en diligence.
Saint Mathieu paraissant avec son trébuchet

1. Allusion à l'arrêt du 5 août 1723, en vertu duquel l'or ne devait plus être pris qu'au poids. « Ainsi, disait Marais, chacun est réduit à avoir un trébuchet. »

2. Il n'y a pas lieu de s'étonner que les satiriques se permettent d'aussi grossières plaisanteries, sur le cadavre d'un personnage ausssi généralement haï que l'était Dubois; mais l'on est surpris d'en retrouver l'écho dans le *Journal* du grave Mathieu Marais : « Voilà ce grand cardinal, premier ministre de France, en plomb comme les autres; mais il n'a pas eu la consolation d'emporter ses pièces en l'autre monde, car on lui avait coupé tout, rasibus. »

Et le mettant dans la balance :
Pardieu ! s'écria-t-il, nous trouvons du déchet.
Trois grains ! c'est trop, consultons l'ordonnance ;
Satan le peut marquer à son cachet.

Quand sous le cardinal Dubois,
Je vois la France aux abois,
Je rappelle ces vers d'un excellent poète,
Qui n'était que trop bon prophète
Lorsqu'il nous disait autrefois :
Ci-gît l'Éminence deuxième [1],
Dieu nous garde de la troisième !
Nous éprouvons avec douleur
Qu'il avait raison d'avoir peur.

Dieu voyant d'un œil équitable
Que les brasiers d'enfer étaient cent fois plus doux
Que les maux dont on nous accable,
Il a donné Dubois au diable
Pour tourmenter les damnés plus que nous.

1. Le cardinal Mazarin.

Avares, altérés de la soif de gagner[1],
Que tout l'or du Pérou pourrait à peine éteindre;
Ambitieux, rongés du désir de régner,
Qu'à mes yeux ici-bas votre sort est à plaindre,
Vous n'y cessez jamais de souhaiter ou craindre,
Comme si c'était là votre éternel séjour;
Il faut partir pourtant et tout quitter un jour;
Contemplez Dubois mort et ses riches dépouilles!
Parlez, qu'emporte-t-il ce prélat endurci?
Hélas! loin d'emporter rien de ce monde-ci,
Il a même, en mourant, laissé jusqu'à ses c.....

Français, reprenez l'espérance;
Si vous perdez son Éminence,
Ce n'est pas un si grand malheur,
Le ciel prend soin de cet empire;
La régence a dû vous instruire
Des qualités du successeur.

1. Réflexions morales sur la mort du cardinal Dubois, par Vincent-Pierre des Roches, secrétaire de M. Dandrezel. (M.)

ÉPITAPHES

DU CARDINAL DUBOIS[1]

Ci-gît le cardinal Dubois,
Qui sans mérite et sans naissance
Monta par de sales emplois
De la seringue à l'Éminence[1].
Un rasoir pour notre salut
Vient enfin de rendre à la terre
Ce noble fils d'apothicaire,
Moindre et plus pauvre qu'il ne fut
Au sortir du sein de sa mère.
O France dont le triste sort

1. Le frère et le neveu du cardinal lui firent élever un mausolée dans l'église Saint-Honoré où il était inhumé. Pour toute épitaphe on y lisait les titres du défunt, suivis de cette réflexion chrétienne :

Quid autem hi tituli, nisi arcus coloratus et vapor ad modicum parens ?
Solidiora et stabiliora bona mortuo precare.

Mais la malignité publique voulut prendre sa revanche et les *Mémoires de Richelieu* nous apprennent que sur son tombeau, « les libertins affichèrent en passant des épitaphes satiriques dignes du sacerdoce ». Comme on va le voir, nous en avons recueilli de divers côtés une ample collection. Il fut aussi rédigé une épitaphe latine, d'une extrême violence, que l'on trouvera dans le *Journal de Marais*.

2. Son père, médecin et apothicaire à Brives. (M.)

Est le fruit de son ministère,
Plût à Dieu pour toi que le père
Fût né comme le fils est mort[1].
Sous des auspices trop sinistres,
France, tes yeux, avec douleur,
Ont vu livrer à trois ministres,
Ton sang, tes biens et ton honneur.
Vit-on jamais rien plus indigne?
Le premier était un bourreau[2],
Le second un voleur insigne[3],
Et le troisième un m..... [4].

Ci-gît un quidam jadis cuistre,
Qui fut des Francs premier ministre;
S'il le fut de dame Vénus,
Voire est-il mort de son virus.
Passant, crois-moi, si par miracle
Il pouvait sans aucun obstacle
Prendre son ton comme jadis,
Fût-il même en saint paradis
Tu feras mieux de passer outre,
Car il t'enverrait faire f.....

1. On lui a coupé les parties naturelles dans la dernière opération, veille de sa mort. (M.)
2. Le cardinal de Richélieu. (M.)
3. Le cardinal Mazarin. (M.)
4. Le cardinal Dubois.

Ci-gît le ministre Dubois
D'origine basse et vulgaire
Qu'on a vu sur terre à la fois
Prêtre, époux, cardinal et père.
Il fut toujours fier et brutal
Quoique d'un mérite assez mince
De tous les c.... f..... banal,
Et m..... gagé d'un prince.
Passant, ce dernier trait t'éclaircit sur son sort,
Ce qui fit sa grandeur fut cause de sa mort.

Ci-gît sous ce tombeau
Le plus insigne m..... ;
Dieu lui doit autant de pardons
Qu'il a produit de mirlitons.

Ci-gît dessous cette tombe
Un ministre cardinal,
Qui serait encore au monde
S'il n'avait point eu de mal
A son mirliton.

Rome rougit d'avoir rougi
Le m..... qui gît ici.

Ci-gît le cardinal de Brive-la-Gaillarde
Et cadédis qui l'a mis là ?
C'est son humeur paillarde.

Ci-gît que Vénus éleva
Et que Vénus terrassa.

Ci-gît un prélat qui de cuistre
Devint m..... puis ministre,
Et par cent tours de scélérat
Parvint jusqu'au cardinalat.

Ci-gît Son Éminence
Le cardinal Dubois ;
On l'a mis dans la balance [1],
Mais il n'était pas de poids.

Ci-gît, au grand regret du prince,
Un homme de mine fort mince ;
Il parvint au cardinalat

1. Par un agioteur, à cause de l'article sur le poids des louis d'or du 5 août 1723. (M.)

Sans connaître l'apostolat;
Mais à l'abri de la finance
Le Saint-Père usa d'indulgence.
Avec Vénus il eut procès
Et n'en eut que mauvais succès.
Ses deux témoins, pris à partie,
Avant lui perdirent la vie.
Il aimait tant le nom de Dieu
Qu'il le proférait en tout lieu
D'une manière si fervente
Qu'on était saisi d'épouvante.
De prière il n'a pas besoin :
Pluton de son âme a pris soin.

Ci-gît un cardinal dont la naissance obscure[1]
Semblait former obstacle aux emplois éclatants;
Mais son esprit fécond et ses rares talents
De l'aveugle destin réparèrent l'injure.
Ministre, il ne forma que de justes projets,
Par de nouveaux traités il confirma la paix
La Discorde en frémit; et, malgré sa colère,
Le flambeau de l'Hymen dissipa les vapeurs
Qu'entretenait encor cette affreuse mégère,
Dans les esprits et dans les cœurs.
Il épargna le sang que coûte la victoire
Et ménagea si bien nos anciens rivaux

1. Épitaphe en contre-vérités. (M.)

Qu'il les fit convenir que la solide gloire
Se trouve à conserver un illustre repos.
Vous, qui sur son tombeau considérez peut-être
L'éclat des dignités qu'il reçut ici-bas,
Que votre attention vous fasse au moins connaître
Le vide renfermé sous leurs brillants appas.
Mais vous, dont les discours profanes
Pourraient en ce lieu saint inquiéter ses mânes,
Tremblez et n'en approchez pas [1].

1. L'avocat Barbier avait bien raison de constater que « le petit peuple disait des sottises infinies de ce pauvre cardinal » ; car jamais ministre ne fut plus mal jugé par ses contemporains que Dubois. Un seul nous paraît avoir gardé dans ses appréciations une mesure équitable, c'est l'auteur anonyme de la *Vie de Philippe d'Orléans,* dont le témoignage mérite d'être cité. « A en croire, dit-il, les satires, les chansons, les estampes même qui parurent en foule, il n'avait ni religion, ni probité, ni honneur, ni sentiment d'humanité ; il n'avait même aucune espèce de mérite et était absolument incapable des emplois qu'on lui confiait ; toujours il avait vécu dans la débauche, sans avoir jamais su ce que c'était que l'amour, et ses débauches étaient de toute espèce. Le jour qu'il fut fait prêtre fut le jour de sa première communion, et, ce qui était en un sens encore pis que tout cela, on le chargeait de tout le mal dont on avait l'audace d'accuser son maître... L'équité demande que je réforme cet odieux portrait... Son tempérament était tout de feu ; non seulement il avait de l'esprit, mais c'était un génie ; ses négociations, dont lui seul avait le secret et la direction, en font foi ; et avoir entrepris de le décrier de ce côté-là, c'était déclarer sa haine de manière à n'être point cru sur tout le reste. A l'esprit excellent il joignait une application constante et un travail opiniâtre ; jamais homme, peut-être, n'a tant travaillé qu'il le fit depuis qu'il fut devenu le seul homme de confiance de M. le Régent. Pour

LE

COURS DE LA RÉGENCE

Je veux chanter en triolet
Le cours d'une triste régence,
Philippe et son maudit Rolet;
Je veux chanter en triolet,
Mon style sera noble et net,
Car il le mérite, je pense;
Je veux chanter en triolet
Le cours d'une triste régence.

Avant même d'être régent,
D'une prudente économie,
Partout il pillait de l'argent;
Avant même d'être régent,
Support du fourbe et du méchant,
Aux autres il ôtait la vie.

ce qui regarde les qualités du cœur, il ne fut ni cruel ni vindicatif; il n'en voulut jamais qu'aux ennemis du duc d'Orléans; encore toute sa haine se borna-t-elle à les empêcher de nuire, plutôt qu'à leur faire des maux réels..... Je voudrais pouvoir le justifier sur les autres reproches; mais il est certain qu'il ne parut jamais avoir un grand fonds de religion, et que ses mœurs ne convenaient guère aux dignités ecclésiastiques qu'il ambitionna. »

Le plus puissant de tous les rois
L'avait banni de sa présence,
Mais, hélas ! après les abois
Du plus puissant de tous les rois
Les robins, ministres des lois,
L'ont créé Régent de la France[1].

Le Parlement qui l'a choisi,
Lui-même s'en voit en mal aise[2];
Pour régenter notre pays
Le Parlement qui l'a choisi,
Pour lui marquer son grand merci,
Il l'envoie boire à Pontoise.

Le duc du Maine, ce papa[3],
Si digne, hélas ! de notre estime,
Notre Parlement l'attrapa.
Le duc du Maine, ce papa,
Sur le testament il compta;
Mais il n'est pas fils légitime.

Dès que Philippe eut en ses mains
Le gouvernail de la régence,
Il redoubla ses assassins;
Dès qu'il eut les rênes en main,

1. Louis XIV donna au duc du Maine la régence. Le Parlement cassa le testament et la donna au duc d'Orléans, sous prétexte que le duc du Maine n'était pas légitime. (M.)
2. Le Parlement exilé à Pontoise. (M.)
3. Louis XV, dès sa plus tendre jeunesse, appelait le duc du Maine son papa. (M.)

En tyran des plus inhumains,
Il fit redouter sa puissance.

Il brave, hélas! hommes et dieux;
Par les crimes les plus infâmes,
Par un inceste furieux;
Il brave, hélas! hommes et dieux,
Sans craindre le courroux des cieux,
La foudre et ses vengeantes flammes.

Il allie, à l'occasion,
Le vol, l'assassin, l'adultère,
Athéisme, inceste, poison;
Il allie à l'occasion,
En rassemblant dans sa maison
Les crimes de la terre entière.

Si la nature lui faillit,
Plus tôt qu'un désir impudique;
Dans le temps qu'il demeure au lit,
Si la nature lui faillit,
Pour raviver son appétit
Des c... il prend les plus lubriques.

Si de l'adultère il est las,
Aussitôt il vole à l'inceste,
De sa fille il entre en les bras
Si de l'adultère il est las;
Après de si grands crimes, hélas!
O dieux! la lumière lui reste.

Aveugle à la religion,
Il ne révère qu'Épicure;
Rien n'épouvante sa raison
Aveugle à la religion;
L'insatiable ambition
Le fait douter de la nature.

Mais quel est ce nouveau Pérou
Dont il leurre notre croyance?
Il le trouve je ne sais où;
Mais quel est ce nouveau Pérou?
Il le tient d'un juré filou
Qui frisa dix fois la potence[1].

Il en est premier inventeur,
Ce qui fait enrager Noaille[2],
Qui voudrait lui frauder l'honneur
D'en être premier inventeur;
Quand un fripon trompe un voleur,
On dit que le diable s'en raille.

Philippe, ô ciel! qu'as-tu nommé[3]
Pour régenter notre finance?
A quoi nous as-tu destiné?
Philippe, ô ciel! qu'as-tu nommé?

1. Law pendu en effigie en Angleterre, pour avoir assassiné un homme. (M.)
2. Le duc de Noailles présenta Law au Régent. (M.)
3. Law fait contrôleur général, le peuple se souleva contre lui, cassa les glaces de son carrosse, et son valet de chambre fut tué. (M.)

Je vois un peuple mutiné
Contre ce gibier de potence.

Ivre du pouvoir absolu,
Il nous refond notre monnaie;
Il rogne chaque carolu;
Ivre du pouvoir absolu,
Il tranche vingt sols par écu
Dont il fait sa petite oie[3].

Philippe, tu n'es pas le seul
Qui sait duper la pauvre France;
Pour lui faire heurter quelque écueil,
Philippe, tu n'es pas le seul.
Un proscrit tout rempli d'orgueil
Va nous plonger dans l'indigence.

Ciel! je te vois verser des pleurs[2],
Un impie aurait-il des larmes?
Prévoyais-tu quelque malheur?
Ciel! je te vois verser des pleurs.
Qui peut donc causer tes douleurs?
Ton cœur sent-il quelques alarmes?

Est-ce du trépas de Berry
Que ta perfide âme s'oppresse?

1. Dans une fonte générale des espèces, il en diminua le poids, en augmentant la valeur, et fit des pièces de cuivre qui portaient son nom. (M.)
2. Mort de la duchesse de Berry. (M.)

Je vois que ton regard pâlit,
Est-ce du trépas de Berry ?
La pleures-tu comme mari,
Comme ta fille ou ta maîtresse ?

N'as-tu pas ordonné sa mort
Par raison ou par politique[1] ?
Eh quoi ! peux-tu pleurer son sort,
N'as-tu pas ordonné sa mort ?
Ton poison, hélas ! sans effort,
Termine sa vie impudique.

Va, cesse de la regretter,
L'action est digne d'envie ;
Pouvait-elle moins mériter ?
Va, cesse de la regretter ;
Par ce coup tu vas t'attirer
L'éloge de toute ta vie.

Ce coup te rend le plus parfait
Des anciens tyrans de la terre ;
Ton rang était trop imparfait,
Ce coup te rend le plus parfait.
Jamais Néron n'en a tant fait,
Ni de Titus le digne frère.

1. Voilà la première fois que l'on trouve dans les satires cette odieuse accusation. Elle est dénuée de tout fondement ; l'on sait que la mort de la duchesse de Berry fut le résultat de ses imprudences.

Quel est donc le grand coup d'éclat
Que tu nous vas faire paraître?
Que vois-je? on arme tout l'État :
Quel est donc ce grand coup d'éclat?
Menace-t-on mon potentat,
Ou trahis-tu toi-même un maître?

Le Turc voudrait-il envahir[1]
L'empire de mon jeune prince,
Cet enfant qu'on ne peut haïr?
Le Turc voudrait-il envahir?
Son ambassadeur va périr;
J'en jure au nom d'une province.

Jaloux du grand nom des Français,
Digne du sang qui te fit naître,
Aux musulmans donne des lois,
Jaloux du grand nom des Français.
La Porte a craint diverses fois
Le ministre plus que le maître.

L'enfance de ce jeune lis
Ne saurait te donner d'ombrage,
Tu n'assaisonnes que de ris
L'enfance de ce jeune lis.

1. Dans le temps que le Grand Turc envoya un ambassadeur en France, le Régent fit armer toutes les troupes, et la conspiration de Bretagne eut lieu dans ce temps-là. (M.)

Tu laisseras en paix Paris,
Tant qu'il sera dans un bas âge.

Tandis qu'il est pupille encor
Tu t'occupe à remplir ton coffre,
Tu fais multiplier ton or
Tandis qu'il est pupille encor.
Nous te lâchons notre trésor
Pour du papier que tu nous offre.

Pour mieux amorcer le Français
Tu lui lâches quelques pistoles,
Tu le flattes plus d'une fois
Pour mieux amorcer le Français;
Mais la France, au bout de six mois,
Serait sans pain, sans une obole.

Tes coffres sont assez remplis,
Il te faut quelque autre mystère;
De ta fourbe par les replis
Tes coffres sont assez remplis,
Ton m..... portant surplis[1]
Te maquignonne un adultère.

Tu rentre en un plus noble état,
Les crimes reprennent leurs sources;
Tu t'ombrages d'un potentat,
Tu rentre en un plus noble état :

1. Le cardinal Dubois. (M.)

Tu vas briller avec éclat
Par mille infernales ressources.

Conti, ce digne débauché,
Est prêt à combattre l'Espagne.
Ce petit tyran ébauché,
Conti, ce digne débauché,
A ta politique attaché,
Part pour combattre l'Espagne[1].

Regarde le vieux Villeroy :
Comme une seconde Minerve,
Lui seul est fidèle à son roi ;
Regarde le vieux Villeroy,
Soumis à la divine loi ;
Sa prudence nous le conserve.

S'il fut malheureux au combat,
Ses bons conseils sont une égide :
Il en couvre son potentat ;
S'il fut malheureux au combat,
Je te connais franc scélérat
Tout prêt au royal homicide.

Pour mettre à couvert ton venin,
Tu loues à regret son grand zèle,
Tu nage à grands flots dans le vin,
Pour mettre à couvert ton venin ;

1. Lorsque le prince de Conti prit Fontarabie. (M.)

Mais on dit, sans être devin,
Que tu lui couve une querelle.

Chacun découvre tes projets,
On en murmure, on en hérisse,
En affectionnés sujets;
Chacun découvre tes projets,
Les grands, comme les abjects,
S'efforcent d'en crier justice.

Le vin fait perdre la raison
Au philosophe le plus sage.
Lorsque l'on en boit à foison,
Le vin fait perdre la raison :
C'est par ce moyen, ce dit-on,
Que l'on découvre ton ouvrage.

Quand le vin trouble ton cerveau,
Plein d'une grandeur chimérique,
Tu te crois un roi nouveau,
Quand le vin trouble ton cerveau;
Tu le fais crier *in petto*
Par tout ton nombreux domestique[1].

Le m..... qui suit tes lois,
Si l'amour est de la partie,
Tout prêt d'obéir à ta voix,

1. Le duc d'Orléans faisait crier : *vive le Roi,* dans toute sa maison, quand il était pris de vin, et se faisait couronner.

Le m..... qui suit tes lois
T'offre des femmes de ton choix
Et souvent même t'assortit.

Tu sais récompenser son soin
Sans souffrir même qu'il se bouge,
Rohan en est un bon témoin[1] :
Tu sais récompenser son soin,
Tu veux pourvoir à son besoin,
Le coiffant d'un chapeau rouge.

Tu crois que c'est trop peu pour lui
Que le beau titre d'Excellence,
Et l'avoir encor pour appui ;
Tu crois que c'est trop peu pour lui.
Je vois ce faquin aujourd'hui
Fait premier ministre de France.

Quels sont donc tes cruels desseins ?
Chacun n'aspire qu'un asile ;
Sont-ce de nouveaux assassins ?
Quels sont donc tes cruels desseins ?
Poules, cachez tous vos poussins,
Le renard fait rage en la ville.

Dubois est mort, Law est parti,
La peste ravage la France,
Sous tes coups l'empire périt ;

1. Le cardinal de Rohan négocia le chapeau du cardinal Dubois.

Dubois est mort, Law est parti;
Les factieux bretons sont pris[1],
Villeroy vers Lyon s'avance[2].

Tu te vois seul maître à présent.
Les fortes têtes sont logées,
A Louis prépare un présent;
Tu te vois seul maître à présent.
Change ses gardes à l'instant,
Poursuis tes cruelles idées.

Tes coups sont tout prêts à partir,
Rien ne retient ta perfidie,
Louis du monde va sortir[3];
Tes coups sont tout prêts à partir,
L'on ne peut plus te retenir.
C'est fait, tu n'en veux qu'à sa vie.

Mais le ciel ne le permet pas[4];
A ta voix la Parque inflexible
Du ciseau n'arme point son bras;

1. Plusieurs gentilshommes bretons s'étaient trouvés impliqués dans la conspiration de Cellamare. Quatre d'entre eux, de Pontcallet, Le Moyne, de Talhoüet et du Couëdic, furent décapités; seize autres, réfugiés en Espagne, furent condamnés par contumace.

2. Le Régent fit présent au roi d'une paire de gants empoisonnés, que le maréchal de Villeroi jeta, ce qui fut cause de son exil. (M.)

3. Le roi fut malade, et l'on dit que le Régent lui avait donné une part de pain bénit empoisonné. (M.)

4. Le Régent fut malade. (M.)

Non, le ciel ne le permet pas;
Elle te prépare un trépas
Aussi funeste que terrible.

Je la vois retenir ses coups,
Par l'ordre du souverain Être;
Ne redoute point son courroux,
Je la vois retenir ses coups.
Cruelle, hélas! délivre-nous
De ce tyran, ce cruel maître.

Recommence tes cruautés,
La Mort ne peut rien sur ta vie;
Redouble tes impiétés,
Recommence tes cruautés;
Elle cède à tes volontés
Et s'y reconnaît asservie.

Le poison te pourrait guérir
Si tu n'étais un Mithridate;
Par lui tu ne peux point périr.
Hélas! il ne peut te servir;
Cependant tu t'en vas mourir
Malgré l'espoir dont tu te flatte.

Le terme est venu, je t'y vois :
La Mort sur toi reprend puissance,
Elle te soumet à ses lois;
Le terme est venu, je t'y vois;
Philippe, c'est à cette fois
Qu'un Dieu vengeur sauve la France.

Croirai-je ce qu'on dit de toi ?
Voluptueux Sardanapale,
Les gens sensés le tiennent coi ;
Croirai-je ce qu'on dit de toi ?
Que la Grancey seule avec toi
Faisait des leçons de vestale.

Hélas ! prince, vous pâlissez ;
Quelle froideur coule en vos veines ?
Ce dit la p..... de Grancey[1] ;
Hélas ! prince, vous pâlissez.
O dieux ! tous vos sens sont glacés,
Et mes espérances sont vaines. —

Grand prince, expirant en f.....,
De Néron tu passes la gloire,
Caligula, Domitian ;
Grand prince, expirant en f.....,
D'un tel mérite assurément
Chacun révère la mémoire.

Tu surpasses ces grands héros,
Leur vertu ne fut que chimère ;
Tu les imites sans repos ;

1. Marie-Françoise de Grancey, dont le père du Régent avait été amoureux, était seule avec lui lorsqu'il se trouva mal. (M.) Il y a ici une erreur évidente, puisque Mme de Grancey était morte depuis 1711 ; c'est avec la duchesse de Falaris que se trouvait le duc d'Orléans, lorsqu'il fut frappé d'apoplexie. (Cf. ci-après, p. 268 et 272, *notes.*)

Tu surpasses ces grands héros.
Ton v... a mis ta fille à dos,
Tu meurs f..... ta belle-mère.

Mais c'est trop distiller de fiel,
Ma main abandonne la plume;
Changeons, trempons-la dans le miel;
Mais c'est trop distiller de fiel.
Inspiré du grand Gabriel,
Sur ce saint traçons un volume;
Mais c'est trop distiller de fiel,
Ma main abandonne la plume.

LA MORT DU RÉGENT[1]

Ah! quel transport ravit vos sens,
Et qu'avez-vous à rire?
Est-il quelque bonheur récent
Dans notre triste empire?
Arrêtez donc! où courez-vous?
Ah! dites-moi, de grâce! —
Quoi! venez danser avec nous,
Car d'Orléans trépasse.

1. Le duc d'Orléans mourut à Versailles, d'une attaque d'apoplexie, le 2 décembre 1723.

— D'Orléans ! vous n'y pensez pas ;
Le coup est-il possible ? —
A ceux qui doutent du trépas
Peut-il être sensible ?
Il est mort, le fait est certain,
Sans secours d'Hippocrate[1]
Il est expiré ce matin.
C'est là ce qui nous flatte.

Entendez-vous ce carillon
Qui dans les airs s'élance ?
C'est pour chanter le *Te Deum*
De la réjouissance.
Depuis Paris jusqu'à l'Euxin,
Pour chanter sa mémoire,

1. « Le Régent, enfermé seul avec Mme de Falaris, une de ses complaisantes, s'amusait en attendant l'heure du travail avec le roi. Assis à côté l'un de l'autre, devant le feu, le duc d'Orléans se laissa tout à coup tomber dans les bras de la Falaris qui, le voyant sans connaissance, se lève tout effrayée, et appelle du secours, sans trouver qui que ce fût dans l'appartement. Les gens du prince, qui savaient qu'il montait toujours chez le roi par un escalier dérobé, et qu'à l'heure de ce travail il ne venait personne, s'étaient tous écartés. La Falaris fut donc obligée de courir jusque dans les cours pour amener quelqu'un. La foule fut bientôt dans l'appartement, mais il se passa encore une demi-heure avant qu'on trouvât un chirurgien. Il en arriva un enfin, et le prince fut saigné ; il était mort. Ainsi périt à quarante-neuf ans et quelques mois un des hommes les plus aimables de la société, plein d'esprit, de talents, de courage militaire, de bonté, d'humanité, et un des plus mauvais princes, c'est-à-dire des plus incapables de gouverner. » (DUCLOS.)

Chacun de sonner le tocsin
Veut avoir la victoire.

Deux archevêques sont mandé [1],
Bons ecclésiastiques
A qui nous avons commandé
De beaux panégyriques.
Ils l'enverront au firmament,
Ou du moins à la porte,
D'où Pierre dira poliment :
Qu'un diable vous emporte !

Un poète, son franc ami,
A fait son épitaphe.
Cet auteur au bas n'a point mis
Ni signe ni paraphe;
Les mots sont pompeux et galants.
Oyez, elle est gentille :
Ci-gît Philippe d'Orléans,
Digne époux de sa fille.

1. L'archevêque de Rouen, La Vergne de Tressan, premier aumônier du duc d'Orléans, en allant remettre à l'abbesse de Chelles, au Val-de-Grâce, le cœur de son père, déplora pompeusement la perte « de ce héros qu'on peut regarder comme le père de la patrie, le modèle des plus grands souverains et le plus parfait de tous les siècles ». Quant à l'oraison funèbre du prince défunt, elle fut prononcée le 4 février 1724, dans l'église Saint-Denis, par l'évêque d'Angers, Michel Poncet, qui avait pris pour texte ces paroles de l'Évangile : *Elevatus sum, et manus tua præcipitat me.*

LA

POMPE FUNÈBRE DU RÉGENT

VÉRIDIQUE Moyencourt [1],
Habitant involontaire
De ce grotesque séjour
Où tout se voit à faux jour,
Mais que le badaud révère
Sous le beau nom de la cour,
Encor huit jours, et j'espère
Te voir ici de retour.
A la cour que voit un sage ?
Rien que fantômes marcher,
Se dresser et se pencher
Plus vite que le nuage
Qui se dissipe au toucher.
Tous caustiques que nous sommes,
La ville a pour nous des hommes
Quand nous les voulons chercher.
N'ayant à faire autre chose
Hier, je vis, Dieu merci !

1. Lettre de M. Roy à M. de Moyencourt, écuyer chez le roi, sur le convoi de M. le duc d'Orléans à Saint-Denis, le 16 décembre 1723. (M.)

Le spectacle qu'à nuit close[1]
Saint-Cloud renvoyait ici.
Spectacle fort bien servi,
Bien éclairé, bien suivi;
Grand tintamarre de cloches,
Maints bourgeois dans les ruisseaux,
Maints filous guettant les poches,
Maints pages de leurs flambeaux
Frisant crins, brûlant chapeaux;
Le guet avec grand'prudence,
Disant aux bavards : Silence !
Les officiers du défunt
En crêpe et manteaux d'emprunt,
Son corps suivi comme l'Arche
De lévites gras et frais :
Cent pauvres allaient après.
Mais si tous ceux qu'il a faits
Étaient entrés dans la marche,
Huit jours n'auraient pas, je croi,
Suffi pour voir le convoi.

1. *Jeudi* 16 *décembre.* — « Le corps du duc d'Orléans a passé au travers de Paris en pompe funèbre, à dix heures du soir, pour être porté à Saint-Denis. Il y avait une foule de peuple et on n'a jamais entendu dire tant de sottises. Son cœur, quelques jours auparavant, avait été porté au Val-de-Grâce ; on demanda à un laquais s'il avait vu passer le cœur : « *Non,* dit-il, *mais j'ai vu passer son âme par la rue d'Enfer.* — Mot de laquais. » (*Journal de Marais.*)

LE RÉGENT AUX ENFERS

Sans tambour et sans trompette
Le Régent s'en est allé ;
Il a laissé sa lorgnette
Au Parlement pour chercher
Les beaux mirlitons.

Dubois gardé par Cerbère
Dit, en voyant le Régent :
Monsieur, que venez-vous faire ?
Ce pays est sans argent
Et sans mirlitons.

Falaris, votre dernière [1],
Viendra dans notre couvent ;
Qu'est-ce qu'elle y pourra faire,

1. Lorsque le duc d'Orléans fut frappé d'apoplexie, il était, comme on l'a vu, avec Mme de Falaris, sa dernière maîtresse. Aussi Mme de Sabran s'écria-t-elle, lorsqu'on voulut le saigner : « Eh ! mon Dieu, qu'allez-vous faire ? Il sort de dessus sa gueuse. » Ce qui veut dire, remarque Barbier, que la saignée ne vaut rien en ces cas-là. Une gazette de Hollande, faisant allusion à cette petite scène, eut l'impudence d'écrire que le Régent « était mort assisté de son confesseur ordinaire ».

La duchesse de Falaris survécut longtemps au Régent : Bachaumont annonce sa mort à la date du 20 juil-

Si vous êtes sans argent,
De son mirliton ?

A l'égard de Parabère,
Dont vous n'étiez plus content,
Notre bon ami Cerbère
Fera tout son passe-temps
De son mirliton.

ÉPIGRAMMES

SUR LE RÉGENT

PAUVRE enfant, pauvre roi, vois-tu ce que tu fais ?
A peine es-tu sauvé des embûches d'un cuistre,
Qu'en prenant le Régent pour ton premier ministre
Tu te mets dans les fers d'un maire du palais [1].

let 1782. Sur ses vieux jours elle prit pour le service de sa chambre un gentilhomme provincial que les courtisans appelaient plaisamment *le taureau de Falaris.*

1. Lorsque le Régent succéda comme premier ministre au cardinal Dubois, Barbier écrivait, avec plus de raison que le satirique : « Il vaut mieux que ce soit lui que M. le Duc qui est mené comme un enfant par Mme la

Que vois-je? en un clin d'œil! Seigneur, tu précipites
Ce géant qui voulait escalader les cieux.
Tu lui fais voir l'affreux bord du Cocyte;
Rompant de ses projets le cours audacieux,
Tu le renverse au milieu de sa course.
Les clameurs de ton peuple ont monté jusqu'à toi :
Accablé de malheurs qu'il croyait sans ressource,
D'un joug de fer il subissait la loi
Quand tout à coup, sortant de ton ivresse
Tu frappas l'insensé qui bravait ton pouvoir;
Et, déployant sur lui une main vengeresse,
Tu l'as fauché comme l'herbe du soir[1].
Ainsi l'impie, qui croit ta justice endormie,
S'en trouvera surpris au jour de ta fureur,
Au milieu des plaisirs dont il file sa vie,
Le sort de Balthasar le comblera d'horreur.

Son esprit fut l'élixir précieux
Des différents esprits qu'eurent les demi-dieux[2] :

marquise de Prie, au lieu que le duc d'Orléans dit des sottises avec ses maîtresses, mais il n'est jamais question des affaires d'État, et cela est d'un grand prince. »

1. « On a remarqué qu'à l'instant où il expirait, les chœurs de l'Opéra chantaient :

O destin, quelle est ta puissance!

de *Thétis et Pélée*. » (*Mém. du marquis d'Argenson.*)

2. « Il avait eu la plus belle éducation qu'on puisse avoir, sachant tout : peindre assez joliment, la musique

Musicien, géomètre, chimiste,
Excellent peintre et bon controversiste.
La nature n'eut rien de si mystérieux,
L'art rien de si vivant, la foi rien de si pieux,
Dont ses conceptions ne fussent embellies.
Intrépide guerrier, régent laborieux,
Il marcha sans glisser par des routes hardies;
Nuls périls qu'il n'ait affrontés,
Nulles trames qu'il n'ait ourdies,
Nuls travaux qu'il n'ait supportés:
Il souffrit tout, vit tout, prévint tout par lui-même.
Il fit vivre la paix au sein du trouble extrême.
Or, par tant de vertus dont je trace le plan,
Des pertes de l'État je calcule la somme,
Et j'estime qu'il perd en perdant ce grand homme
Tous les biens qu'on peut perdre en perdant un tyran.

Philippe met dans la balance
Tout l'or et l'argent de la France,
Et la France y met ses vertus;
Si l'on en croit la médisance,

parfaitement, la mécanique, la chimie, l'histoire, le cérémonial, le droit public, les intérêts des princes étrangers. Parlant comme un ange, il avait tout pour être un premier ministre. Il avait des défauts : trop bon pour ses favoris, disant oui à l'un et, le moment d'après, non à l'autre, sacrifiant ses anciens amis à sa politique, avare, aimant trop l'argent, et voulant l'avoir pour lui seul. » (*Journal de Barbier.*)

A ses vertus elle perd plus
Qu'elle ne fait à sa finance.

L'empyrée, en courroux de voir que sur la terre
On gardait trop longtemps le prodige des dieux,
Ce héros redouté dans la paix, dans la guerre,
Par Atropos lui fait fermer les yeux,
Et le Destin se sert d'un seul coup de tonnerre
Pour le placer parmi les dieux.
A cette courte et légère peinture,
Passant, reconnais-tu ce prodige qui dort ? —
Mais non, Philippe n'est point mort ;
Il n'est point dans la sépulture ;
Il est parmi les Immortels.
Dresse-lui des autels. —
Je respecte tes pleurs et ta douleur secrète,
Passant, c'est toi que je regrette.

Du carême bien peu me chaut :
Je passe dessous s'il est haut,
Et s'il est bas sans point de faute,
Demi-pied par-dessus je saute.
Au conseil de ces libertins
Qui mêlent le jeûne aux festins,
Je ne me laisse point corrompre ;

Mais, par un pieux sentiment,
Tant j'ai de crainte de le rompre,
Je n'y touche pas seulement[1].

A trois divinités je consacrai ma vie :
Bacchus changea pour moi ses vins en ambroisie,
Plutus pour m'enrichir épuisa ses trésors,
Et Vénus dans mon lit plaça les plus beaux corps.

Philippe est mort à la sourdine,
Et lorsqu'il entre dans l'enfer,
C'est pour débaucher Proserpine
Et pour détrôner Lucifer[2].

1. Malgré la place que lui assignent les *Recueils manuscrits,* cette épigramme ne paraît nullement se rapporter au Régent.
2. Voici un distique latin dans le même goût :

Expertum regni rapuit Libitina Philippum,
Est salvus Lodoix ; at tibi, Pluto, cave.

ÉPITAPHES DU RÉGENT

Je fus ambitieux, voluptueux, avare;
Tuteur d'un enfant-roi, j'absorbai tout son bien;
J'aurais fait plus, passant, si la Parque barbare,
Sur le point d'être tout, ne m'eût réduit à rien.

Passant, ci-gît un esprit fort
Dont le sort est digne d'envie :
Il a su jouir de la vie
Et n'a point aperçu la mort.
On dit qu'il ne crut point à la Divinité,
Mais c'est une imposture insigne :
Plutus, Cypris, et le dieu de la vigne
Lui tinrent lieu de Trinité.

Ci-gît Philippe d'Orléans,
Qui régenta pendant huit ans
Ces idiots qu'on nomme Francs.
Dieu sait comme il les fouetta,
Ce Philippe qui régenta;

L'Anglais dont il s'associa
Finement les déculotta[1].
Passant, n'es-tu pas convaincu
Qu'on leur verra longtemps le c..?

Ci-gît qui de Dieu se moquait
Et dont à présent Dieu se moque;
Qui, par ses tours subtils, sa manœuvre équivoque,
Ses dehors séducteurs et son brillant caquet,
Engeôla les Français et saisit leur défroque,
Pour en faire à leur barbe un éternel banquet.
Par sa crapule enfin, la Mort qu'il provoquait[2],
Le prenant pour un porc, lui dit dans un colloque :

1. Le système de Law, avec ses désastreuses conséquences, pesait lourdement sur la mémoire du prince défunt; et c'était à peu près la seule faute que le public ne lui pardonnait point. « Le duc d'Orléans, écrit Barbier, n'a contre lui que le malheureux système de 1720, qui a renversé tout le royaume, c'est-à-dire ruiné bien des familles particulières, car en général le royaume n'a jamais été ni si riche ni si florissant. Quoique je sois un des blessés, il faut pourtant rendre justice à la vérité. Hors cela, jamais il n'y a eu un plus grand prince. »

2. Lorsque le duc d'Orléans accepta les fonctions de premier ministre, il parut d'abord vouloir se livrer au travail, et l'on put croire un moment qu'il allait renoncer à sa vie de débauches. « Mais sa paresse et la dissipation lui firent bientôt abandonner les affaires aux secrétaires d'État, et il continua à se plonger dans sa chère crapule. Sa santé s'en altérait visiblement, et il était la plus grande partie de la matinée dans un engourdissement qui le ren-

Crève, toi, voilà le baquet.
Ainsi fit le glouton après maint saupiquet ;
Se trouvant plein comme un œuf dans sa coque,
Il creva comme un vieux mousquet,
En rognonnant quelque affreux soliloque,
Dont aussitôt son âme au breniquet
Fut droit chez Lucifer, qui maintenant la croque.
Ah ! quel bonheur pour nous, si son dernier hoquet
Dès l'an mil sept cent dix eût trouvé son époque !

Dans ce cercueil est enfermé
Le plus grand escroc de la France.
Il eut toujours un œil fermé
Pour mieux viser notre finance ;
Mais la mort, qui vise plus droit,
Lui creva l'œil qui lui restoit,
Et, d'une adresse sans seconde,
Sans qu'il pût s'en apercevoir,
Le fit tomber dans le manoir
Des Quinze-Vingts de l'autre monde.

dait incapable de toute application. On prévoyait que d'un moment à l'autre il serait emporté par une apoplexie. Ses vrais serviteurs tâchaient de l'engager à une vie de régime, ou du moins à renoncer à des excès qui pourraient le tuer en un instant. Il répondait qu'une vaine crainte ne devait pas le priver de ses plaisirs ; cependant, blasé sur tout, il s'y livrait plus par habitude que par goût. Il ajoutait que, loin de craindre une mort subite, c'était celle qu'il choisirait. » (DUCLOS.)

Dieu nous préserve en celui-ci
D'un autre borgne comme lui !

Ci-gît un prince sans égal,
Plus grand et plus fameux qu'on ne peut jamais dire.
Ces deux vers pris en bien, ces deux vers pris en mal,
Font son éloge et sa satire.

INDEX ALPHABETIQUE

DE LA

PREMIÈRE PARTIE

A

AGEN (Évêque d'), III, 86.
AGUESSEAU (Henri-François d'), chancelier, I, 126. — II, 165, 168, 170, 184, 185, 186, 196, 209, 261, 285, 298, 304. — III, 4, 5, 7, 8, 12, 13, 14, 15, 34, 35, 182, 191, 200, 203, 226, 272, 282. — IV, 48, 209.
AIDES (Cour des), III, 194.
ALBÉRONI (Cardinal), III, 138.
ALEURS (M. des), IV, 212.
ALINCOURT (Marquis d'), IV, 43, 212.
ALINCOURT (Mme d'), IV, 203.
AMIOT (greffier), II, 250.
ANCENIS (Mme d'), IV, 205.
ANTIN (Pardaillan de Gondrin duc d'), I, 20. — II, 25, 94, 247, 251, 254, 291, 302. — III, 205, 276.
APPEL AU FUTUR CONCILE (L'), II, 214, 215, 260, 275, 322. — III, 87, 88, 90, 91, 98. — IV, 157, 158.
APCHER (M. d'), IV, 211.
ARGENSON (Marc-Réné), garde des sceaux, I, 3, 69, 117, 125, 151. — II, 98, 103, 220, 221, 304. — III, 4, 7, 10, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 34, 35, 36, 37, 39, 40, 53, 55, 109, 141, 148, 170, 172, 181. — IV, 7, 10, 12.
ARGENSON (Marc-Pierre), lieutenant de police, III, 165.
ARRAS (Évêque d'), III, 89.

AROUET, dit Voltaire, II, 216-221. — III, 104, 105, 169.
ASFELD (Abbé d'), IV, 32, 88, 120.
AUBIGNY (d'), archevêque de Rouen, III, 94.
AUMONT (duc d'), III, 77.
AUTRICHE (Anne d'), III, 175. — IV, 108.
AUTRICHE (Marguerite d'), IV, 125.
AUVERGNE (Abbé d'), II, 251, 311.
AUVERGNE (prince Frédéric d'), II, 313.
AUXERRE (Évêque d'), III, 86.
AVERNE (M. d'), IV, 39.
AVERNE (Mme d'), IV, 38, 39, 42, 43, 48, 103, 203.
AYDIE (Mme d'), II, 258.
AYEN (Mlle d'), II, 292.

B

BABET, la bouquetière, I, 150. — III, 130.
BALON, danseur, II, 7.
BALOUARD, docteur de la Comédie, II, 204.
BANQUE DE LAW (La), II, 289. — III, 1, 3, 60, 71, 174, 176, 177, 206, 212, 230, 244. — IV, 22, 107.
BARON, acteur, III, 183, 184, 188.
BARRÊME, calculateur, III, 41, 211.
BASSOMPIERRE (Maréchal de), II, 227.
BAYONNE (Évêque de), III, 86.
BEAUBOURG, acteur, III, 186.
BEAUDOIN, chanoine, IV, 91.
BEAUFORT (Duc de), IV, 4.
BEAUFREMONT (M. de), II, 224.
BEAUFREMONT (Mme de), II, 57.
BEAUMARCHAIS, traitant, II, 131.
BEAUVAIS (Évêque de), III, 95.
BEGON, IV, 32, 88, 120.
BELLARMIN (Cardinal), II, 95.
BÉNARD, intendant, IV, 29.
BÉNÉDICTIN (Ordre), III, 99.
BENTIVOGLIO (Nonce), I, 117. — II, 180, 261.
BERCY (M. de), intendant des finances, I, 27, 111, 115, 128, 151. — II, 10.
BERNARD (Samuel), II, 279.
BERNARD, IV, 25, 26.
BERRY (Duc de), II, 38.
BERRY (Duchesse de), I, 19, 150. — II, 10, 25, 36, 38, 39, 44, 48, 117, 250, 252, 270, 271, 284, 288. — III, 1, 43, 107, 130. — IV, 257.
BERWICK (Maréchal de), III, 138.
BESSIÈRE (La), IV, 29.
BEZONS (Maréchal de), II, 197.

BIGNON (Abbé), III, 53, 54. — IV, 145-147.
BIRAN (Marquise de), I, 38.
BIRON (M. de), III, 131. — IV, 39, 200.
BISSY (Henri-Thiard de), cardinal, I, 108, 112. — II, 96, 180, 249, 260, 263. — III, 7, 82, 84, 88, 93, 97, 98, 99, 100. — IV, 240.
BLAMONT (Président de), III, 80.
BOILEAU-DESPRÉAUX, III, 44.
BOISSISE, IV, 41.
BOISTEL (Le conseiller), II, 250.
BONNEVAL (Mme de), IV, 200.
BORDEAUX (Archevêque de), II, 263. — III, 86.
BOUCHER, vicaire, IV, 90.
BOUDARD (La), IV, 206.
BOUFFLERS (M. de), IV, 203.
BOUFFLERS (Maréchale), IV, 203.
BOUILLON, IV, 210.
BOULAINVILLIERS (Comte de), II, 25, 290.
BOULOGNE (Évêque de), II, 211. — IV, 88.
BOURBON, cf. CONDÉ et CONTI.
BOURCIER, IV, 90.
BOURDIN, IV, 6.
BOURGES (Archevêque de), II, 263.
BOURGUIGNON, III, 78.
BOURNONVILLE (Mme de), IV, 201.
BOURSIN, IV, 212.
BOURVALAIS (Paul-Poisson de), traitant, I, 29, 115, 151. — II, 30, 31, 33, 98, 140, 149, 160, 202. — III, 25. — IV, 153.
BOUTTEVILLE (M. de), IV, 211.
BOUZOLS (Marquise de), II, 297.
BOYER, traitant, II, 120, 202.
BOYER (Le P.), IV, 88.
BOYER-BANDOLLE, empirique, II, 290. — III, 30.
BRANCAS (Duc de), II, 40. — III, 280.
BRETEUIL (M. de), secrétaire d'État, IV, 235.
BRISSAC (Timoléon de Cossé duc de), III, 77, 280.
BRISSON (Le président), III, 197.
BROGLIE (Abbé de), III, 229.
BURY, IV, 212.

C

CAILLY, commissaire, I, 70.
CALVINISME, CALVINISTES, II, 25, 215.
CAMILLY (Blouet de), archevêque de Tours, IV, 175.
CANDALE (Duc de), III, 116, 117.
CANILLAC (Marquis de), II, 26, 287.
CARTE (M. de la), II, 112,
CASTEL, chirurgien, I, 116.
CASTRIES (Abbé de), II, 312,

CAUMARTIN (Abbé de), II, 312.
CAVOIE (Mme de), IV, 210.
CHALON (Évêque de), cf. MADOT.
CHALONS-SUR-MARNE (Évêque de), III, 86.
CHAMPY, exempt, I, 70.
CHARLES (Prince), II, 292.
CHARLUS (M. de), IV, 212.
CHARLES V, II, 219.
CHAROLAIS (Mlle de), II, 51, 276. — III, 64, 162. — IV, 197.
CHAROST (M. de), IV, 204.
CHARPENTIER, boucher, II, 208.
CHARTRES (Duc de), IV, 81.
CHELLES (Abbaye de), II, 119. — III, 127, 130.
CHATILLON (M. de), II, 224.
CHEVILLARD, généalogiste, IV, 131.
CHIRAC (Pierre), médecin, III, 126.
CHRISTINE DE SUÈDE, III, 115.
CLÉMENT XI (Pape), I, 31, 114, 129, 149. — II, 95, 174, 182, 183, 249, 261, 275, 281, 293, 310. — III, 50, 51, 58, 83, 84, 85, 89, 90, 92, 93, 96, 97, 103, 109, 178, 182. — IV, 6, 7, 9, 33, 149, 173, 213-235.
CLERMONT (Mlle de), IV, 198.
CLERMONT (Marquis de), II, 224. — III, 123.
CLERMONT-CHATTE (M. de), II, 311. — IV, 211.
COIGNY (M. de), IV, 212.
COLBERT (Jean-Baptiste), I, 36, 37. — III, 154. — IV, 153.
COLIFICHET (Milord), IV, 199.
CONDÉ (Le grand), II, 84, 298. — III, 78, 278. — IV, 2.
CONDÉ (Duchesse douairière de Bourbon-), II, 50, 56, 60, 251, 276, 300, 320. — III, 190, 279, 283.
CONDÉ (Henri de Bourbon-), dit *M. le Duc,* I, 20, 150. — II, 8, 76, 77, 79, 82, 83, 84, 230, 232, 251, 277, 296, 298, 315, 316. — III, 27, 78, 79, 190, 201, 204, 205, 222, 224. — IV, 2, 3, 41, 76, 169, 242.
CONDÉ (Duchesse de), la jeune, II, 50, 55, 306. — IV, 197.
CONDOM (Évêque de), cf. MILON.
CONSEILS ADMINISTRATIFS (Les), I, 110. — II, 10, 62, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 126, 195, 253.
CONTI (Armand de Bourbon, prince de), I, 20, 36, 150. — II, 53, 62, 102, 257, 277, 298, 303. — III, 61, 123, 124, 125, 126, 191, 201, 273. — IV, 3, 107, 261.
CONTI (Princesse de), II, 50, 56, 298. — III, 125, 126. — IV, 197.
CORDIER, traitant, II, 33.
CORNEILLE (Pierre), III, 63.

CORNET, IV, 29.
CORQUETTE, II, 144.
COUET (Abbé), III, 261, 262.
COURCILLON (Mme de), IV, 205.
CRÈVECŒUR (M. de), II, 203.
CROMWELL, III, 204.
CROZAT, financier, II, 69, 246.
CURSAY (Mme de), II, 111, 112.

D

DAMOREAU, vicaire, IV, 90.
DANGEAU (Abbé de), II, 305.
DANGEAU (Marquis de), II, 306.
DANIEL, bourreau, IV, 94, 95, 96, 99, 100.
DAUPHIN (Le), I, 19, 36. — III, 190.
DAUPHINE (La), I, 36. — II, 53.
DE JOY, III, 97.
DESCARTES (René), III, 113.
DES FORTS (Le Pelletier), contrôleur général, II, 8, 133, 164, 167. — III, 12, 39.
DESMAREST (Nicolas), contrôleur général, I, 13, 15, 21, 27, 29, 30, 34, 36, 109, 111, 115, 116, 122, 128, 151. — II, 200, 204. — IV, 153.
DESMOULINS, curé, IV, 90.
DESTOUCHES (Néricault), III, 62. — IV, 112.
DODART (J.-B.), médecin, IV, 57.
DOMBES (Prince de), II, 278.
DOMINIQUE, acteur, I, 152.
DOUCIN (Le P.), II, 96, 264.
DROUILLET, curé, IV, 92.
DUBOIS (Abbé), premier ministre, II, 288. — III, 31, 53, 65, 108, 170, 179, 227, 283. — IV, 31, 48, 49, 51, 104, 105, 106, 122, 210, 236, 237, 238, 239, 241, 242, 244, 250, 260, 262, 263, 272.
DU BOURG, II, 167.
DU CHALLAT (M.), II, 50, 306.
DUCHESNE, IV, 6.
DUCS ET PAIRS (Les), II, 221, 230, 236, 258, 287, 289, 318. — III, 75, 76.
DU FAUX (Mme), IV, 205.
DU FAY, II, 307.
DUGUESCLIN, IV, 128.
DU GUET, oratorien, I, 94.
DUPARC, tailleur, IV, 25.
DUPIN (Abbé Ellies), II, 95.
DURAS (Mme de), II, 57. — IV, 205.
DU RUEL, IV, 89.
DU VAUX (Abbé), II, 176, 177.

E

EFFIAT (Marquis d'), II, 294.
ENFANCE (Filles de l'), III, 121.
ESTRÉES (Abbé d'), II, 312.
ESTRÉES (Maréchal d'), II,

123, 307. — III, 76, 264, 275.
ESTRÉES (Maréchale d'), IV, 114, 200.
EUGÈNE (Prince), II, 89, 309.
EUDES, IV, 90.

F

FAGON, premier médecin de Louis XIV, I, 12, 30, 69, 99. — IV, 149.
FAGON fils, intendant des finances, II, 8, 10, 133, 167. — IV, 148, 155.
FALARIS (Duchesse de). III, 229, 280. — IV, 272.
FARGEZ (M. de), III, 243.
FARGIS (Delrieux du), II, 11, 12.
FERTÉ (Duchesse de la), IV, 199.
FEUQUIÈRES (M. de), IV, 211.
FEUQUIÈRES (Pas de), IV, 29.
FEUILLANTS (Ordre des), IV, 90.
FEYDEAU (Le conseiller), III, 80.
FILLES DE PARIS (Les), IV, 140.
FILLON (La), II, 59. — IV, 51.
FLAMANVILLE (Mme de), II, 112.
FLAMARENS (Mme de), IV, 206.
FLEURIAU D'ARMENONVILLE, III, 281. — IV, 23.
FLEURIAU D'ARMENONVILLE, évêque d'Orléans, II, 115.
FLEURY (André-Hercule de), évêque de Fréjus, IV, 60, 67, 69, 74, 80, 169.
FLEURY (Joly de), procureur général, II, 187, 209, 285. — III, 16.
FONTANGES (Duchesse de), I, 38.
FONTAINE-MARTEL (Mme de), II, 113.
FONTENELLE (Le Bouvier de), IV, 240.
FONTPERTUIS (M. de), III, 276.
FORTIA (M. de), II, 297.
FOUILLAC, IV, 88.
FOURQUEUX (M. de), procureur général, II, 126, 134, 139, 163, 167, 206, 250. — III, 25, 39.
FUSELIER, auteur dramatique, IV, 111.

G

GACÉ-MATIGNON, II, 60.
GACON, poète satirique, III, 243, 245.
GAFFAREL (Le P.), IV, 89.
GALLICANE (Église), I, 130. — II, 216, 286.
GALLOIS, traitant, II, 163.
GEOFFROI, curé, IV, 91.
GILLOT, chanoine, IV, 91.

GON, traitant, II, 136.
GONDRIN (Mme de), IV, 205, 209.
GONTAUT (M. de), II, 49.
GONTAUT (Mme de), IV, 201.
GRAMMONT (Mme de), IV, 200, 201.
GRANCEY (Mme de), IV 266.
GRUET, huissier, II, 98, 143.
GUICHE (Duc de), II, 301. — III, 41, 73, 280.
GUILLAUME LE CONQUÉRANT, II, 234.

H

HANOVRE (Duc de), I, 151.
HARDOUIN (Le P.), I, 112.
HARENGÈRES DE PARIS (Les), I, 121. — II, 208. — IV, 116.
HAUTERIVE (Le Procureur de), IV, 30.
HELVÉTIUS, médecin, IV, 57.
HÉNAULT (Les), II, 53.
HÉNAULT, (Le Président), IV, 14.
HENRI IV, I, 20, 51. — III, 30, 118, 170, 196, 268. — IV, 69, 107.
HILET, curé, IV, 91.
HOUEL (Mlle), IV, 208.
HUMBLOT, docteur, I, 147.
HUMIÈRE (Mme d'), IV, 207.
HUXELLES (Maréchal d'), II, 278, 286. — III, 47.

I

IBAGNET (D'), IV, 39.
INDES (Compagnie des), III, 135.
INFANTE D'ESPAGNE (L'), IV, 124.
INNOCENT XIII (Pape), IV, 49, 105.

J

JANSÉNISME, JANSÉNISTES, I, 8, 21, 78, 97. — II, 24, 96, 126, 179, 215, 249, 253, 317. — III, 80, 122. — IV, 101, 165.
JÉSUITES (Institut des), I, 11, 31, 53, 85, 86, 92, 94, 102, 104, 108, 113, 123, 129, 151. — II, 70, 86, 96, 97, 118, 126, 178, 180, 237, 249, 253, 274. — III, 91, 97, 100, 101, 117. — IV, 7.
JONZAC (M. de), II, 53.
JONZAC (Mme de), II, 53. — IV, 205.
JOUVENCY (Le P.), I. 112. — II, 178.
JUSTICE (Chambre de), II, 30, 94, 122, 126, 129, 131, 133, 136, 137, 147, 150, 152, 165, 169, 212, 250. — III, 10, 36. — IV, 152.

K

KŒNIGSEG (Mme de), II, 90, 92.

L

LA CHAISE (Le P. de), I, 38, 74.
LA CHAPELLE (Jean de), littérateur, III, 61, 124.
LA CHASSAIGNE (M. de), IV, 89.
LA FARE (Abbé de), II, 174, 177.
LA FARE (Charles de), II, 51, 56, 298.
LA FAYE (M. de), II, 276.
LA FORCE (Maréchal de), III, 39.
LA FORCE (Henri-Nompar-de Caumont, duc de), I, 152. — II, 248, 305, 319. — III, 13, 39, 40, 76, 275, 278. — IV, 14, 17, 20, 21, 28.
LA HAYE, écuyer, II, 49.
LA HOUSSAYE (Félix Le Pelletier de), contrôleur général, III, 242. — IV, 202.
LA JONCHÈRE (Michel de), IV, 208.
LALLEMAND (Le P.) II, 264.
LAMBESC (Princesse de), II, 56.
LA MEILLERAYE (Mme de), IV, 199.
LAMOIGNON DE BAVILLE (Chrétien de), II, 122, 133, 136, 140, 164, 167, 250.
LAMOIGNON DE BLANCMESNIL (Georges de), IV, 21.
LA MOTHE (M. de), IV, 211.
LA MOTTE (Mme de), II, 113.
LA MOTTE (Houdart de), littérateur, II, 67. — IV, 109, 110, 174.
LA MOUSSAYE (M. de), II, 303.
LANDAIS (Le Chevalier), IV, 25.
LANDIVISIAU, maître des requêtes, IV, 5, 23.
LANGUET DE GERGY, évêque de Soissons, III, 94. — IV, 160.
LANOUE-LANGEY (M. de), III, 123.
LAON (Évêque de), II, 287. — III, 86.
LA PEYRONIE (Gigot de), chirurgien, IV, 210, 238.
LA PIERRE, docteur, II, 104.
LARCHER (Le Conseiller), III, 197.
LA RIVIÈRE (Abbé de), IV, 104.
LA ROCHEFOUCAULT (M. de), II, 49.
LASSAY (Armand, marquis de), II, 50, 60, 251, 276. — III, 190, 276, 283.
LA SALLE, évêque de Tournay, III, 86.
LA TERRASSE, III, 78.
LAURENT (Le Conseiller), IV, 30.
LAUZUN (Duc de), II, 314.
LA VALLIÈRE (Duchesse de), I, 38. — II, 88.
LA VALLIÈRE (M. de), II, 90.
LA VALLIÈRE (Mme de), IV, 205.

LA VARENNE (Marquis de), II, 239.
LA VIEUVILLE, traitant, II, 33, 131.
LA VRILLIÈRE (Marquis de), II, 199. — III, 8, 281.
LA VRILLIÈRE (Mme de), II, 53, 88. — IV, 202.
LAW (Jean), contrôleur général, II, 270, 274, 289, 318. — III, 6, 34, 41, 70, 71, 109, 135, 136, 138, 139, 140, 147, 152, 153, 158, 160, 163, 167, 170, 171, 172, 174, 175, 176, 190, 191, 198, 199, 201, 203, 207, 210, 211, 213, 221, 225, 228, 234, 237, 241, 242, 274, 277, 279, 284. — IV, 7, 256, 263, 279. Cf. BANQUE, MISSISSIPI, QUINCAMPOIX, SYSTÈME.
LAW (Mme), III, 280.
LE BLANC (Claude), secrétaire d'État, II, 141. — III, 191, 283. — IV, 208, 210.
LE BOULANGER (Mme), II, 102.
LEBRUN, empirique, I, 16.
LE BRUN, chanoine, IV, 90.
LECTOURE (Évêque de), III, 86, 87.
LEFÈVRE, IV, 89, 121.
LEGENDRE (Mme), IV, 203.
LEGROS, chanoine, IV, 92.
LEMERY, curé-doyen, IV, 92.
LE NORMAND, traitant, I, 151. — II, 83, 98, 141, 273.
LÉON (Princesse de), III, 279. — IV, 202.
LE PELLETIER (Claude), contrôleur général, I, 34.
LE REBOURS, intendant des finances, I, 116.
LE SAGE (Alain-Réné), littérateur, IV, 111, 112.
LE TELLIER. Cf. TELLIER.
LE TONNELIER, chanoine, IV, 90.
LE TOURNEUX, solitaire de Port-Royal, I, 94.
LIGUE CATHOLIQUE (La), III, 197.
LISTENAY (Mme de), IV, 205.
LOMARIA (Mme de), II, 54.
LONGEPIERRE (Baron de), littérateur, III, 132.
LONGUEVAL, bourreau, II, 143.
LOUIS IX, dit *saint Louis*, I, 121. — IV, 117.
LOUIS XIII, I, 5. — III, 269. — IV, 108, 237.
LOUIS XIV, I, 1, 5, 6, 10, 13, 14, 17, 24, 27, 29, 31, 32, 39, 42, 46, 48, 49, 61, 63, 67, 68, 78, 99, 102, 103, 105, 108, 109. — II, 24, 61, 178, 179, 231. — III, 154, 195, 266, 269. — IV, 108, 124, 167, 169, 254.
LOUIS XV, I, 15, 18, 23, 30, 74, 107, 113, 122. — II, 25, 135, 136, 188, 189, 191, 193, 269. — III, 30, 31, 79, 110, 124, 125, 126, 146, 166, 174, 175, 190, 197, 264, 265, 270. — IV, 55, 58, 59, 60, 61, 64, 65, 66, 68, 70, 71, 74, 76, 79, 113, 115, 116, 117, 118, 121, 122, 123, 124, 133,

136, 137, 140, 145, 167, 168, 259, 260, 264, 273.
LOUVARD (Dom), IV, 89.
LOUVIGNY (Duc de), IV, 201.
LOUVIGNY (Major de), II, 194.
LOUVOIS (Marquis de), secrétaire d'État, I, 39.
LOYOLA (Disciples de). Cf. JÉSUITES.
LULLY, musicien, III, 63.
LUNATY (Mme de), IV, 205.
LUXEMBOURG (Maréchal de), III, 124.

M

MACHIAVEL (Nicolas), II, 290.
MACON (Évêque de), III, 86.
MADELEINE DU FRAISNEL (Couvent de la), III, 142.
MADOT (François), évêque de Châlon-sur-Saône, III, 97.
MAILLARD, VI, 89, 121.
MAILLY (Cardinal de), archevêque de Reims, II, 170, 174. — III, 49, 50, 58, 93, 103. — IV, 91, 93, 99, 100.
MAILLY (Mme de). Cf. NESLE.
MAINE (Duc du), II, 232, 233, 251, 277, 314. — IV, 254.
MAINE (Duchesse du), II, 52, 100, 295, 300, 313.
MAINTENON (Mme de), I, 3, 8, 14, 15, 18, 22, 29, 35, 45, 47, 49, 52, 53, 106. — II, 297.
MALHERBE (M. de), IV, 29.
MALLET, financier, I, 152.
MALTOTIERS (Les). Cf. TRAITANTS.
MARÉCHAL, chirurgien de Louis XIV, I, 60.
MARIGNY (Enguerrand de), II, 135.
MARTINIQUE (Affaires de la), II, 237, 240. — IV, 28.
MARTON (M. de), II, 51, 56. — III, 123, 135.
MASSILLON (Le P.), II, 251.
MAZARIN (Cardinal), I, 40. — III, 175. — IV, 17, 237, 247, 248.
MAZARIN (Duc de Mancini), II, 226. — III, 76,
MAZARIN (Nièces de), I, 40.
MAUREPAS (Jean-Frédéric-Phélypeaux, comte de), I, 120.
MÉDAVY (Comte de), III, 42.
MELUN (Mlle de), II, 86.
MENGUY, conseiller-clerc, III, 261.
MESME (Le Président de), II, 225, 305. — III, 57. — IV, 20, 24.
MESNET, greffier, II, 164.
MERCURE-GALANT (Le nouveau), II, 1.
MEUSE (Mme de), IV, 205.
MEZIÈRE (Mme de), IV, 200.
MILAN (Almanach de), II, 1.
MILON (Louis), évêque de Condom, III, 86.

MIOTTE, traitant, II, 30, 31, 33, 140, 160.
MIREPOIX (Évêque de), II, 211. — IV, 212.
MISSISSIPI (Le), II, 243, 244, 246, 247, 248, 249, 251, 252, 253, 254, 257, 271. — III, 17, 21, 22, 23, 24, 132, 133, 135, 153, 231. — IV, 15, 26, 155.
MOLIÈRE (J.-B. Poquelin, dit), III, 63, 186. — IV, 119.
MOLINA (Le P.), III, 96, 118. — IV, 101.
MOLINISME, MOLINISTES, I, 78. — II, 96, 317. — III, 80. — IV, 165.
MONASTEROL (Mme de), II, 52, 109.
MONTARGIS (Le Bas de), garde du Trésor, II, 68, 69, 70, 259.
MONTAUBAN (Mme de), IV, 200.
MONTBAZON (Mme de), IV, 199.
MONTESPAN (Marquise de), I, 13, 19, 38, 45. — II, 61.
MONTESQUIEU (Comte de), II, 265, 296.
MONTPELLIER (Évêque de), II, 211. — IV, 88.
MOREAU, traitant, II, 208.
MOREL, abbé, II, 177.
MOREL, courtisan, III, 116.
MORTEMART (Duc de), II, 288.
MOUCHY (Mme de), II, 258.
MOUSQUETAIRES (Les), III, 79.
MOYENCOURT (M. de), IV, 270.

N

NANGIS (Marquis de), II, 53.
NARBONNE (Archevêque de), III, 86.
NOAILLES (Maréchal de), II, 8, 200.
NOAILLES (Maréchale de), II, 292. — III, 9.
NOAILLES (Louis-Antoine de), cardinal, archevêque de Paris, I, 4, 14, 68, 92, 96, 108, 114, 118, 122, 129. — II, 70, 214, 215, 237, 272, 273, 293, 322. — III, 83, 87, 89, 90, 91, 96, 98, 177, 182, 227, 261. — IV, 120, 122, 173, 256.
NOAILLES (Adrien-Maurice, duc de), II, 7, 8, 9, 11, 25, 28, 29, 90, 120, 131, 135, 165, 196, 200, 202, 209, 242, 244, 245, 257, 260, 261, 270, 274, 284, 289, 297, 298, 308, 318, 320. — III, 2, 8, 10, 12, 13, 14, 31, 34, 190.
NOAILLES (Duchesse de), III, 9.
NEMOURS (Duc de), IV, 4.
NESLE-MAILLY (Marquise de), II, 87, 101, 231.
NICOLE, solitaire de Port-Royal, I, 94.
NOCÉ (M. de), II, 285. — III, 108, 131.
NOSTRADAMUS, II, 259.

O

O (Marquis d'), II, 87.
O (Mme d'), II, 87.
OCCIDENT (Compagnie d'), II, 244,
OLIVIER, II, 164.
OLONNE (Mme d'), IV, 205.
OPÉRA (Bals de l'), II, 3, 7, 139, 168.
ORATOIRE (Institut de l'), I, 113. — III, 120. — IV, 121.
ORIENT, épicier, IV, 24.
ORLÉANS (Gaston duc d'), IV, 104.
ORLÉANS (Philippe Ier, duc d'), Monsieur, I, 23.
ORLÉANS (Charlotte d'), Madame, I, 18. — II, 74, 75. — IV, 101.
ORLÉANS (Philippe II, duc d'), Régent, I, 15, 18, 21, 23, 24, 30, 54, 70, 74, 97, 98, 103, 104, 106, 113, 114, 121, 126, 127, 128, 130, 131, 150. — II, 1, 2, 6, 8, 10, 12, 17, 18, 20, 23-29, 33, 34, 38, 48, 55, 99, 103, 117, 123, 124, 126, 129, 131, 132, 135, 139, 144, 145, 146, 161, 168, 169, 179, 196, 197, 200, 204, 206, 208, 212, 214, 223, 224, 242, 247, 250, 257, 260, 268, 269, 271, 272, 274, 284, 285, 286, 297, 303, 310, 313, 317, 318, 319. — III, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 13, 14, 16, 24, 25, 26, 27, 28, 31, 32, 34, 43, 48, 54, 60, 62, 65, 67, 69, 70, 71, 72, 73, 80, 106, 124, 125, 142, 163, 175, 180, 182, 190, 192, 196, 200, 201, 202, 203, 206, 207, 222, 224-228, 234, 235, 236, 241, 261, 264, 266, 271, 272, 280. — IV, 4, 5, 17, 35, 40, 43, 44, 51, 82, 86, 101, 103, 106, 115, 124, 126, 135, 169, 208, 236, 237, 239, 253, 253-270, 272-281.
ORLÉANS (Duchesse d'), Régente, II, 118. — III, 271. — IV, 196.
ORLÉANS (Fils du duc d'), Cf. CHARTRES.
ORLÉANS (Filles du duc d'), II, 119. Cf. CHELLES, VALOIS.
ORNEVAL (d'), auteur dramatique, IV, 112.
OTTOMANS (Ambassadeur des), III, 261-267.
OUDINET, doyen, IV, 92.

P

PAPAREL, traitant, II, 140.
PARABÈRE (Mme de), II, 285. — III, 191, 280. — IV, 35, 40, 273.
PARIS-DUVERNAY (Les frères), III, 148, 152, 239, 242. — IV. 172.
PARLEMENT (Le), I, 21, 24, 149. — II, 28, 126, 178,

222, 228, 229, 232, 236, 247, 257, 320. — III, 3, 4, 5, 6, 7, 26, 27, 51, 52, 55, 67, 68, 70, 72, 73, 74, 75, 86, 92, 109, 147, 182, 189, 190, 192, 195, 196, 198, 199, 202, 274, 282. — IV, 19, 100, 207, 236, 254, 272.
PARTISANS (Les), Cf. TRAITANTS.
PELLEGRIN (Abbé), II, 279. — III, 245.
PHILIPPE V, roi d'Espagne, III, 106, 123, 124, 126.
PLÉNEUF (M. de), I, 151.
PLÉNEUF (Mme de), II, 207.
POIRIER (Phllippe), prêtre . II, 103, 104.
POLIGNAC (Cardinal de), II, 52, 313. — III, 66.
POLIGNAC (M. de), II, 224.
POLIGNAC (Mme de), II, 277. — IV, 102, 202.
PONCET (Mme), II, 112.
PONS (M. de), II, 49.
PONDEVESK (M. de), IV, 211.
PONTCHARTRAIN (Jérôme-Phélypeaux, comte de), I. 34, 69, 70, 111, 116, 119, 121, 151.
PORT-ROYAL DES CHAMPS (Abbaye de), I, 4, 77. — II, 70. — III, 121, 178.
PORTAIL (Le Président), II, 134, 167.
PRIE (Mme de), III, 191. — IV, 41, 102, 202.
PUART, II, 78.
PUCELLE (Abbé), II, 184.

Q

QUESNEL (Le P.), I, 74, 91. — II, 71, 96, 116, 236. — III, 96, 100. — IV, 149.
QUINAULT (Les frères), III, 186.
QUINOT, ex-syndic, IV, 90.
QUINCAMPOIX (La rue), III, 135, 144, 145, 153, 154, 155, 156, 176, 205. — IV, 6.
QUONIAM (Le rôtisseur), III, 17.

R

RACINE, III, 63.
RAVECHET, syndic, II, 209, 213.
RAYMOND (M.), dit *le Diable*, III, 116, 117.
RÉGENT (Le). Cf. ORLÉANS (Philippe II duc d').
REIMS (Archevêque de). Cf. MAILLY.
RICHARD (Gothon), III, 95.
RICHELIEU (Cardinal de), IV, 237, 248.
RICHELIEU (Duc de), II, 51, 232. — III, 76. — IV, 113, 211.
RICOUART (M. de), II, 239.
RIEUX (M. de), II, 224.
RIGAUD, peintre, II, 200.
RIGAUT, II, 164.
RIOM (Comte de), II, 49, 259, 288. — III, 2, 107.
ROCHE-SUR-YON (Mlle de

la), II, 51, 56, 303. — IV. 198.
ROHAN (Cardinal de), I, 117, 180. — II, 85, 96, 249, 261, 263, 308. — III, 82, 84, 88, 93, 97, 98, 103. — IV, 49, 49, 263.
ROLLAND (Le Président), III, 74.
ROLLIN, IV, 32, 89, 120.
ROQUELAURE (Mme de), III, 280.
ROSÉLI, acteur, III, 186.
ROTHELIN (Chevalier de), II, 111.
ROUCY (M. de), II, 226.
ROUILLÉ DU COUDRAY, financier, II, 8, 10, 29, 134, 163, 166, 168, 169, 202, 203, 204, 206, 207, 248, 295. — III, 12.
ROURE (Mme du), IV, 200.
ROUSSEAU (J.-B.), III, 139. — IV, 48.
ROUSSETTE (Mme), IV, 203.
ROUSSILLON (M. de), Cf. CLERMONT.
ROY, poète satirique, IV, 112.
ROYE (Mme de), IV, 206.

S

SABRAN (Comtesse de), II, 270. — III, 280. — IV, 208.
SAILLY (M. de), IV, 129-132.
SAINT-AIGNAN (Mme de), IV, 203.
SAINT-EDME (La), III, 63.
SAINT-GEORGE (Chevalier de), I, 151.
SAINT-MALO (Évêque de), III, 86.
SAINT-MARTIN, (Le Conseiller), III, 80.
SAINT-SIMON (Duc de), II, 11, 26, 196, 224-229, 284, 286. — III, 75.
SAINT-SIMON (Duchesse de), II, 227.
SAINT-SULPICE (Curé de), IV, 210.
SAINT-SULPICE (Mme de), IV, 1-3.
SAINT-VALLIER (M. de), IV, 211.
SAINT-VICTOR (La), comédienne, II, 205.
SALVAIRE, écuyer, II, 49.
SANCTION (La pragmatique), II, 184.
SAUROY (Le Sr de), III, 243,
SAVOIE (Duc de), III, 107.
SAXE (Comte de), IV, 212.
SCARRON (Paul), I, 33, 35, 36, 50.
SCARRON (Veuve de). Cf. MAINTENON.
SÉLIGNY (M. de), I, 153, II, 147.
SENEZ (Évêque de), II, 211. — IV, 88.
SENS, (Mlle de), IV, 198.
SFONDRATE (Cardinal), II, 72. — III, 89.
SOISSONS (Évêque de). Cf. LANGUET.
SORBONNE (La), I. 147, 148,

210, 236. — III, 141. — IV, 90, 120.
SOUBISE (Mme de), IV, 199, 204.
SOUCY (Mme de), III, 125.
SOUSY (Le Pelletier de), II, 198.
SULLY (Duc de), III, 76.
SYSTÈME DE LAW (Le), III, 149, 167, 169, 210, 230, 244.

T

TABOURIN (Abbé), IV, 89, 120.
TALLARD (Maréchal de), II, 197, 286.
TALLARD (Mme de), IV, 199.
TELLIER (Le P. le), I, 8, 13, 14, 22, 23, 28, 29, 30, 31, 54, 56, 69, 70, 73, 75-78, 98, 108, 109, 112, 117, 118. — II. 96, 211, 262, 263. — III. 88.
TENCIN (Abbé Guérin de), III, 167, 171.
TERRASSON (Abbé), III, 167.
THÉRY, soldat, IV, 29.
THIERRY DE VIAIXNE (Dom), IV, 88.
THOUVENOT, docteur, IV, 90.
TINGRY (Prince de), III, 42.
TINGRY (Mme de), IV, 206.
TISSERAND, exempt, I, 70.
TONNERRE (Mme de), IV, 205.
TORCY (J.-B. Colbert de), I, 117, 199. — II, 293.
TORCY (Mme de), II, 300.
TOULOUSE (Comte de), II, 232, 302.
TOURMONT (M. de), II, 250.
TOURNAY (Évêque de). Cf. LA SALLE.
TOURNÉLY (Honoré), II, 264.
TOURS (Archevêque de). Cf. CAMILLY.
TRAITANTS (Les), I, 3, 43, 55, 61, 106, 122, 127. — II, 30, 34, 35, 97, 98, 132, 133, 250, 253.
TREMOILLE (M. de la), II, 291. — III, 76.
TRÉVOUX (Le P.), I, 123.
TURENNE (Maréchal de), III, 278. — IV, 128.

U

UNIGENITUS (Bulle ou Constitution), I, 9, 10, 14, 21, 26, 31, 32, 69, 78, 84, 87, 89, 90, 92, 96, 98, 99, 100, 101, 102, 129, 148. — II, 70, 71, 72, 95, 115, 177, 183, 184, 212, 237, 261, 262, 275. — III, 49, 82, 87, 88, 98, 100, 101, 103, 132, 202, 282. — IV, 7, 10, 31, 32, 33, 34, 97, 149, 156, 165, 173, 213.
UNIVERSITÉ (L'), II, 103, 104, 173.
UZÈS (Évêque d'), II, 263.
UZÈS (Duc d'), III, 76.

V

VAL (Laurent), II, 175.
VALOIS (Mlle de), III, 161, 162, 164.
VARDES (M. de), III, 116.
VELLERON (Chevalier de), II, 88.
VENTADOUR (Duchesse de), gouvernante de Louis XV, II, 191. — IV, 56, 60, 73, 79.
VERTHAMONT (Le Président de), III, 282.
VIEUXPONT (M. de), II, 224.
VILLARS (Maréchal de), I, 114, 152. — II, 58, 294, 300, 308. — III, 280.
VILLARS (Maréchale de), II, 58, 124. — IV, 201.
VILLARS (Marquise de), IV, 202.
VILLEMONT (Mme de Veny-d'Arbouze de), III, 38, 55, 142, 143.
VILLENEUVE, traitant, II, 163, 208.
VILLEQUIER (Marquis de), IV, 113.
VILLEROY (Maréchal de), gouverneur de Louis XV, I, 115. — II, 89, 191, 197, 301. — III, 166. — IV, 56, 60, 64, 75, 79, 118, 261, 264.
VINACHE, médecin, IV, 127.
VISA (Le), III, 238, 242. — IV, 141.
VISGONTIER, IV, 212.
VOIGNY, traitant, II, 202.
VOISIN (Daniel-François), secrétaire d'État, I, 34, 49, 111, 115, 116, 124, 151.

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1722.

	Pages.
L'accident de Saint-Sulpice	1
Le Borgne et le Bossu	3
Les Regrets des acteurs de l'Opéra	5
La Mort du Pape	6
Le Tombeau de d'Argenson	10
Le Retour de l'Ombre inique aux enfers	11
Les Exploits du duc de la Force	14
Le Procès du duc de la Force	19
Épigrammes sur le duc de la Force	22
Jugement du procès du duc de la Force	24
Rime anglaise contre les officiers généraux de la Martinique	28
Dubois et la Constitution *Unigenitus*	31
La Disgrâce de Simonne	35
Scènes comiques	39
La Ceinture de Vénus	46

Pages.
Un Magistrat à la toilette de Vénus. 47
Dubois cardinal. 48
Une Métamorphose. 52
La Maladie de Louis XV. 55
L'Allégresse publique. 58
Impromptu sur la convalescence de Louis XV. . . 64
Vivat! la fièvre est passée. 65
Épître à Mgr l'évêque de Fréjus 67
Les Présages de la Religion. 72
La Naïade des Tuileries. 77
Le Fièvre du duc de Chartres 81
Le *Pater* du Régent. 82
L'Exil des nouveaux appelants. 86
Le Retour triomphant de l'archevêque de Reims. . 93
L'Archevêque et le Bourreau. 99
Épigrammes diverses. 101
Infortunes conjugales. 107

ANNÉE 1719.

La Tragédie de Romulus. 109
Épigrammes diverses. 111
Requête des harengères de Paris au roi. 116
La Lettre du roi au cardinal de Noailles 122
Poète et Guerrier. 127
La Noblesse de Sailly. 129
L'Exil de Villeroy. 133
Le *Nunc dimittis* du Régent. 135
Requête des filles de Paris à Louis XV 140

Pages.
Chrysologue ou l'abbé Bignon. 145
La Palme de l'amitié. 147
La Fagonade. 148
Le Jeu de la Constitution. 156
Statuts des philosophes en belle humeur. 161

ANNÉE 1720.

La Majorité du roi. 167
Portrait du roi. 168
La Recette et la Dépense. 172
Les Malheurs de la Constitution. 173
Le Triomphe de La Motte. 174
Les Prouesses de l'archevêque de Tours. 175
Les Mirlitons. 177
Éloge des mirlitons. 183
Les Exploits de Jupiter. 187
Le Jugement de Pâris. 193
La Revue des Mirlitons. 196
Les cent une Propositions condamnées par la bulle *Unigenitus*. 213
Intendant et Ministre. 235
Mirlitons sur le cardinal Dubois 236
La Mort du cardinal Dubois 238
Dubois aux enfers. 241
Épigrammes sur le cardinal Dubois. 242
Épitaphes du cardinal Dubois. 247
Le Cours de la Régence. 253
La Mort du Régent. 267

Pages.
La Pompe funèbre du Régent. 270
Le Régent aux enfers. 272
Épigramme sur le Régent. 273
Épitaphes du Régent. 278

INDEX ALPHABÉTIQUE DE LA PREMIÈRE PARTIE 283

TABLE DES PORTRAITS

	Pages.
La Duchesse du Maine	1
Marc-René d'Argenson	11
Mademoiselle de Charolais	122
La Comtesse de Sabran	128
Le Cardinal Dubois	224

Quantin imprimeur
Paris